

N° 248

# SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2000-2001

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 3 avril 2001

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la commission des Affaires économiques et du Plan (1) à la suite d'une mission effectuée en Malaisie et à Singapour afin d'étudier l'évolution des relations économiques et commerciales de ces pays avec la France,*

Par MM. Jean HUCHON, Jacques BELLANGER, Gérard CORNU, Jean-Paul ÉMORINE, Bernard JOLY, Pierre LEFEBVRE  
et Michel SOUPLET,

Sénateurs.

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean François-Poncet, *président* ; Philippe François, Jean Huchon, Jean-François Le Grand, Jean-Paul Emorine, Jean-Marc Pastor, Pierre Lefebvre, *vice-présidents* ; Georges Berchet, Léon Fatous, Louis Moinard, Jean-Pierre Raffarin, *secrétaires* ; Louis Althapé, Pierre André, Philippe Arnaud, Mme Janine Bardou, MM. Bernard Barraux, Michel Bécot, Jacques Bellanger, Jean Besson, Jean Bizet, Marcel Bony, Jean Boyer, Mme Yolande Boyer, MM. Dominique Braye, Gérard César, Marcel-Pierre Cleach, Gérard Cornu, Roland Courteau, Charles de Cuttoli, Désiré Debavelaere, Gérard Delfau, Christian Demuynck, Marcel Deneux, Rodolphe Désiré, Michel Doublet, Paul Dubrule, Bernard Dussaut, Jean-Paul Emin, André Ferrand, Hilaire Flandre, Alain Gérard, François Gerbaud, Charles Ginésy, Serge Godard, Francis Grignon, Louis Grillot, Georges Gruillot, Mme Anne Heinis, MM. Pierre Hérisson, Rémi Herment, Bernard Joly, Alain Journet, Philippe Labeyrie, Gérard Larcher, Patrick Lassourd, Gérard Le Cam, André Lejeune, Guy Lemaire, Kléber Malécot, Louis Mercier, Paul Natali, Jean Pépin, Daniel Percheron, Bernard Piras, Jean-Pierre Plancade, Ladislav Poniatowski, Paul Raoult, Jean-Marie Rausch, Charles Revet, Henri Revol, Roger Rinchet, Josselin de Rohan, Raymond Soucaret, Michel Souplet, Mme Odette Terrade, MM. Michel Teston, Pierre-Yvon Trémel, Jean-Pierre Vial.

---

Asie du Sud-Est.

## SOMMAIRE

Pages

<b>INTRODUCTION</b> .....	6
<b>CHAPITRE I<sup>ER</sup> - SINGAPOUR : UN « DRAGON » MODÈLE DANS LES TURBULENCES DU SUD-EST ASIATIQUE</b> .....	9
<b>I. SINGAPOUR D'HIER À AUJOURD'HUI : UNE MÉTAMORPHOSE SPECTACULAIRE</b> .....	9
<b>A. SINGAPOUR HIER : BREF APERÇU HISTORIQUE</b> .....	9
1. <i>De l'époque coloniale à l'indépendance : l'émergence de la République de         Singapour</i> .....	9
a) Un comptoir consacré par le colonisateur britannique dans sa vocation portuaire .....	9
b) L'indépendance après l'invasion japonaise .....	10
2. <i>Transition démographique, développement urbain et première diversification         industrielle</i> .....	11
a) Une transition démographique rapide amorcée dans les années 1960 .....	11
b) Un développement urbain accéléré, organisé par des agences d'Etat .....	11
c) Une première diversification industrielle à l'issue de l'indépendance .....	12
<b>B. SINGAPOUR AUJOURD'HUI : PORTRAIT CURSIF</b> .....	13
1. <i>La géographie : une position stratégique soumise à la rareté de l'espace</i> .....	13
a) Un carrefour maritime .....	13
b) Un Etat exigu, en expansion .....	13
2. <i>La population : une société plurielle, à prédominance chinoise</i> .....	14
a) Une société multi-ethnique et multilingue .....	14
b) Une population jeune, marquée par une proportion croissante de non résidents .....	16
3. <i>La politique : une démocratie parlementaire ferme et stable</i> .....	18
<b>II. DU MIRACLE ÉCONOMIQUE À LA SORTIE DE CRISE</b> .....	19
<b>A. UN MIRACLE ÉCONOMIQUE QUI SYMBOLISE LA MONTÉE EN PUISSANCE DES « DRAGONS » DU SUD-EST ASIATIQUE</b> .....	20
1. <i>L'industrialisation par l'exportation : la voie du rattrapage économique suivie par         les NPI d'Asie</i> .....	20
a) Un développement industriel massif, tourné exclusivement vers l'exportation .....	21
b) Une stratégie de « niches » et de spécialisation .....	21
c) Une augmentation corrélative des revenus et de l'épargne .....	23
d) Le parti pris de l'insertion dans les échanges internationaux .....	24
2. <i>Singapour, un modèle de développement</i> .....	25
a) Un pays riche .....	25
b) Une économie industrielle tournée vers les services et les secteurs d'avenir .....	26
c) Qualité de main-d'œuvre et absence de chômage .....	29
d) Une économie ouverte et une véritable plate-forme régionale .....	31
<b>B. LES OUTILS ET LA STRATÉGIE DU DÉVELOPPEMENT</b> .....	33
1. <i>La tradition d'un interventionnisme public « éclairé »</i> .....	33
a) L'Economic Development Board, agence de prospective, de développement économique et de capital-risque .....	35
b) La « Jurong Town Corporation », fer de lance du développement industriel .....	37
2. <i>La culture de l'anticipation : une économie tournée vers l'avenir</i> .....	39
a) Un recyclage économique perpétuel .....	39

b) La formation de la main d'œuvre : une priorité.....	42
3. <i>La qualité du cadre juridique : sécurité réglementaire et incitations fiscales</i> .....	44
a) Sécurité juridique.....	44
b) Compétitivité et incitations fiscales.....	45
c) Incitations non fiscales.....	50
C. DE LA CRISE À LA CROISSANCE... À LA CRISE ? .....	50
1. <i>Un impact mesuré de la crise asiatique de 1997</i> .....	51
2. <i>Une flexibilité de l'économie qui a favorisé une reprise rapide</i> .....	53
a) La croissance retrouvée dès 1999.....	53
b) Le choix délibéré de la flexibilité pour accommoder la crise.....	54
3. <i>Les hypothèses qui pèsent sur la croissance singapourienne</i> .....	55
<b>CHAPITRE II - LA MALAISIE OU LE REBOND DU « TIGRE »</b> .....	57
<b>I. UN PAYS PARTICULIÈREMENT PROMETTEUR</b> .....	57
A. UNE FÉDÉRATION JEUNE, MULTIRACIALE, À PRÉDOMINANCE MALAISE.....	57
1. <i>La formation de la Malaisie indépendante</i> .....	57
a) Une naissance autour des villes-comptoirs.....	57
b) L'indépendance et la constitution de la Fédération de Malaisie .....	59
2. <i>Un pays divers, doté d'importantes richesses naturelles</i> .....	60
3. <i>Une fédération monarchique, parlementaire et multiethnique</i> .....	61
a) Une monarchie fédérale et parlementaire .....	61
b) Une société multiethnique .....	62
B. UN « TIGRE » ASIATIQUE EN DÉVELOPPEMENT RAPIDE .....	63
1. <i>La contagion du développement</i> .....	63
a) De l'exploitation des ressources naturelles à l'industrialisation par l'exportation.....	63
b) L'économie malaisienne aujourd'hui.....	67
2. <i>La voie de la Malaisie vers le développement : ambition et spécificités</i> .....	71
a) La discrimination positive en faveur des « Bumiputras ».....	72
b) Les outils du développement.....	73
c) Un pays aux vastes ambitions.....	76
<b>II. UNE ÉCONOMIE ÉMERGENTE ENCORE EN CONVALESCENCE</b> .....	79
A. UNE GESTION ORIGINALE DE LA CRISE .....	79
1. <i>L'instauration d'un contrôle des changes et des capitaux</i> .....	79
2. <i>Un assouplissement monétaire progressif et la poursuite d'une politique budgétaire accommodante</i> .....	81
B. LE REBOND DE 1999 ET LES INCERTITUDES À MOYEN TERME.....	82
1. <i>Une sortie de crise particulièrement rapide et vigoureuse</i> .....	82
2. <i>Des éléments de fragilité économique qui persistent</i> .....	83
a) Une « soutenabilité » discutée de la politique de change.....	83
b) Un libéralisme « tempéré » .....	84
c) Une restructuration économique et financière inachevée.....	86
d) Une sensibilité extrême à la demande extérieure.....	87
3. <i>Un équilibre territorial, social et politique délicat</i> .....	88
a) Le défi de l'aménagement et de la cohésion du territoire.....	89
b) La poussée de l'Islam politique et de la contestation du pouvoir .....	91
c) Une certaine remise en cause de la discrimination positive en faveur des Bumiputras ?.....	92

<b>CHAPITRE III - LA FRANCE : DES POSITIONS À CONSOLIDER</b> .....	95
<b>I. SINGAPOUR ET LA MALAISIE : LES DEUX PREMIERS PARTENAIRES ECONOMIQUES DE LA FRANCE DANS UNE RÉGION PROMETTEUSE</b> .....	95
<b>A. LES GÉMONIES APRÈS LES NUES ? L'ASIE DE L'EST, UN POTENTIEL À NE PAS SOUS-ESTIMER</b> .....	95
1. <i>Des turbulences aux racines certes profondes</i> .....	95
a) Un ensemble régional disparate.....	96
b) Des tensions internes, politiques et sociales, avivées par la récession.....	97
c) L'ASEAN, une association régionale à l'efficacité contestée .....	99
2. <i>Mais un potentiel qui reste considérable</i> .....	101
<b>B. SINGAPOUR ET LA MALAISIE, LES PREMIERS PARTENAIRES DE LA FRANCE EN ASIE DU SUD-EST</b> .....	103
1. <i>Singapour, le premier partenaire commercial français en Asie du Sud-Est</i> .....	105
a) Une relation bilatérale approfondie.....	105
b) Des relations commerciales en recomposition .....	107
c) Les investissements français à Singapour.....	110
2. <i>La Malaisie : un interlocuteur de premier plan</i> .....	111
a) Une relation bilatérale de qualité, qui se renforce.....	111
b) Des échanges commerciaux qui se densifient .....	112
c) Une présence française de plus en plus visible .....	114
<b>II. UNE PRÉSENCE À ACCENTUER</b> .....	116
<b>A. LA FAIBLESSE RELATIVE DES POSITIONS FRANÇAISES</b> .....	116
1. <i>Un déficit français au sein de l'ensemble européen</i> .....	116
a) Une présence européenne déjà loin derrière les Etats-Unis et le Japon.....	116
b) La France : des performances modestes .....	117
2. <i>Une image parfois caricaturale et restrictive</i> .....	119
<b>B. LES OUTILS D'UN RENFORCEMENT FRANÇAIS</b> .....	119
1. <i>L'environnement institutionnel et social de la communauté d'affaires française en Malaisie</i> .....	119
2. <i>L'appui aux investisseurs français à Singapour</i> .....	121
<b>CONCLUSION</b> .....	123
<b>ANNEXE I - PROGRAMME DE LA MISSION D'INFORMATION</b> .....	124
<b>ANNEXE II - ARTICLES DE PRESSE RELATIFS À LA VISITE DE LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE EN MALAISIE</b> .....	128
<b>ANNEXE III - PRÉSENTATION ET BILAN D'ACTIVITÉ DU CENTRE FRANÇAIS DES AFFAIRES À SINGAPOUR</b> .....	129

Mesdames, Messieurs,

Il y a dix ans, la Commission des Affaires économiques envoyait en Asie du Sud-Est une mission d'information<sup>1</sup> chargée d'étudier le développement économique de cette zone prometteuse.

Le chemin accompli par l'Asie orientale est alors reconnu comme exemplaire : rattrapage économique, montée en gamme technologique, ouverture sur le commerce international, l'Asie du Sud Est gagne sur tous les tableaux et contraste, par la vigueur de sa croissance, avec l'atonie des vieux pays industrialisés.

Tout se passe en effet comme si, après deux siècles d'éclipse, débutant à la révolution industrielle européenne, l'Asie retrouvait la puissance économique qui fut la sienne jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

A compter des années 1980, les performances économiques de l'Asie du Sud Est fascinent économistes et milieux financiers occidentaux. Les expressions fleurissent pour qualifier le succès des économies émergentes d'Asie : « *Dragons* », « *Tigres* », « *miracle asiatique* »...

Le titre d'une publication remarquée de la Banque Mondiale<sup>2</sup>, paru en 1993, après une décennie de croissance prodigieuse, « *Le miracle du Sud Est asiatique, croissance économique et politique publique* » est particulièrement révélateur de l'attraction intellectuelle exercée par ce modèle de développement. Les pays d'Asie sont cités en exemple pour leurs politiques publiques, actives mais vertueuses, leur spirale du développement, fondée sur

---

<sup>1</sup> *Rapport d'information n° 429, Sénat, 1988-1989, au nom de la Commission des Affaires économiques*, par M. Jean François-Poncet, Président, MM. Richard Pouille, Jacques Bellanger, Marcel Bony, Jean Huchon, Paul Malassagne, Louis Moinard et Jean Simonin.

<sup>2</sup> « *The East Asia Miracle Economic Growth an Public Policy* »

l'épargne et l'insertion dans la division internationale du travail et leur bonne « *gouvernance* » économique.

La sphère pacifique victorieuse semble alors en passe de devenir le centre de gravité de l'économie mondiale globalisée, au risque même, craint-on parfois, d'une marginalisation européenne.

**Dix ans plus tard, le contexte de la mission d'information réalisée, en janvier 2001, par la commission des affaires économiques à Singapour et en Malaisie est tout différent.**

La crise financière asiatique est, en effet, entre temps venue balayer nombre de certitudes. Jamais, dans l'histoire économique récente, un groupe de pays ayant connu une réussite aussi fulgurante n'a été frappé aussi durement que les économies dynamiques d'Asie au cours des années 1997 et 1998. Aux turbulences économiques, -passagères pour plusieurs Etats de la zone, mais révélant ici et là les failles d'un modèle de développement qui semblait alors inattaquable- ont parfois succédé des crises politiques et sociales, aux racines autrement plus profondes. La diversité de l'Asie émergente, ensemble disparate, a éclaté au grand jour.

**Secoué par la crise financière de 1997 et ses conséquences, éclipsé par l'éveil économique de la Chine, remis en cause par le ralentissement économique japonais, fragilisé par les incertitudes pesant sur la croissance américaine, menacé pour partie par une instabilité politique chronique, qu'est devenu le miracle économique de l'Asie émergente ?**

Après les avoir portés aux nues, faut-il désormais vouer aux gémonies les économies d'Asie du Sud-Est ?

Soucieuse d'analyser les perspectives de croissance d'une région en convalescence, et d'encourager le développement de nos relations économiques avec les pays du Sud-Est asiatique, la mission de la commission des affaires économiques s'est rendue à Singapour et en Malaisie, les deux premiers partenaires commerciaux de la France dans la zone.

Les membres de la délégation souhaitent exprimer toute leur gratitude aux **interlocuteurs politiques et économiques singapouriens et malaisiens**, qui leur ont réservé un accueil chaleureux et attentif, ainsi qu'aux **ambassades de France et aux services économiques** implantés auprès d'elles, qui ont oeuvré avec compétence et efficacité pour le bon déroulement de leur mission.

Les visites et entretiens conduits sur place amènent la délégation à formuler deux remarques : tout d'abord, et au-delà des turbulences passagères, et déjà presque oubliées, il n'est pas douteux que **le potentiel économique** de ces pays reste intact.

Ensuite, la délégation a pu constater que les **positions françaises**, si elles s'accroissent rapidement depuis quelques années, demeurent, sur le plan économique, somme toute globalement **modestes**, non seulement par rapport aux Etats-Unis et au Japon -très présents dans la région- mais aussi, au sein de l'ensemble européen, par rapport à nos voisins britannique, allemand, voire néerlandais.

**La délégation en est convaincue : il est temps, pour les entreprises françaises, de tourner résolument leur regard vers cette région du monde.**

## CHAPITRE I<sup>ER</sup>

### SINGAPOUR : UN « DRAGON » MODÈLE DANS LES TURBULENCES DU SUD-EST ASIATIQUE

#### I. SINGAPOUR D'HIER À AUJOURD'HUI : UNE MÉTAMORPHOSE SPECTACULAIRE

##### A. SINGAPOUR HIER : BREF APERÇU HISTORIQUE

##### 1. De l'époque coloniale à l'indépendance : l'émergence de la République de Singapour

##### a) *Un comptoir consacré par le colonisateur britannique dans sa vocation portuaire*

Les récits écrits sur la naissance de Singapour sont rares. Un écrit chinois du III<sup>e</sup> siècle mentionne « *Pu-luo-chung* », soit l'île du bout de la péninsule. Singapour est mentionné en 1365 dans des récits japonais comme « *Temasek* », la ville de la mer. Son nom sanskrit, Singapour (la ville du lion) est couramment utilisé dès le XIV<sup>e</sup> siècle. A la fin de ce siècle, Singapour est pris dans les luttes pour le contrôle de la péninsule malaise opposant l'empire du Siam et l'empire Majahapit basé à Java. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, Singapour devient vassal de l'Etat Thaï. Après l'arrivée des Portugais à Malacca en 1511, le sultanat de Malacca étend rapidement son autorité sur l'île.

**En 1819, Sir Thomas Raffles choisit Singapour pour y établir une base britannique** capable de faire pièce au contrôle hollandais des détroits de Malacca et de Sunda : des tractations successives aboutissent à l'achat de l'île à ses maîtres malais par **la Compagnie des Indes orientales**.

En 1826, Singapour, Malacca et Penang sont réunis sous l'administration commune de l'Inde britannique -les « *Straits Settlements* »-

pour devenir **colonies de la Couronne en 1867**. Une conjoncture exceptionnelle -l'ouverture du **canal de Suez** en 1869 puis le développement de la **navigation à vapeur**- consacre alors Singapour dans sa vocation portuaire, tandis que la prise de possession de la Malaisie par les Britanniques, la mise en valeur de l'étain et de l'hévéa, provoquent **un appel massif à la main-d'œuvre chinoise**, dont Singapour devient la plaque tournante. Singapour, grand port d'entrepôt, sert de débouché au monde malais mais aussi, avec le tournant du siècle, voit naître **une activité industrielle** liée tout d'abord à l'activité portuaire puis au développement du marché intérieur.

A l'arrivée de sir Thomas Raffles, l'île de Singapour ne comptait qu'**une centaine de Malais**, ainsi que quelques dizaines de petits planteurs et boutiquiers chinois venus de l'archipel voisin des Riau. Entre 1830 et 1870, **une première vague migratoire**, essentiellement chinoise, est favorisée par les Britanniques, portant la population à plus de 100.000 habitants. Mais c'est après 1870 que l'immigration chinoise prend un caractère massif : 654.000 Chinois sont ainsi présents en 1909. Le mouvement se poursuit jusqu'à l'invasion japonaise, avec un temps fort à partir de 1933, qui voit arriver une immigration désormais plus féminine -200.000 femmes chinoises s'installeront alors-, modifiant profondément cette société jusque là masculine et temporaire, en la structurant et en l'enracinant à Singapour.

#### *b) L'indépendance après l'invasion japonaise*

Dans les années 1930, la menace japonaise, soulignée par l'invasion de la Mandchourie puis de la Chine en 1937, conduit les Britanniques à implanter à Singapour leur plus puissante **base navale en Extrême-Orient**, considérée comme un verrou contre l'avancée japonaise. Mais les Japonais déferlent au nord, via la péninsule malaise, à Singapour, qui tombe le 15 février 1942, pour n'être libérée que le 5 septembre 1945 par les forces alliés.

La nouvelle donne internationale de l'après-guerre amène les Anglais à considérer que Singapour doit être dotée d'un statut à part ; différentes constitutions successives sont alors mises en œuvre, pour aboutir à la **constitution du 3 juin 1959**, après des élections qui donnent la majorité au *People's Action Party* (PAP), dont le leader et fondateur de la République, Lee Kuan Yew, devient Premier ministre. L'objectif du PAP est alors **l'indépendance par fusion avec la Fédération malaise**, réalisée le 16 septembre 1963. Mais les difficultés se multiplient dès 1964 : des troubles raciaux et des affrontements meurtriers ont lieu à Singapour, ainsi que des agressions et actes de sabotage indonésiens tout au long de l'année contre Singapour et la Malaisie. Le résultat de telles secousses est **la proclamation**

**de l'indépendance de la République de Singapour, entité distincte de la Malaisie, le 9 août 1965.**

## **2. Transition démographique, développement urbain et première diversification industrielle**

### *a) Une transition démographique rapide amorcée dans les années 1960*

A la **forte croissance démographique** prévalant, jusque dans les années 1960 (avec des taux d'accroissement naturel de 30 ‰ par an), liée à une forte natalité (38 ‰) et à une mortalité déjà très faible (8 ‰), a succédé, dès la fin de cette décennie, **une transition démographique rapide**. Le taux de croissance annuel de population n'est plus que de 17 ‰ en 1970, soit un taux de mortalité de 5,3 ‰ et un taux de natalité qui tombe à 25,6 ‰.

Singapour en est aujourd'hui arrivé à avoir une des croissances démographiques les plus faibles de l'Asie -comme le Japon-, soit un taux de 10 ‰ en 1993, découlant d'un taux de mortalité resté à son niveau le plus bas et d'un taux de natalité abaissé à 15,2 ‰. La volonté des autorités de maîtriser la démographie, fondée sur le slogan « *Two is enough* » (deux, c'est assez, faisant référence au nombre d'enfants) et mise en oeuvre dans les années 1970, l'élévation rapide du niveau de vie et la nature essentiellement urbaine du peuplement expliquant la rapidité de cette évolution.

### *b) Un développement urbain accéléré, organisé par des agences d'Etat*

A partir de l'arrivée des Britanniques en 1819, le premier noyau urbain s'ancre sur la rivière Singapour, face à la meilleure rade portuaire. Cette urbanisation s'inscrit dans la tradition des **villes-comptoirs de la Compagnie des Indes orientales**, relativement hiérarchisée : une aire centrale -de part et d'autre de la rivière Singapour- destinée aux édifices publics (c'est l'actuelle City) ; au nord, le quartier européen ; à l'ouest, le quartier chinois ; à l'est, le quartier malais avec la mosquée, et, au-delà, le quartier indien.

Mais très vite Singapour connaît un **rythme de croissance** de sa population bien supérieur à celui des autres villes-comptoirs de la région. En 1870, sa population dépasse déjà les 100.000 habitants. La communauté chinoise se densifie considérablement, provoquant à partir des années 1880-1900 un **essaimage en faubourgs autour du noyau central**, le centre n'étant plus peuplé que par les moins fortunés des Chinois. Les grandes vagues migratoires chinoises de l'entre-deux-guerres et un taux de natalité de plus de 40 % au sein de cette communauté provoquent d'ailleurs surpeuplement et détérioration de la ville chinoise.

Le 1<sup>er</sup> février 1960 est créé le « *Housing Development Board* » (HDB), agence d'Etat qui met en œuvre, par programmes quinquennaux, **une immense entreprise de relogement** en unités de type HLM : de 50.000 de 1960 à 1965, plus de 65.000 de 1966 à 1970, 113.000 de 1971 à 1975 et plus de 130.000 de 1978 à 1982. Au total, en trente ans, près de 80 % de la population singapourienne a été ainsi relogée, dont la majorité dans une douzaine de **villes nouvelles**. Un système de prélèvement sur les salaires permet d'ailleurs à 80 % environ des ménages d'accéder à la propriété de leur logement.

Le **centre-ville** lui-même fut entièrement remodelé à compter de la création, en 1966, de l'autorité de renouvellement urbain, la « *Urban Redevelopment Authority* », en préservant toutefois un îlot de la vieille ville chinoise, témoin du passé historique.

*c) Une première diversification industrielle à l'issue de l'indépendance*

L'économie singapourienne est, au début du siècle, dominée par les activités portuaires (commerce d'entrepôt, export d'étain et de caoutchouc produits en Malaisie), ainsi que par l'activité de la base navale britannique.

Avec l'indépendance en 1965 et la scission d'avec la Malaisie, qui entraîne la perte de l'hinterland malais, puis le retrait des forces navales britanniques en 1971 -qui assuraient jusque là environ le cinquième du PNB de l'île- **l'économie singapourienne doit se reconvertir**. C'est à cette époque qu'on assiste aux premiers développements du **tourisme** de masse, à la reprise du **commerce** avec l'Indonésie et, surtout au démarrage de **l'exploitation pétrolière** off shore. C'est sur ces bases que Singapour entreprend le processus d'industrialisation accélérée qui sera étudié plus en détail ci-après et qui a conduit à une **transformation structurelle** de l'industrie singapourienne qui, d'industrie de main-d'œuvre, se tourne vers les marchés d'exportation pour des productions de plus en plus sophistiquées.

## B. SINGAPOUR AUJOURD'HUI : PORTRAIT CURSIF

### 1. La géographie : une position stratégique soumise à la rareté de l'espace

#### a) Un carrefour maritime

La République de Singapour est située à 137 km au nord de l'équateur et marque l'entrée du détroit de Malacca, reliant l'Océan Indien au Pacifique. Elle occupe donc une **position géographique stratégique** qui est en grande partie à l'origine de son développement.

L'Etat de Singapour (660 km<sup>2</sup>) est composé d'une soixantaine d'îles et d'îlots, situés à l'extrémité de la péninsule malaise et compte, en décembre 2000, **4,017 millions d'habitants**, dont l'essentiel peuple l'île principale -42 km de longueur sur 23 km de largeur-, qui est reliée à la péninsule malaise par une digue routière et ferroviaire. **La densité de population atteint 5.900 habitants au km<sup>2</sup>.**

Le tableau comparatif ci-dessous illustre les particularités géographiques de l'île-Etat :

#### GÉOGRAPHIE COMPARÉE : SUPERFICIE ET DENSITÉ

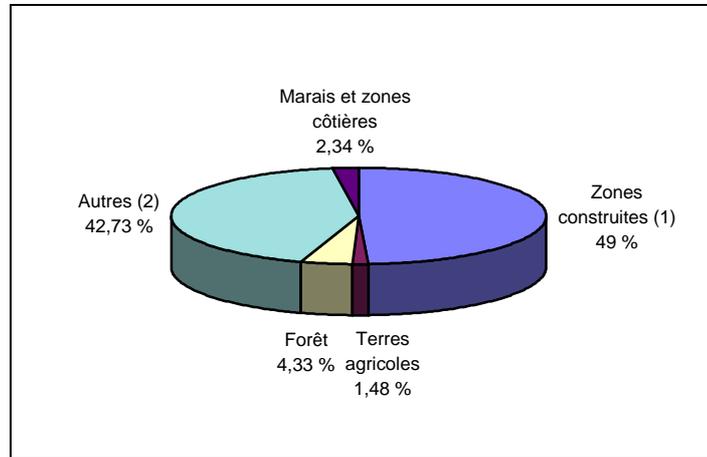
	Singapour	France	Allemagne	Hong Kong	Taiwan
Superficie (en milliers de km <sup>2</sup> )	0,66	544,0	357,0	1,09	36,0
Densité moyenne (habitant/ km <sup>2</sup> )	5 900	108	230	6 204	608

*Source* : « Singapour en chiffres »

#### b) Un Etat exigü, en expansion

Cette contrainte spatiale explique que l'île de Singapour soit **urbanisée à 50 %**, y compris les sites industriels. Environ **1,5 %** seulement de la surface est utilisée à des fins agricoles. Le reste du pays est occupé par des forêts, des plans d'eau artificiels (réservoirs d'eau douce alimentés par les eaux de pluie), des parcs et des routes. Rappelons que les plaines ne représentent que 10 % de la superficie de l'île.

## UTILISATION DE L'ESPACE À SINGAPOUR



<sup>(1)</sup> (y compris sites industriels)

<sup>(2)</sup> (Réserves d'eau douce, espaces verts, cimetières, bases militaires, terres inutilisées)

Sous l'effet d'une politique active de remblais, ou « poldérisation », **la superficie totale de la République augmente lentement mais sûrement** : elle était de **648 km<sup>2</sup>** en 1996 (un 1000<sup>ème</sup> du territoire français métropolitain environ) contre **582 km<sup>2</sup>** en 1960, la différence (**1 à 2 km<sup>2</sup> par an en moyenne**) ayant été gagnée sur la mer. La poldérisation est menée à la fois sur l'île principale et sur les petites îles du large, dont plusieurs ont déjà été réunies en une seule par des remblais. C'est le cas notamment de **l'île de Jurong**, formée à l'origine de 7 îlots, que la délégation a visitée. Les autres îles du large sont utilisées comme centres industriels, lieux de loisirs (île de Sentosa), centres d'entraînement pour l'armée ou espaces d'entreposage des rebuts traités, ensuite utilisés à fin de poldérisation.

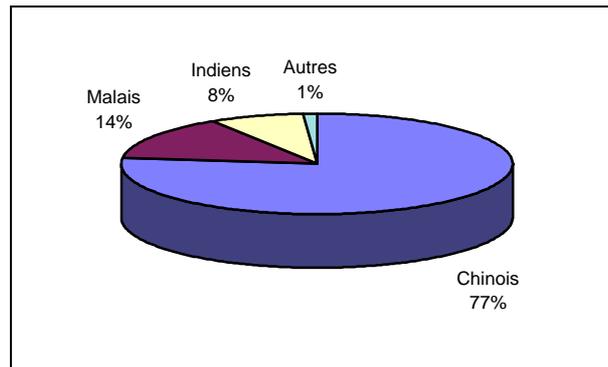
## 2. La population : une société plurielle, à prédominance chinoise

### a) Une société multi-ethnique et multilingue

Singapour est marquée, comme le reste de l'Asie du Sud-Est, par la **diversité de ses souches de peuplement**. Les autorités classent la population en quatre groupes ethniques : les Chinois, les Malais, les Indiens et les personnes d'une autre origine. Toutefois, dans cette société multiethnique,

**l'influence chinoise** est numériquement prépondérante -ce qui distingue Singapour d'autres Etats de la zone-. L'importance de la diaspora chinoise est une donnée incontournable : trois singapouriens sur quatre sont d'origine chinoise.

#### RÉPARTITION DE LA POPULATION RÉSIDENTE PAR ETHNIE EN 1999



*Source* : Yearbook of Statistics, 2000

Singapour dispose de **quatre langues officielles** : le malais (qui est aussi la langue nationale), le chinois (mandarin), le tamoul et l'anglais. L'anglais est la langue de l'administration et des affaires. Le cursus scolaire des enfants singapouriens les amène à apprendre deux langues dont obligatoirement celle de l'ethnie à laquelle ils appartiennent (par exemple, le mandarin pour les Chinois, même s'il ne s'agit pas de leur langue maternelle, qui peut être un autre dialecte chinois). Ainsi, le mandarin est-il de plus en plus utilisé au sein de la communauté chinoise, remplaçant des dialectes comme le cantonais, le hokkien, le teochew, le hakka, le haimanese et le foochow. Le recensement décennal de 1990 a d'ailleurs montré qu'un nombre croissant de Singapouriens était multilingue. Parmi les personnes âgées de 15 ans et plus, l'anglais et le mandarin sont de plus en plus utilisés en famille (21 % des familles parlant anglais à la maison et 24 % parlant mandarin), au détriment principalement des autres dialectes chinois (parlés par 60 % des familles en 1980 et seulement 38 % en 1990).

La pratique religieuse est libre à Singapour. Le recensement décennal de 1990 indique que 86 % des Singapouriens âgés de 10 ans ou plus témoignent d'une foi religieuse. Les religions pratiquées sont, elles aussi, multiples :

### LES RELIGIONS DANS LA SOCIÉTÉ SINGAPOURIENNE

	1990 (% total de la population résidente)
<b>Bouddhistes/Taoïstes</b>	54
<b>Musulmans</b>	15
<b>Chrétiens</b>	13
<b>Hindouistes</b>	4
<b>Autres</b>	14

b) *Une population jeune, marquée par une proportion croissante de non résidents*

De 1984 à 1987, le taux de progression annuel de la population nationale s'était replié de **1,6 à 1,4 %** sous l'effet de la **politique de planification familiale très active** engagée à la fin des années 1960. L'indice de fécondité est actuellement assez bas, à environ **1,4 enfant par femme**. Le tableau suivant détaille quelques données sur la population singapourienne :

### LA POPULATION SINGAPOURIENNE EN 1999

Population totale	4 millions d'habitants
Population résidente	3,2 millions d'habitants
Taux de croissance annuel de la population résidente	+1,7 %
Espérance de vie	77,6 ans
Indice de fécondité	1,4 enfant par femme
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus	93,5 %

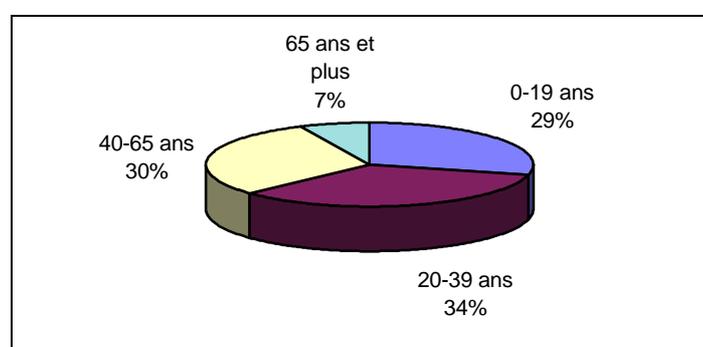
*Source : Yearbook of Statistics 2000*

Depuis le milieu des années 1980, une nouvelle politique en faveur de la natalité **encourage les Singapouriens à avoir 3 enfants ou plus, surtout si leurs moyens le leur permettent**. Les femmes diplômées sont la cible principale de ce nouveau programme public. Le taux d'accroissement de la population résidente s'est redressé, à environ 1,7 ou 1,8 %, contre 1,4 % en 1987.

La nouvelle politique familiale se fixait un objectif de **4 millions d'habitants** en 2010, qui a été atteint en juin 2000. Le Gouvernement veut désormais renforcer le poids notamment démographique de l'île-Etat dans la région et répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre qualifiée.

La population singapourienne reste, à l'image de l'Asie, une population jeune : **l'âge médian est de 33,4 ans en 1999** (il était de 29,3 ans en 1989) et les plus de 65 ans ne représentent que 7 % de la population, comme cela est illustré ci-après :

#### RÉPARTITION DE LA POPULATION RÉSIDENTE PAR TRANCHE D'ÂGE EN 1999



*Source : Yearbook of Statistics, 2000.*

Conséquence du faible taux de fécondité, et d'une politique active d'attraction de la main-d'œuvre qualifiée étrangère, entre 1990 et 2000, la **population non-résidente a augmenté plus rapidement que la population résidente** : la croissance est de 142 % pour la première sur la décennie, contre 13 % pour la seconde.

**La population non-résidente** (755.000 personnes) est composée à 50 % **d'expatriés** (dont environ 10.000 Européens, 100.000 Japonais, 28.000 Australiens et autant d'Américains, 100.000 Taiwanais...) et à 50 % de **travailleurs non et semi-qualifiés** (employés de maison et ouvriers sur les chantiers).

### 3. La politique : une démocratie parlementaire ferme et stable

Le système politique de Singapour est généralement considéré comme autoritaire : on peut, par exemple, lire, dans l'édition 2001 de l'« *Atlaséco* », sous la rubrique « *Singapour-Constitution* » : « *République. Régime parlementaire. Pouvoir autoritaire* ».

La peine de mort continue d'être appliquée (notamment pour les narcotrafiquants). Le code pénal prévoit encore des châtiments corporels (bastonnade) pour certains types de délits. Quelques clichés ou expériences passées ont, en outre, contribué à forger un véritable mythe : le contrôle, un temps opéré, à l'entrée du territoire, de la coupe de cheveux des personnes se rendant à Singapour, ou encore l'interdiction du chewing-gum figurent parfois en bonne place dans les guides touristiques et accréditent l'image d'un régime attentatoire aux libertés publiques.

Plusieurs auteurs discernent dans certains pays du sud-est asiatique un **désintérêt de la population pour la chose politique** : « *L'Etat sinisé est plus fonctionnel que politique (...). Par conséquent, les sociétés sinisées sont très peu politisées. La pérennité des partis politiques en est une preuve significative (...). Le désintérêt de la population pour la politique est également particulièrement évident à Hong Kong et même à Singapour où les autorités coloniales n'ont jamais favorisé le développement d'une conscience politique* »<sup>1</sup>.

Les visiteurs occidentaux sont en général frappés par le faible taux de délinquance et de criminalité, l'absence quasi-totale, au quotidien, d'actes d'incivilité, la discipline et l'ordre qui règnent dans la Cité-Etat, peut-être d'ailleurs liés autant à la culture de la population, à son adhésion au groupe, à la surveillance mutuelle qui s'exerce entre citoyens, voire à une certaine forme de fierté nationale qu'à la sévérité des règlements et au « contrôle » politique de la société.

**Singapour est une démocratie parlementaire monocamérale.** Suite à l'amendement de la Constitution opéré en 1991, le Président de la République, auparavant désigné pour 4 ans par le Parlement, est désormais élu au suffrage universel. Le Président nomme le Premier ministre et, sur recommandation de ce dernier, son Gouvernement, qui est responsable collectivement devant le Parlement.

---

<sup>1</sup> Eric Bouteiller et Michel Fouquin, in « *Le développement économique de l'Asie orientale* », *La Découverte*, 1995, page 24.

Le Parlement est composé de 93 membres : 83 sont élus pour 5 ans au suffrage universel, 9 sont nommés pour 6 ans par le Président de la République, 1 est élu hors circonscription dans les rangs du parti d'opposition ayant remporté le plus grand nombre de suffrages.

La vie politique de Singapour, depuis son indépendance, le 9 août 1965, est dominée par le *People's Action Party* (PAP) fondé en octobre 1954 par M. Lee Kuan Yew. Les partis d'opposition sont le *Worker's Party*, le *Singapore People's Party* et le *Singapore Democratic Party*. Ainsi, lors des élections législatives du 2 janvier 1997, les candidats du PAP ont remporté 81 des 83 sièges à pourvoir, l'opposition n'obtenant que deux places au Parlement ; par la suite, le député élu hors circonscription a été désigné au sein du *Workers' Party*.

**Mais la contestation des décisions gouvernementales reste naissante et demeure peu répandue.**

Elle aurait d'ailleurs tendance à s'exprimer **en dehors du cadre politique institutionnel**. On note ainsi l'émergence de forums associatifs, tels que le « *Think Centre* » animé par M. James Gomez, ou « *l'Open Singapore Centre* » de MM. Chee Soon Juan et Jeyaretnam, qui entendent commenter l'action du Gouvernement et de l'administration. Si ces associations ont encore **une audience très limitée**, elles répondent aux attentes d'une certaine catégorie de la population, jeune, éduquée à l'étranger et travaillant dans des secteurs économiques de pointe, et qui souhaite avoir un rôle plus important dans la définition des choix nationaux. A ce titre, **l'ouverture, en août 2000, d'un « *Speaker Corner* »** à Hong Lim Park (lieu mis à disposition des « contestataires » dans un parc public) est un pas supplémentaire dans l'amélioration de la liberté d'expression à Singapour.

## **II. DU MIRACLE ÉCONOMIQUE À LA SORTIE DE CRISE**

Depuis l'indépendance, Singapour a mis en œuvre une stratégie économique d'industrialisation rapide fondée sur l'exportation et sur la sophistication progressive de ses activités, qui a permis une croissance très rapide de l'économie et en a fait, avec la Corée du Sud, Taiwan et Hong Kong, l'un des « petits frères » du Japon, connus sous le nom de « *nouveaux pays industrialisés* » (NPI), ou « *dragons* » asiatiques.

## A. *UN MIRACLE ÉCONOMIQUE QUI SYMBOLISE LA MONTÉE EN PUISSANCE DES « DRAGONS » DU SUD-EST ASIATIQUE*

La stratégie économique d'exportation et de « remontée de filière », mise en œuvre à Singapour, a donné des résultats remarquables. Quelques chiffres permettent de le mesurer : la croissance a été fulgurante, en termes de PIB (**10 % de croissance annuelle moyenne pendant les vingt premières années d'existence de la république de Singapour**), ainsi qu'en termes de valeur ajoutée : 28 % en 1970, 42 % en 1973, 13 % en 1977 (choc pétrolier) et 33 % en 1980.

Le rôle des pouvoirs publics dans la mise en œuvre de cette stratégie a été particulièrement décisif, par la **création d'entreprises d'Etat** (chantiers navals *Keppel*, *Singapore Petroleum*, *National Iron and Steel Mill*, *Singapore Electronics*, industries alimentaires et du bois) et **par la mise en place d'organismes spécialisés** (*Development Bank of Singapore*, *Economic Development Board*, *International Trading Company*, *Jurong Town Corporation*).

Les **investissements étrangers** ont été vigoureusement encouragés, non seulement par la disponibilité d'une main-d'œuvre efficace, mais aussi par **un vaste dispositif de mesures incitatives**, comme l'exonération fiscale pendant cinq à dix ans selon la nature de l'investissement, la réduction de l'impôt sur les bénéfices à l'exportation ou encore, l'exonération des droits de douane pour les matières premières.

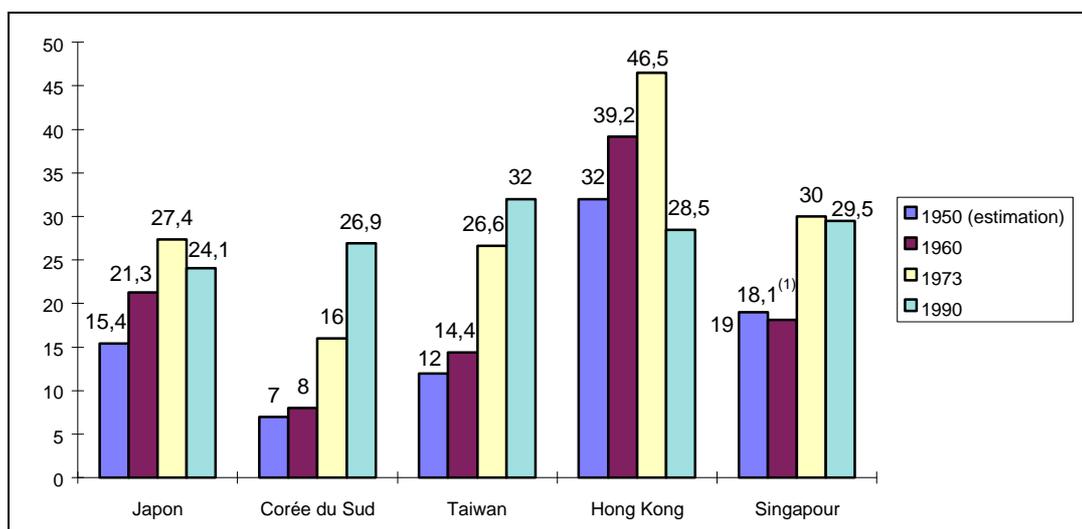
### 1. **L'industrialisation par l'exportation : la voie du rattrapage économique suivie par les NPI d'Asie**

A la suite du Japon, qui apparaît, malgré ses spécificités dans l'ensemble de l'Asie orientale, comme le précurseur de cette stratégie, Singapour s'est engagé, aux lendemains de son indépendance, dans une stratégie économique baptisée, par la suite, par les théoriciens de l'ajustement structurel et du rattrapage économique, de stratégie « d'industrialisation par l'exportation ».

a) *Un développement industriel massif, tourné exclusivement vers l'exportation*

Pour schématiser les différentes étapes de ce processus, on peut dire qu'il commence, dans de nombreux pays (Singapour étant du fait de la géographie, dans une situation particulière à cet égard) par une réforme des structures agraires et une « révolution verte » augmentant les rendements agricoles. Puis, toujours au **stade initial**, se développe une **industrie de main-d'œuvre peu qualifiée**, de niveau technique et de complexité faibles, tournée vers l'exportation. Ce type de développement est très fortement **créateur d'emplois** : en conséquence, la part du secteur manufacturier dans l'emploi total devient prépondérante. Cette évolution est manifeste au Japon et chez les quatre dragons depuis 1950 :

**PART DU SECTEUR MANUFACTURIER  
EN % DU TOTAL DANS LES NPI D'ASIE**



*Source* : *Annuaire des statistiques du travail, BIT*, in « *Le développement économique de l'Asie orientale* », *op. cité*.

On peut estimer que le Japon, Hong Kong et Singapour ont atteint au milieu des années soixante-dix le stade dit « d'industrialisation maximale ».

b) *Une stratégie de « niches » et de spécialisation*

Chaque pays se spécialise dans la **conquête d'un marché mondial**, ce qui lui offre des débouchés quasi-illimités. L'exemple traditionnel est celui de l'industrie de la photo : inexistante dans les années 1950, elle se développe au Japon dans les années 1960 où elle est exportée à 80 % (en valeur).

Chaque pays d'Asie s'attache ainsi à conquérir une position dominante dans une ou plusieurs industries particulières : Singapour devient leader mondial des disques durs pour ordinateurs personnels, Hong Kong leader du jouet électronique, la Corée du Sud leader pour les téléviseurs et Taiwan pour les consoles d'ordinateurs. En définitive, ces pays se forgent un **avantage compétitif** apprécié sur le marché mondial, qui leur permet d'amorcer une progressive **remontée de filière vers les productions et technologies à plus forte valeur ajoutée**.

La stratégie de promotion des exportations n'a pas pour objectif de développer une économie nationale autosuffisante, mais, au contraire, vise à s'insérer de façon optimale dans la **division internationale du travail**. L'économie peut donc avoir une structure industrielle déséquilibrée et être organisée autour de quelques **niches d'activités**.

Cette stratégie se double d'une tactique **d'élimination de la concurrence** par un avantage de prix qui autorise la conquête fulgurante des marchés mondiaux, grâce à l'utilisation des techniques modernes de production, à l'achat de composants intermédiaires aux meilleurs prix mondiaux, à la qualité d'une main-d'œuvre initialement bon marché et, dans les années concernées, à une parité monétaire offrant une prime de compétitivité.

Dès que l'amorçage des exportations est réalisé, **des entreprises locales se créent** dans les secteurs concernés. C'est ainsi que le Japon a, au début des années 1980 et en l'espace de quelques années, ravi aux Etats-Unis la première place en matière de composants électroniques et de mémoires dynamiques à très haute intégration.

Le développement devient alors plus ou moins **endogène**. C'est **l'effet d'entraînement des exportations**.

Initialement très concentrées sur quelques spécialités, les exportations se diversifient et se sophistiquent par la suite. On estime qu'au moins **trois vagues de spécialisations** se sont succédées pour les NPI, de produits peu élaborés vers les produits de haute technologie : une **division verticale** du travail s'instaure d'ailleurs, entre les pays les plus développés et leurs voisins, au fur et à mesure de la montée en gamme du tissu industriel de ces pays.

c) *Une augmentation corrélative des revenus et de l'épargne*

Parallèlement, et contrairement à une idée généralement répandue, les analyses concordent pour estimer que **les revenus de la population s'accroissent rapidement**, dès le début du processus d'industrialisation rapide, mais en partant, il est vrai, d'un niveau très bas. L'appel massif à la **main-d'œuvre féminine** est une caractéristique commune à tous les dragons d'Asie, qui entraîne des modifications sociales très profondes et explique en partie la chute rapide du **taux de fécondité**. Les emplois salariés se généralisent.

**L'accroissement rapide des rémunérations** -qui n'exclut pas la dispersion des revenus- dans les pays concernés entre 1950 et 1985 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

**CROISSANCE DES SALAIRES RÉELS AU COURS DES TROIS ÉTAPES DU DÉCOLLAGE ÉCONOMIQUE DU JAPON ET DES NPI D'ASIE**  
(taux de croissance annuel moyen en %)

	Phase initiale		Décollage		« Boom »	
Japon	1952-56	2,5	1956-63	3,6	1963-73	8,2
Corée du sud	1957-64	0,0	1966-75	7,9	1975-79	9,3
Taiwan	1952-60	2,4	1960-73	4,1	1974-85	7,3
Hong Kong	nd	nd	1964-75	3,3	1981-86	7,6
Singapour	1956-74	0,0	1974-78	5,2	1980-85	6,7

*Source : « Le développement économique de l'Asie orientale », op.cité.*

Cette montée rapide des salaires, en affectant la compétitivité-coût, incite à effectuer **des gains de productivité** et à introduire des **améliorations technologiques**, et sert ainsi de moteur au processus de **remontée de filière**.

**L'accumulation du capital** est corrélativement favorisée par l'accroissement très rapide de **l'épargne domestique**, qui est en partie une épargne forcée (liée à la précarité des systèmes d'assurance sociale et de retraite, ou à la restriction d'accès à certains biens durables comme l'automobile, par exemple). Des chiffres édités en 1994 par la Banque mondiale sont à cet égard particulièrement significatifs :

**MONTÉE DE L'ÉPARGNE DANS L'ASIE ORIENTALE ENTRE 1965 ET 1992  
(PART DE L'ÉPARGNE BRUTE DANS LE PIB EN %)**

	<b>1965</b>	<b>1992</b>	<b>Variation</b>
Japon	31	34	+3
Corée	8	35	+27
Taiwan	20	39	+19
Hong Kong	31	31	-
Singapour	30	40	+10

*Source : World Tables, Banque mondiale, 1994.*

On notera toutefois que l'accroissement de l'épargne domestique n'a pas été, chronologiquement, une condition, mais plutôt une conséquence du décollage économique. En général, **l'investissement** a précédé l'épargne, en faisant appel soit à **l'endettement** (comme au Japon ou en Corée), soit aux **capitaux étrangers** (comme à Singapour). La part de l'investissement dans le PIB des NPI a d'ailleurs très rapidement augmenté ces 25 dernières années, et particulièrement l'investissement privé.

*d) Le parti pris de l'insertion dans les échanges internationaux*

La réussite de cette stratégie d'industrialisation par l'exportation repose sur une bonne insertion dans les **échanges internationaux**, grâce à la **diversification progressive des exportations**. Ainsi, dans une première période, les produits exportés par les NPI d'Asie étaient-ils essentiellement des **produits traditionnels**, liés à des savoir-faire locaux ou issus de matières premières, ou des **produits d'assemblage**.

Dans un second temps, ces économies ont servi de **sous-traitants internationaux**, aux activités parfois localisées, en vertu des réglementations locales, dans des **zones franches d'exportation**, qui ont ainsi favorisé la constitution de véritables « places » spécialisées, cristallisant le développement. Ces dernières (les « *Free Trade Areas* », ou zones franches) ont eu un rôle essentiel à Singapour et à Hong Kong, notamment.

## 2. Singapour, un modèle de développement

Singapour a mis en œuvre dès les années 1960 la stratégie d'industrialisation par l'exportation décrite ci-dessus. Remontant sans cesse vers les activités à plus forte valeur ajoutée, l'économie singapourienne n'a cessé de se renouveler et de se diversifier, au point qu'elle est aujourd'hui dominée par les services et non plus par l'industrie, bien qu'elle dispose encore d'un solide tissu industriel, orienté de plus en plus vers la haute technologie.

### a) *Un pays riche*

**Quelques chiffres permettront de mesurer l'ampleur du chemin parcouru et montrent que Singapour n'a désormais plus rien à envier, en termes de niveau de vie, aux pays occidentaux :**

#### SINGAPOUR, PRINCIPALES DONNÉES ÉCONOMIQUES

	1980	1990	1998	1999
PIB (en millions de SGD)	25 091,0	66 406,3	141 262,0	143 981,3
PNB (en millions de SGD)	24 047	68 230,3	148 508,5	154 659,3
PIB par habitant (en SGD)	9 882,3	22 620	38 418	39 721,4
Balance des paiements (en milliards de SGD)	1,4	9,9	4,9	7,3

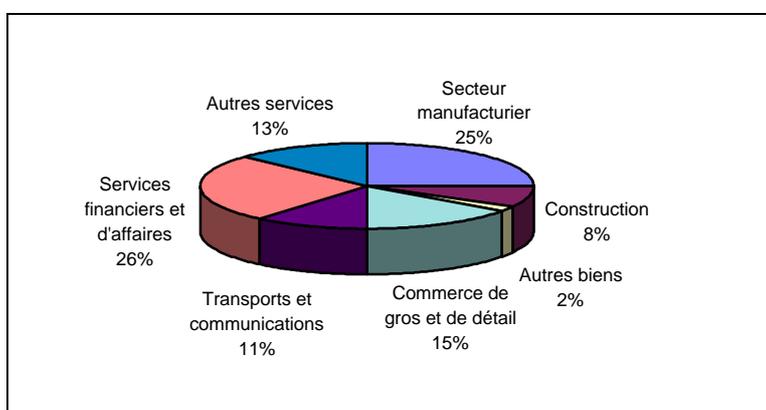
NB : SGD = dollar singapourien (1 SGD = 4,2 FF)

b) *Une économie industrielle tournée vers les services et les secteurs d'avenir*

**1. Prédominance des services**

Les **services** sont désormais prédominants en termes d'activité dans l'économie singapourienne. Si l'agriculture représente 0,7 % du PIB en 1999, l'industrie compte pour 24,3 % et les services pour 75 %. Plus précisément, la répartition est la suivante :

**RÉPARTITION DU PIB PAR SECTEUR EN 1999**



*Source : PEE de Singapour*

Cherchant à concurrencer Hong-Kong **comme place financière asiatique**, l'Ile-Etat dispose du troisième centre bancaire de la région, mais qui, d'après certains auteurs<sup>1</sup>, est parmi les plus « solides » de la zone. En effet, Singapour fait figure de « Suisse » de l'Asie, marché stable aux risques limités et bénéficiant de surplus budgétaires structurels.

En 1997, la place financière de Singapour était composée de 37 banques universelles, 17 banques spécialisées et 104 banques « *offshore* » et filiales de banques étrangères. Le secteur « *offshore* » a été développé à compter de 1973 pour créer un centre régional spécialisé dans l'intermédiation financière. Singapour est devenu le 4<sup>ème</sup> marché mondial de **devises**. Ses activités **boursières** se modernisent, avec la fusion des marchés d'actifs (stock exchange of Singapore) et de produits dérivés (Singapore International accountary exchange). Un accord d'**interconnexion** avec d'autres places de marché est en cours de mise en œuvre.

<sup>1</sup> Voir Denise Flouzat, « La nouvelle émergence de l'Asie », PUF, 1999.

Depuis la crise asiatique, Singapour a engagé une **déréglementation progressive** de son secteur financier, mise en œuvre par l'autorité monétaire, la MAS, dont l'objectif est d'aboutir, en 5 ans, à une **libéralisation complète du secteur financier**. En particulier, l'obligation de détention du capital des banques à 60 % par une banque locale est levée, ouvrant totalement ce marché aux banques étrangères.

A la mi-octobre 2000, l'autorité monétaire de Singapour a accordé à un certain nombre de licences, qui regroupent des champs d'activité variables (de la banque de plein exercice à l'établissement *offshore*) :

- la licence de *Qualifying Full Banks (QFB)* a été accordée à quatre banques, dont la BNP ;
- la licence de *Restricted Bank* à huit banques, dont la Société générale ;
- celle de *Qualifying Offshore Banks (QOB)*, à plusieurs banques, dont le Crédit lyonnais.

## **2. Qualité des infrastructures**

Singapour bénéficie d'infrastructures nombreuses et de bonne qualité. Outre l'aéroport international de Changi, avec un trafic annuel de 28 millions de passagers, (soit 7 fois la population), le réseau routier et de transports publics, ce sont bien sûr les installations portuaires qui retiennent tout particulièrement l'attention.

### **SINGAPOUR, PARMIS LES PREMIÈRES PLACES PORTUAIRES MONDIALES**

Singapour est le **premier port mondial** en termes de tonnage et le **deuxième opérateur portuaire** de conteneurs derrière Hong Kong. A toute période de l'année, plus de 800 bâtiments sont présents dans le port. En 1999, 141.523 navires ayant un tonnage de 877 millions de tonnes y ont transité, ce qui représente un accroissement du tonnage de 20 millions de tonnes depuis 1998. Singapour est à la convergence de 400 routes navales qui relient plus de 700 ports. La performance des infrastructures logistiques de Singapour, sans cesse modernisées, joue un rôle décisif. 55 % du commerce extérieur se fait avec l'Asie, 42 % des importations sont réexportées, et le commerce extérieur de Singapour représente 11 % de celui de l'Asie (hors Japon).

Basée à Singapour où elle gère 4 terminaux, *PSA Corporation* (en attente d'une privatisation partielle par introduction de 20 % de son capital en bourse) traite **9 % du trafic mondial de conteneurs** et dispose d'une capacité de transbordement de 18 millions de TEU, qui devrait doubler prochainement.

*Source : Singapore Yearbook 2000 et le Nouvel Economiste du 23 février 2001.*

L'activité portuaire est en effet particulièrement intense et reflète l'importance de Singapour comme plaque tournante du commerce international.

### 3. Importance et montée en gamme de la base industrielle

L'économie singapourienne est relativement diversifiée : indépendamment des activités de commerce et financières, le **secteur électronique** (le plus important) et la **pétrochimie** sont les deux pôles actuels d'excellence industrielle. L'Etat poursuit une politique volontariste de montée en gamme et de positionnement dans des secteurs fortement créateurs de valeur (**sciences de la vie et NTIC<sup>1</sup>**). Le but des autorités singapouriennes est de maintenir à **25 %** la contribution de l'industrie au PIB et à **20 %** la proportion de la main-d'œuvre employée dans le secteur industriel.

A cet égard, la construction d'un nouveau pôle pétrochimique, que la délégation a visité, illustre la politique gouvernementale.

Avec l'installation depuis les années 1960 de plusieurs raffineries et usines pétrochimiques sur 7 îles au sud-ouest de Singapour, il est apparu opportun aux autorités singapouriennes de favoriser **l'émergence d'un pôle pétrochimique dans le pays**. Il a donc été décidé de procéder à la poldérisation de 7 îles pour en former une unique, Jurong Island, dotée des infrastructures nécessaires à l'accueil d'un grand nombre d'entreprises du secteur de la pétrochimie et de la chimie.

#### **LE PÔLE PÉTROCHIMIQUE DE JURONG ISLAND**

En terme de capacité de raffinage, Singapour occupe, avec 1.260 millions de barils/jour, la cinquième place en Asie, derrière le Japon, la Chine, la Corée du Sud et l'Inde. Mais en tant que **pôle de raffinage**, Jurong détient le leadership depuis les années 1960, et la troisième position mondiale après ceux de Rotterdam et de Houston.

Compte tenu d'une surcapacité régionale dans le domaine du raffinage, le Gouvernement singapourien favorise l'investissement de sociétés internationales dans le secteur de la **pétrochimie**, et de la **chimie fine, moins concurrencé, et qui permet la création de plus de valeur ajoutée**. Le tableau ci-dessous montre **qu'en 10 années, le secteur de la chimie a rattrapé par sa production celui des hydrocarbures** (stockage, raffinage, lubrifiants) pour devenir le second pôle industriel du pays, **derrière l'électronique**. La chimie réalise ainsi aujourd'hui 10,2 % de la production manufacturière de Singapour, mais 18,1 % de la valeur ajoutée par l'industrie du pays, contre seulement 4,4 % pour les hydrocarbures.

#### **Production d'hydrocarbures et chimique (en millions de SGD)**

---

<sup>1</sup> *Nouvelles technologies de l'information et de la communication.*

	1989	1996	1999
Hydrocarbures	8 732	13 746	13 621
Chimie	4 761	7 163	13 684

En 1999, le secteur de la chimie a attiré des **investissements** d'une valeur de 3 milliards de dollars singapouriens. Cette même année les produits chimiques représentaient 8,93 % des exportations domestiques de Singapour contre 6,1 % en 1989. Les hydrocarbures représentaient 9,84 % en 1999, contre près du quart (23,93 %) en 1989.

Lorsque la phase 3B du projet sera achevée, au début 2002, Jurong Island aura sur 2.650 hectares une capacité d'accueil de **150 entreprises** impliquées dans la filière pétrole-pétrochimie-chimie et employant 30.000 personnes.

*Source : Poste d'expansion économique de Singapour*

### c) *Qualité de main-d'œuvre et absence de chômage*

Le taux de chômage à Singapour est très faible, proche du taux incompressible de « chômage naturel » :

#### LE MARCHÉ DU TRAVAIL À SINGAPOUR

	1995	1996	1997	1998	1999
Population active en milliers	1 749	1 802	1 876	1 932	1 976
Population employée	1 702	1 748	1 830	1 870	1 886
<b>Taux de chômage</b>	<b>2 %</b>	<b>2 %</b>	<b>1,8 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>3,5 %</b>
Nombre d'emplois créés	109 000	102 600	120 300	-23 400	39 900

*Source : Ministry of Manpower*

Aussi le recours à la **main d'œuvre étrangère qualifiée** est-il une nécessité pour l'économie singapourienne. Depuis 1997, le Gouvernement singapourien considère que pour son développement économique, Singapour **doit ouvrir ses portes aux meilleurs talents mondiaux**. Un certain nombre de **mesures** ont été prises dans ce sens, comme l'augmentation des quotas d'étrangers autorisés dans les sociétés, des facilités en matière de logement bon marché (accès aux HDB), ou encore la mise en place d'une nouvelle nomenclature incitative des permis de travail.

Le **salair e moyen** mensuel à Singapour est de **2.487 SGD (environ 10.500 FF)**. Pour les salariés peu qualifiés (salaire inférieur à 1.600 SGD, c'est-à-dire environ 6.700 FF), une loi adoptée en 1968 et modifiée depuis

définit des standards minimaux en termes de congés payés, de congés maladie et maternité. Il n'y a toutefois pas de salaire minimum garanti légal.

Le tableau suivant, tiré du magazine « *Asia Week* » illustre le (haut) positionnement de Singapour dans la région en termes de coûts salariaux (le différentiel est notable avec des pays tels que la Thaïlande, les Philippines ou l'Indonésie, et même la Malaisie) :

**COMPARATIF DES SALAIRES LOCAUX À SINGAPOUR ET DANS LA RÉGION**

Salaires mensuels (USD 1999) <sup>1</sup>	Singapour	Hong Kong	Indonésie	Malaisie	Philippines	Thaïlande
Directeur banque	<b>4 145</b>	2 956	508	1 842	979	794
Architecte	<b>3 216</b>	7 712	224	2 303	918	304
Ingénieur TP	<b>3 184</b>	5 463	224	1 908	918	397
Docteur	<b>4 386</b>	10 184	271	998	979	662
Avocat	<b>4 053</b>	7 712	203	1 579	979	530
Journaliste	<b>2 047</b>	3 856	102	1 125	294	357
Professeur (université)	<b>4 921</b>	16 287	88	2 851	367	662
PDG	<b>11 131</b>	15 975	3 567	7 127	5 916	5 075
Dir. ressources humaines	<b>5 190</b>	9 398	1 750	3 671	2 059	3 326
Directeur informatique	<b>5 190</b>	9 868	1 389	4 079	1 545	3 696
Directeur production	<b>6 740</b>	10 150	2 181	4 364	2 368	2 772
Directeur commercial	<b>4 186</b>	8 454	1 287	2 930	1 949	3 150
Responsable ventes	<b>3 962</b>	6 628	804	1 945	1 465	1 699
Comptable	<b>2 290</b>	3 585	355	1 171	410	1 147
Ingénieur informatique	<b>2 290</b>	3 774	533	1 171	574	927
Secrétaire direction	<b>1 701</b>	2 678	341	669	382	649
Secrétaire	<b>1 326</b>	1 781	210	491	309	446
Chauffeur	<b>975</b>	1 625	157	366	231	240

<sup>1</sup> USD = 1,7 SGD

Source : *Asiaweek*, 17 mars 2000.

Des efforts substantiels ont été accomplis par les autorités singapouriennes en matière **d'éducation**. Alors qu'une large part de la population était illettrée en 1960, le niveau de formation des singapouriens est

*1 Notes : les salaires des cadres sont le résultat d'un sondage auprès d'individus âgés de 30 à 45 ans, ayant au moins 5 ans d'expérience dans leur entreprise actuelle, et ayant au minimum un Bachelor's Degree (BAC +3).*

désormais l'un des plus élevés au monde : le taux d'alphabétisation atteint 95 % et le nombre moyen d'années d'études est de 8. Fruit d'une politique très active dans ce domaine, Singapour bénéficie d'un des plus forts taux de connexion à Internet dans le monde.

*d) Une économie ouverte et une véritable plate-forme régionale*

L'ouverture aux échanges de la Cité-Etat est tout à fait exceptionnelle : **son commerce extérieur total représente près de trois fois son PIB.**

**COMMERCE EXTÉRIEUR**

	1995	1996	1997	1998	1999
<b>VALEUR TOTALE</b>					
Total (prix courants, millions de SGD)	343 828	361 455	382 218	353 627	382 431
<b>Exportations</b>	<b>167 515</b>	<b>176 272</b>	<b>185 613</b>	<b>183 763</b>	<b>194 920</b>
dont exportations domestiques	98 473	103 589	107 535	105 918	116 325
dont exportations non pétrolières	84 751	87 038	91 624	92 445	101 182
dont re-exportations	69 042	72 683	78 077	77 846	77 965
<b>Importations</b>	<b>176 313</b>	<b>185 183</b>	<b>196 605</b>	<b>169 863</b>	<b>188 142</b>
<b>CROISSANCE EN %</b>					
Total (prix courants) augmentation en %	13,2	5,1	5,7	-7,5	8,1
<b>Exportations</b>	<b>13,7</b>	<b>5,2</b>	<b>5,3</b>	<b>-1,0</b>	<b>5,7</b>
dont exportations domestiques	11,2	5,2	3,8	-1,5	9,8
dont exportations non pétrolières	13,7	2,7	5,3	0,9	9,5
don re-exportations	17,4	5,3	7,4	-0,3	0,2
<b>Importations</b>	<b>12,7</b>	<b>5,0</b>	<b>6,2</b>	<b>-13,6</b>	<b>10,8</b>

*Source : Trade Development Board*

L'évolution de la balance des paiements et du niveau des réserves officielles est la suivante :

**BALANCE DES PAIEMENTS**

	1995	1996	1997	1998	1999
Balance des paiements courants (en millions de SGD)	20 462	19 597	25 112	35 188	36 026
Balance globale (en millions de SGD)	12 174	10 407	11 856	4 981	7 321

*Source : Singapore Department of Statistics*

### RÉSERVES ÉTRANGÈRES

(en millions de SGD)	1995	1996	1997	1998	1999
Total des réserves officielles	97 337	107 751	119 617	124 584	128 457

*Source : Monetary Authority of Singapore*

**La part de marché mondiale de la Cité-Etat** a progressé de manière continue de 1991 (1,69 %) à 1996 (2,34 %) et représentait, en 1999, **2,04 %**.

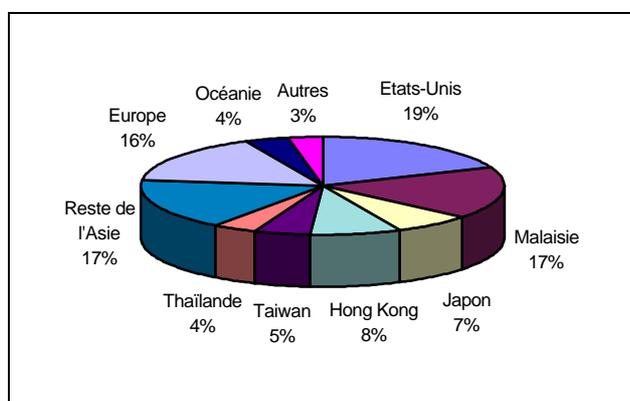
La promotion des exportations (135 % du PIB en 1999) et l'ouverture aux investissements directs étrangers (94 % du PIB en 1999) entrent pleinement dans cette **stratégie d'ouverture sur l'extérieur**.

**En outre, Singapour joue un rôle de plaque tournante régionale.**

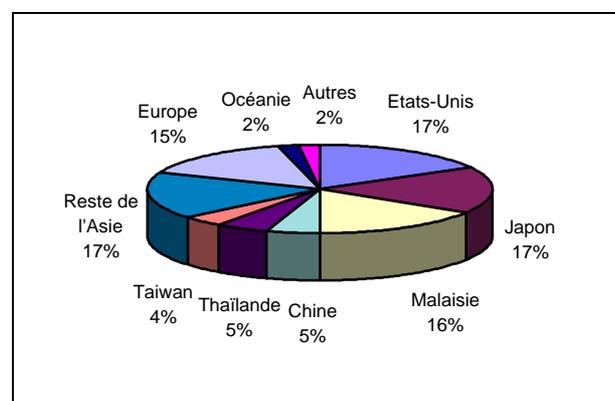
Sur la période 1995-2000, la part des **réexportations** dans les exportations totales s'est établie, en moyenne, à 40 %. Singapour sert de plate-forme régionale pour nombre de ses partenaires asiatiques : la Malaisie, Hong Kong et la République populaire de Chine, le Japon, Taiwan, la Thaïlande représentent respectivement 23 %, 8 %, 7 %, 6 % et 5 % des réexportations en 1999.

### RÉPARTITION DES EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS PAR ZONES

**Répartition des exportations par zone géographique en 1999**



**Répartition des importations par zone géographique en 1999**



La répartition sectorielle des échanges révèle la volonté de promouvoir les **produits à haute valeur ajoutée à Singapour**.

En effet, si 40 % des exportations totales de Singapour sont des réexportations, les **exportations domestiques non pétrolières** représentent, quant à elles, 52 % du total. Cette composante-clé est dominée par **les produits électroniques, dont 5 segments représentent à eux seuls 50 % du total** : les lecteurs de disques (17 %), les circuits intégrés (14 %), les circuits imprimés (13 %), les PC (4 %) et les équipements de télécommunication (2,5 %). En 1999, les **exportations électroniques** ont affiché une progression en valeur de 6,1 %, modérée comparativement aux exportations non électroniques (+22,7 %). Toutefois, il convient de distinguer au sein de cette catégorie, les exportations des lecteurs de disques, en recul de 7,3 %, de **celles des équipements de télécoms et des circuits intégrés, qui ont augmenté de 42,1 % et 19,9 % respectivement**.

Par ailleurs, les **exportations chimiques** représentent 10,3 % des exportations domestiques non pétrolières. Elles ont augmenté de 45,1 % en 1999, dont notamment le segment des produits pharmaceutiques (+236,7 %).

**Les exportations domestiques pétrolières** représentent 8 % des exportations totales de Singapour. En 1999, la reprise des exportations domestiques pétrolières en valeur (+12,4 %) est directement liée à la remontée des cours du brut. L'évolution en volume est, en revanche, marquée à la baisse de 10,8 %. Les raffineries opèrent au-dessous de leurs capacités à cause des surcapacités régionales et de la concurrence induite au niveau des prix (Inde, Taiwan).

En l'absence de ressources naturelles propres et compte tenu du rôle de plate-forme régionale de Singapour et de son degré élevé d'insertion dans le « circuit intégré asiatique », **la structure sectorielle des importations**, s'apparente à celle des exportations. Les biens d'équipement (qui incorporent dans ces statistiques, les produits électroniques) constituent 60 % du total, les **produits pétroliers 9 %**, les **produits chimiques 6 %**. Les **produits agro-alimentaires** représentent, quant à eux, 4 %.

Pendant la mission effectuée par la délégation de la commission des affaires économiques, le quotidien « *The Straits Times* », titrait d'ailleurs, non sans fierté, le 10 janvier, sa une sur une étude réalisée conjointement par le magazine américain « *Foreign Policy* » et le cabinet ATKearney, qui décrivait Singapour comme l'économie « **la plus globalisée au monde** ». Le classement avait été établi à partir non seulement des données commerciales et financières, mais également du comportement des agents : contacts avec l'étranger, nombre et durée des appels internationaux, proportion d'expatriés, etc, ...

## **B. LES OUTILS ET LA STRATÉGIE DU DÉVELOPPEMENT**

### **1. La tradition d'un interventionnisme public « éclairé »**

**L'interventionnisme étatique** est une donnée essentielle de l'histoire économique de Singapour ces trente dernières années. A tel point que certains sociologues voient dans l'intervention de l'Etat dans l'économie, fréquente en Asie, l'héritage confucéen des civilisations sinisées, ou encore une manifestation de la notion d'intérêt public, particulièrement forte dans des sociétés où le groupe prime sur l'individu.

Dans une publication de 1993<sup>1</sup> la Banque Mondiale soulignait ainsi que trois dragons sur quatre (Corée, Taïwan et Singapour) disposaient dans leur système institutionnel, d'un ministère central de l'économie, d'une bureaucratie forte, d'une stabilité politique et d'un leadership politique « visionnaire » (ce qui n'était pas à son sens le cas de Hong Kong).

*La Banque Mondiale estimait même que « la bureaucratie peut faciliter ou empêcher les réformes. Dans beaucoup de pays d'Asie du Sud-Est ayant réussi leur industrialisation, l'administration a été l'agent du développement. Les technocrates ont pris part au choix politique de la réforme. A Singapour, bureaucrates et responsables politiques ont travaillé main dans la main pour le programme national ».*

Ce même rapport poursuivait en indiquant que Singapour (comme la Corée et Taiwan) bénéficiait d'un **leadership politique « visionnaire »** et d'une administration efficace. Ces pays auraient également, toujours dans la même analyse, **construit le consensus national sur l'objectif du développement** et se seraient appuyés sur un appareil centralisé de mise en œuvre de leurs stratégies interventionnistes. Et la Banque Mondiale d'en conclure : *« contrairement aux idées mondialement reçues, un des facteurs de succès économique de l'Asie du Sud-Est a été un Gouvernement actif. Mais ce n'est pas plus d'intervention qui a été le facteur-clé de réussite, mais une meilleure intervention ».*

A Singapour, plusieurs agences d'Etat sont en charge de la mise en œuvre de la politique industrielle. Trois d'entre elles sont particulièrement significatives :

⇒ le « **Trade Development Board** », qui a 5 fonctions principales : promouvoir la **liberté commerciale** dans les forums de négociation internationaux ; **explorer les marchés et produits** susceptibles de constituer

---

<sup>1</sup> « *The lessons of East Asia, an overview of Country experience* », World Bank, 1993.

des niches pour les exportations singapouriennes ; faire de Singapour une **base attractive** pour les acteurs du commerce international ; développer **l'infrastructure commerciale et d'affaires** de Singapour ; aider les entreprises singapouriennes à **investir à l'étranger** ;

⇒ **l'« Economic Development Board »** (EDB) qui sera l'objet de plus amples développements ci-après, car elle est, depuis 1961, l'agence gouvernementale chargée de la définition et de la mise en œuvre de la **stratégie de développement économique et industriel de Singapour** ;

⇒ **la « Jurong Town Corporation »** (JTC), établie en 1968, qui est l'agence singapourienne chargée du développement et de la gestion des **parcs industriels spécialisés**. Sa mission est de soutenir la croissance de l'économie singapourienne en fournissant aux industriels un vaste choix d'installations à des prix compétitifs.

*a) L'Economic Development Board, agence de prospective, de développement économique et de capital-risque*

L'Economic Development Board, qui dépend du ministère du commerce et de l'industrie, est **l'un des principaux moyens d'action** du Gouvernement singapourien dans le domaine économique. Cette administration a joué un rôle essentiel dans le développement de l'industrie manufacturière, des services à l'industrie et du secteur des services.

Ses **attributions** et ses **moyens** sont très larges et son action est, actuellement, largement orientée vers **l'émergence des nouvelles technologies** :

### LES BUTS DE L'EDB

● **Vision** : « *Faire de Singapour une économie du savoir vibrante et robuste* ».

● **Mission** : Promouvoir et développer les industries de l'économie du savoir, au travers du programme « *Industrie 21* », programme décennal dont le but est de favoriser l'accès de l'industrie à l'économie du savoir, et pour cela :

- favoriser un « écosystème » de **commerce électronique** pour entrer dans l'économie numérique ;
- promouvoir les services et applications **mobiles** et faire de Singapour une plate-forme régionale en la matière ;
- encourager les sociétés du secteur des nouvelles technologies à faire de Singapour leur base de **recherche et développement** ;
- chercher à développer de **nouveaux secteurs d'activité** à Singapour ;
- promouvoir **l'innovation** ;
- promouvoir des incitations et des infrastructures pour les activités de la **société de l'information** ;
- **encourager la formation** dans les domaines des NTIC, des sciences de la vie, de l'optique, des circuits intégrés et de la logistique ;
- faciliter le **recrutement** de la main-d'œuvre qualifiée étrangère.

*Source : EDB's Yearbook 2000.*

Les principales actions de l'EDB visent à :

- fournir un **service intégré d'aide à l'investissement** (de l'identification des opportunités commerciales à la mise en œuvre rapide des projets) ;
- développer des **programmes et incitations** diverses qui répondent aux besoins de l'économie, aux tendances technologiques et aux aspirations de développement de Singapour ;
- **soutenir les entreprises** basées à Singapour pour leur planification stratégique et le développement de leur activité régionale à partir de Singapour.

Les déclinaisons de ces principes sont nombreuses :

- programme d'aide aux « *entreprises locales prometteuses* » ;
- soutien à l'industrie manufacturière ;
- aide à l'implantation ;
- actions de formation ;

- actions de promotion des infrastructures ;
- co-investissement dans les entreprises à fort potentiel (où l'Etat singapourien peut même prendre temporairement une part en capital).

Cette agence est particulièrement active, comme le montre son bilan d'activité :

#### **EDB : LE BILAN 1999 SELON SON PRÉSIDENT**

En 1999, l'économie singapourienne a cru de 5,4 %, dont 13,9 % dans le secteur de l'industrie manufacturière, secteur qui a été un instrument essentiel pour faire sortir Singapour de la crise asiatique.

L'action d'EDB a apporté à l'économie singapourienne 8 milliards<sup>1</sup> de dollars singapouriens d'investissements en actifs fixes en 1999, et 1,6 milliards<sup>2</sup> de dollars singapouriens de volume d'affaires dans les services, générant une valeur ajoutée de 7,7 milliards<sup>3</sup> de dollars singapouriens et créant 21.000 emplois.

Dans le secteur manufacturier, la ventilation sectorielle et régionale des investissements est la suivante :

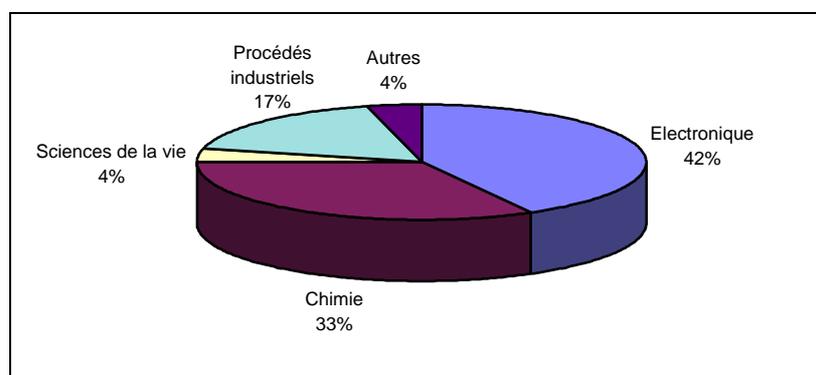
---

<sup>1</sup> 33,6 milliards de francs.

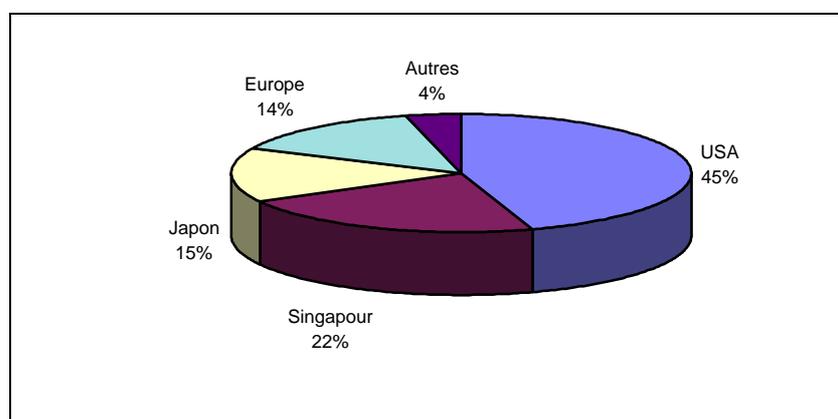
<sup>2</sup> 6,72 milliards de francs.

<sup>3</sup> 32,34 milliards de francs.

### INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS PAR SECTEURS EN 1999



### RÉGION D'ORIGINE



*Source : EDB's Yearbook 2000.*

#### *b) La « Jurong Town Corporation », fer de lance du développement industriel*

La « *Jurong Town Corporation* » est une agence d'Etat créée en 1968 qui a pour rôle de **développer et gérer des parcs industriels spécialisés**. Sa « *vision* », qui résume la philosophie de son action, est la suivante : « *JTC sera un développeur industriel d'envergure mondiale, et un élément majeur pour accroître la prospérité de l'économie de Singapour. Nous satisferons nos clients par les meilleures installations possibles, un service légendaire et un partenariat durable* ».

Outre les **37 parcs industriels spécialisés** (chimie ; pharmacie ; high tech ; fabrication d'eau...), situés tout autour de l'île dont JTC a la gestion, sa filiale, JTC international, a investi plus de 570 millions de dollars singapouriens (environ 2,4 milliards de francs) dans 25 parcs industriels et

projets d'infrastructures en Asie (Chine, Inde, Indonésie, Philippines, Taïwan, Thaïlande, Vietnam). Parmi ceux-ci figurent le « *TechPark* » International de Bangalore (Inde) ou le « *Xinsu Industriel Development* » (Suzhou, Chine).

L'activité de JTC est très large : non seulement concevoir et réaliser les parcs industriels, mais également fournir aux investisseurs (en location de long terme, pour 30 ans renouvelables) **des installations et équipements « clés en mains »** parfaitement adaptés à leurs besoins.

JTC a également la charge de programmes de logements pour les « talents étrangers », afin de fournir aux expatriés des appartements à louer dans des immeubles appartenant à l'Etat.

Le pôle pétrochimique de Jurong, que la délégation a visité, et dont la réalisation fait intervenir JTC et EDB, est un bon exemple de l'étendue des missions de JTC :

#### LE RÔLE DE JTC POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PÔLE PÉTROCHIMIQUE DE JURONG ISLAND

Le projet a été confié en 1991 à la Jurong Town Corporation. Les travaux de poldérisation ont débuté en mars 1995, et devraient se poursuivre jusqu'en 2005. A cette date, non seulement l'espace entre les 7 îlots initiaux aura été comblé, mais une surface importante aura été gagnée sur l'eau vers l'ouest.

Jurong Island couvrira alors 2.650 hectares contre 1.000 pour la surface cumulée des 7 îles initiales. De plus, « Jurong Island Tuas View A et B », deux autres zones voisines, couvriront 2.500 hectares poldérisés supplémentaires pour accueillir des usines du secteur de la chimie.

Le coût total des travaux de poldérisation incluant celle de Tuas View est estimé à **7,4 milliards de dollars singapouriens** (31 milliards de francs environ).

#### ÉCHÉANCIER

	Durée des travaux	Surface
Phase 1	3/1995-1998	203,3 ha
Phase 2	7/1996-6/1999	444,2 ha
Phase 3	7/1997-5/1999	34,2 ha
Phase 3B	12/1998-12/2001	977,4 ha
Phase 4 + Tuas View	6/2000-2005	2.500 ha

Une digue de 2,3 km et 57 m de large permet depuis mars 1999 à Jurong Island d'être reliée au reste du pays. Elle supporte une route à 4 voies, prévue pour un trafic de 5.000 véhicules par heure, ainsi que diverses connexions aux réseaux du pays. Une centrale alimentée au gaz, d'une capacité de 650 MW et fournissant de la vapeur aux usines de l'île, est actuellement en construction par Alstom. Elle devrait entrer en production en avril 2001. Une station de lutte contre les incendies et traitement d'urgences médicales a été ouverte en juin 1999, avec des équipements permettant d'intervenir sur les sites de catastrophes industrielles.

En outre, les employés sur Jurong Island ont à leur disposition des services tels que commerces, restaurants, banques, bus, parkings ...

En 2002, Jurong Island disposera d'un centre de recherches, le Chemical Engineering Research Institute (CERI), ainsi que d'un centre de formation (Process Training Centre).

Ces réalisations rencontrent un succès réel. A Jurong Island, les plus grands noms de la chimie se sont implantés (Shell, Exxon, Mobil, Chevron Chemical, Celanese, SRC, Continental Chemical Corporation, Mitsui Chemicals, Basf et Dupont, notamment).

Au total, en 1999, JTC a enregistré un montant de **36 milliards de dollars singapouriens** (151,2 milliards de francs) d'investissements pour le parc de fabrication d'eau, le pôle chimique de Jurong et le parc pharmaceutique de « *Tuas View* » qu'elle a en gestion.

## **2. La culture de l'anticipation : une économie tournée vers l'avenir**

### *a) Un recyclage économique perpétuel*

Comme cela a déjà été évoqué dans les développements précédents, les pouvoirs publics singapouriens sont perpétuellement désireux de développer de **nouveaux secteurs à fort potentiel et à valeur ajoutée élevée**.

Un « recyclage » permanent de l'économie s'opère ainsi sous leur influence, alimentant le phénomène (accéléré par la rareté de l'espace et des ressources humaines) de destruction créatrice qui caractérise le progrès. Ainsi l'activité des chantiers navals devrait-elle disparaître prochainement pour être remplacée par des industries à plus forte valeur ajoutée.

Après l'électronique, la chimie et les services, les secteurs actuellement favorisés sont :

- les technologies de l'information ;
- les sciences de la vie.

**Pour la mise en œuvre de cette stratégie d'anticipation, l'Etat singapourien non seulement investit, comme cela vient d'être détaillé, mais prend également des risques.**

Ainsi, depuis 1985, EDB a engagé une **activité de capital risque** destinée, d'une part, à développer ce secteur et, d'autre part, à servir ses propres objectifs (développement de certains secteurs industriels, émergence de sociétés leader à Singapour, accompagnement de la projection régionale des

sociétés implantées dans l'île, promotion de l'investissement et de la recherche).

Le premier fonds le capital risque lancé par l'EDB en 1986, « *Transtech* » dans le secteur des **technologies de l'information**, fut suivi de nombreux autres fonds spécialisés, notamment dans le **capital d'amorçage**, dans le secteur de la **communication et des médias**, dans les **sciences de la vie**, dans le « *m-commerce* » (c'est-à-dire les applications mobiles du commerce électronique).

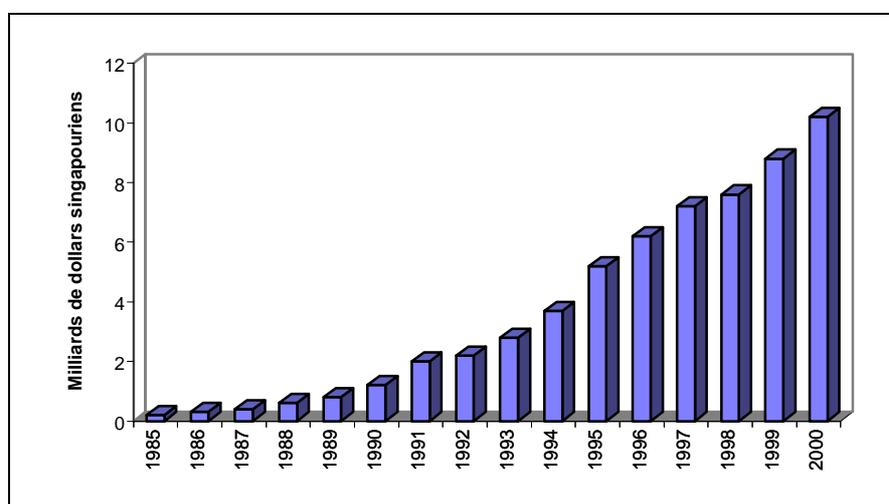
Dans les **biotechnologies**, par exemple, deux fonds gouvernementaux, portés par l'EDB, existent :

– l'un, destiné au co-investissement (capital-risque) dans les jeunes pousses du secteur, est doté d'un milliard de dollars singapouriens (4,2 milliards de francs) ;

– l'autre, destiné à promouvoir la recherche dans ce secteur, est également doté d'une enveloppe d'un milliard de dollars singapouriens.

L'évolution de l'enveloppe des fonds de capital-risque portés par l'EDB ces quinze dernières années est particulièrement impressionnante :

#### MONTANT DES FONDS DE CAPITAL-RISQUE GOUVERNEMENTAUX



*Source : EDB's Yearbook 1999/2000*

La délégation a d'ailleurs pu se rendre compte de l'efficacité de cet apport -par définition temporaire- en fonds propres aux entreprises à fort potentiel, afin de faciliter leur implantation à Singapour, au travers de l'étude d'un **exemple concret** : celui de la société française GEMPLUS.

## LE RÔLE D'EDB POUR L'IMPLANTATION DE GEMPLUS À SINGAPOUR

● Dans les années 1980, les autorités singapouriennes cherchent à développer le **secteur électronique**. A la suite d'une rencontre en 1988 entre le Président-fondateur de Gemplus et un responsable d'EDB, et à l'initiative d'EDB, la société vient s'installer dans la Cité-Etat.

● **Les aides apportées par le Gouvernement singapourien** ont été multiformes :

– **participation au capital** via un fonds de capital-risque détenu par l'Etat (l'entreprise publique Singapore Technologies) ;

– **allègements fiscaux** (liés au fait qu'il s'agissait d'une société en démarrage dans un secteur prioritaire, ayant choisi Singapour comme siège régional) ;

– **financement des activités de recherche** par un fonds public singapourien ;

– **financements publics** pour la formation du personnel.

● **Singapour a en contrepartie bénéficié de la forte croissance des résultats de Gemplus**

Le groupe, qui comprend 6.000 personnes dont **400 à Singapour**, est le leader mondial de l'industrie de la carte à puce, avec une part de marché de 37 %.

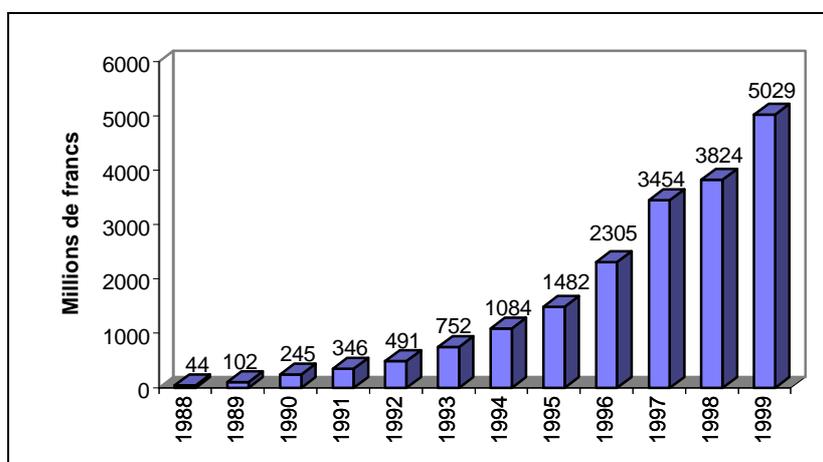
La Cité-Etat accueille le siège Asie-Pacifique du groupe, ainsi qu'un centre de production qui a produit plus de 100 millions de cartes depuis son ouverture en septembre 1998.

Son activité régionale est principalement portée par la technologie GSM (téléphonie mobile), la banque mobile et les transports. A Singapour, la société participe au projet ERP (*Electronic Road Pricing*) qui est un système de péage électronique ayant pour but la régulation de la circulation dans la « City » aux heures de pointe. Gemplus travaille encore sur de nombreux projets comme une carte d'identification pour l'immigration singapourienne ou la carte de fidélité de Malaysian Airlines.

**L'Asie est une région particulièrement dynamique pour Gemplus**, qui y réalise 18,5 % de son chiffre d'affaires. Après la crise de 1998 qui a secoué la région, le marché de la carte à puce en Asie Pacifique connaît à nouveau une véritable explosion. Le marché a cru de 35 % l'année dernière et représente 300 millions des 1,4 milliards de cartes vendues dans le monde, soit plus de 21 %.

En 1999, sur les **5 milliards de francs de chiffre d'affaires** enregistrés par la société, 937 millions étaient réalisés en Asie. La croissance des ventes sur cette zone par rapport à l'année précédente (49 %), est plus importante que la croissance générale de Gemplus sur la même année qui atteignait 38 %. En 2000, la croissance pourrait même atteindre les 60 %, tirée par le développement des applications mobiles et du commerce électronique.

### GEMPLUS : EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



*Source : Gemplus.*

#### *b) La formation de la main d'œuvre : une priorité*

Singapour parie sur « l'économie de la connaissance », (*knowledge-based economy*) qui nécessite un fort niveau d'éducation. Le programme gouvernemental « *Industry 21* » (Industrie pour le XXI<sup>e</sup> siècle) cherche à **attirer à Singapour les grandes universités**, pour contribuer à fonder l'économie singapourienne sur le savoir, avec l'appui des réseaux de télécommunications et d'Internet.

A cet égard, le choix, effectué par l'INSEAD, de Singapour pour sa deuxième implantation, est particulièrement symbolique.

L'INSEAD a construit en effet un deuxième campus à Singapour. A l'instar de celui de Fontainebleau, ce campus couvrira 2,86 hectares, dont la première tranche (1,2 hectare) a été inaugurée fin 2000. La construction se fera en quatre étapes et sera échelonnée jusqu'en 2020. Elle devrait coûter 60 millions de dollars singapouriens (soit 252 millions de francs). A tous les niveaux (acquisition du terrain, financement des travaux et de la recherche, acquisition du matériel pédagogique, obtention des permis de travail, facilités fiscales), **le gouvernement singapourien**, très soucieux d'attirer la fine fleur des écoles internationales et donc des élèves, **n'a pas ménagé son soutien**. Cette aide a sans doute pesé dans le choix de cette implantation dans la ville-Etat plutôt que dans d'autres métropoles asiatiques telles que Hong Kong ou Kuala Lumpur.

L'INSEAD accueille 55 étudiants en MBA<sup>1</sup> à Singapour (avec un cursus partagé entre les deux campus de Singapour et de Fontainebleau) et 1.500 cadres de haut niveau dans ses bâtiments provisoires, chiffres qui devraient ensuite passer à 4.000 et 4.500. Possédant au moins trois langues, ces étudiants appartiendront à de très nombreuses nationalités et cultures, dont aucune ne doit être réellement dominante. L'école se veut en effet résolument internationale.

La volonté de la Cité-Etat d'être un centre névralgique pour les **technologies de l'information et la haute technologie** transparaît dans le « rapport sur la compétitivité mondiale », publié par le « *World Economic Forum* » de Davos. En 1999, Singapour y a été classée :

– au 1<sup>er</sup> rang mondial selon l'indice synthétique de compétitivité calculé par cet organisme ;

– au 1<sup>er</sup> rang pour l'utilisation des licences technologiques étrangères ;

– au 6<sup>e</sup> rang pour les dépenses de recherche et développement des entreprises ;

– au 9<sup>e</sup> rang en termes de capacité d'innovation ;

– au 10<sup>e</sup> rang en termes de formation continue des employés.

Il est significatif de constater que Singapour présente un **taux d'utilisation des nouvelles technologies parmi les plus élevés au monde**, taux qui résulte d'une politique volontariste des autorités locales. Ainsi, en 1999, près de **59 % des foyers** étaient équipés d'un ordinateur personnel (54 % aux Etats-Unis), **57 %** disposaient d'un accès à Internet (40 % aux Etats-Unis) et **61 %** étaient abonnés au téléphone mobile (34 % en France à cette date, ce taux ayant, depuis, augmenté), les trois-quarts des entreprises étant informatisées (81 % reliées à Internet et près d'un tiers ayant développé un site).

Si le taux d'utilisation des nouvelles technologies doit beaucoup aux actions de promotion et de sensibilisation menées par les autorités locales, certaines initiatives n'ont pourtant pas encore eu les effets escomptés, à l'image du projet de déploiement d'un réseau (haut débit) desservant l'ensemble de l'île, baptisé « *Singapore ONE* », qui a coûté 1,2 milliard de francs. Les prévisions tablaient sur 400.000 utilisateurs à l'horizon 2001 mais ce réseau ne compterait pour l'instant que 29.000 abonnés environ.

---

<sup>1</sup> *Master of Business Administration, formation supérieure de 3<sup>ème</sup> cycle.*

**Le Gouvernement mène une politique active d'évaluation des besoins de formation et d'adaptation du système éducatif à l'usage des NTIC.** Un programme d'équipement (doté d'1,1 milliard de dollars américains dans le primaire et dans le secondaire) est en cours pour familiariser les élèves aux nouvelles technologies (dans les classes, l'objectif est d'arriver à un PC pour deux élèves).

Le Gouvernement évalue régulièrement les besoins du pays en **personnels qualifiés** dans le domaine des NTIC. Ces besoins augmentent actuellement à un rythme supérieur à 10 % et devraient atteindre près de 45.000 personnes en 2000, dont la moitié dans le domaine du logiciel. Les pouvoirs publics favorisent donc l'immigration de main d'œuvre qualifiée, particulièrement dans ce secteur.

### **3. La qualité du cadre juridique : sécurité réglementaire et incitations fiscales**

#### *a) Sécurité juridique*

La **sécurité juridique** et **l'absence de corruption** sont des points forts de Singapour. Tant sur le plan de la réactivité et de l'efficacité de l'administration que de la lisibilité et de la stabilité de la réglementation, **les avis recueillis par la délégation auprès des expatriés français à Singapour sont unanimement positifs.** Le droit commercial et des affaires est un facteur favorable au développement économique de Singapour.

D'ailleurs, une récente étude -citée par les autorités singapouriennes rencontrées par la délégation- a officiellement classé Singapour au premier rang mondial en termes de qualité du système légal pour le développement des affaires :

**SINGAPOUR, MEILLEUR SYSTÈME LÉGAL**  
(Extrait d'une dépêche de presse)

*« Singapour, 12 juin (AFP). Les systèmes légaux de Singapour, du Japon, de Hong-Kong sont jugés comme les meilleurs d'Asie par des hommes d'affaires expatriés, alors qu'ils considèrent ceux d'Indonésie, de Chine et du Vietnam comme les plus mauvais, selon une enquête de la firme d'études privée Political and Economic Risk Consultancy Ltd. (PERC).*

*Le PERC souligne que la crise financière de 97 et 98 a fait ressortir de nombreuses faiblesses judiciaires en Asie.*

*Sur l'échelle PERC de 0 à 10, 0 étant le meilleur score et 10 le plus mauvais, Singapour a obtenu 2,57, le Japon 3, Hong Kong 3,76, Taïwan 6, les Philippines 6,5, Thaïlande 6,67, Corée du Sud 6,83, la Malaisie 7,43, l'Inde 8,4, le Vietnam 9, la Chine 9,33 et l'Indonésie 9,38.(...)*

*Alors que le système judiciaire de Singapour est critiqué sur la question des droits individuels, le sondage PERC reflète l'opinion très favorable des expatriés à Singapour sur l'efficacité de la justice commerciale.*

*Le sondage a été réalisé auprès de 1.000 professionnels résidant pour la plupart dans les pays mentionnés. Il a été complété par les opinions d'expatriés et de nationaux en Australie et aux Etats-Unis. L'Australie et les Etats-Unis sont ainsi notés derrière les trois meilleurs pays asiatiques, avec les notes respectives de 4,5 et 5. »*

Au-delà de la qualité d'ensemble du système légal et judiciaire, propice au développement des affaires, **Singapour a mis en place une politique réglementaire et fiscale très active d'attraction des investissements**, qui repose sur un arsenal impressionnant de mesures, alliant statut fiscal allégé pour les entreprises en démarrage, exonérations pour les dépenses de recherche, statuts particuliers pour les sièges à dimension régionale et incitation à l'implantation d'investissements étrangers.

*b) Compétitivité et incitations fiscales*

Le but clairement affiché par les autorités singapouriennes est de réduire les coûts fiscaux pesant non seulement sur les ménages mais aussi sur les entrepreneurs, et donc de minimiser la fiscalité de l'entreprise. La fiscalité est en effet perçue comme un outil d'attractivité de Singapour pour les implantations d'entreprises.

Régie par « *l'Income tax act* », la fiscalité à Singapour repose pour l'essentiel sur une fiscalité directe (le taux de fiscalité indirecte s'élevant à seulement 3 %).

Si les non résidents sont imposés au **taux unique de 15 %**, le barème de **l'impôt sur le revenu** est, pour les résidents, progressif : il s'échelonne de **2 à 28 %**. Ainsi, d'après les calculs du Poste d'expansion économique à Singapour, une personne disposant d'un revenu annuel de 50 000 dollars singapouriens (210 000 francs environ) devra acquitter 7 500 dollars d'impôts si elle est non résidente (soit 31 500 francs, soit un taux de 15 %) et 2 400 dollars si elle bénéficie du statut de résident (soit 10 080 francs, c'est à dire **un taux moyen d'imposition de seulement 4,8 %, compte tenu du barème et des abattements**).

**L'impôt sur les sociétés** est, depuis la loi de finances du 28 octobre 1996, fixé à un taux d'imposition sur le bénéfice de **26 %**. **Ce taux, déjà relativement faible, a été depuis lors abaissé, de crainte qu'au vu des plans de réduction d'impôts engagés en Allemagne, au Royaume Uni, en Irlande et en Australie, la fiscalité de l'entreprise à Singapour ne perde sa compétitivité sur le plan mondial<sup>1</sup>**. Pour l'année fiscale 2001, le taux d'impôt sur les sociétés est passé à **25,5 %** et devrait descendre à **24,5 %** pour 2002. Outre des **abattements importants pour les petites et moyennes entreprises**, qui équivalent à une fiscalité allégée pour ce type d'entreprises (le Gouvernement estime qu'en 2002, deux tiers des PME imposables seront taxées à un taux réduit de moitié par rapport au taux normal de 24,5 %), sont pris en compte, dans la définition de l'assiette imposable, un certain nombre de **déductions**. Le régime des amortissements, également fixé par « *l'Income Tax Act* », varie selon les catégories de biens.

Soulignons en outre qu'il n'existe **pas d'imposition spécifique sur les plus values à Singapour**, sauf dans le cas de propriétés immobilières revendues moins de trois ans après leur acquisition (le taux d'imposition est dans ce cas dégressif avec le temps). Les plus values sont taxées à l'impôt sur le revenu, mais là encore de nombreuses exonérations et exemptions existent : **ainsi une fiscalité incitative pour les « jeunes pousses » du secteur des nouvelles technologies prévoit une exonération fiscale de la moitié des plus values réalisées sur les stock options détenues par les salariés de ces entreprises**.

Dans la dernière loi de finances, des allègements fiscaux ont été étendus à l'ensemble des stock options, en dehors même du cas des jeunes entreprises technologiques : **sont désormais exonérées d'imposition les plus values réalisées par les employés sur les stock options de leur entreprise**

---

<sup>1</sup> Cette motivation est expressément affichée sur le site internet du ministère des finances : [www.mof.gov.sg](http://www.mof.gov.sg)

**qu'ils détiennent, dans la limite d'un million de dollars singapouriens (42 millions de francs environ) tous les dix ans.** Au delà, les plus values ne sont taxées qu'après d'importants abattements. L'entreprise doit toutefois proposer un plan de stock options à la moitié au moins de ses salariés si elle veut profiter de ce régime fiscal.

Ces mesures permettent au Gouvernement singapourien d'affirmer<sup>1</sup> : « *Couplée à l'absence de taxation spécifique des plus values et à un taux modeste d'impôt sur le revenu, la taxation des gains liés aux stock options d'employés à Singapour sera [à compter de l'entrée en vigueur de ce régime] très attractive.* » En effet !

Au delà d'un environnement fiscal global conçu pour favoriser l'initiative et l'entreprise, les autorités singapouriennes ont mis en place des outils fiscaux pour agir plus spécifiquement dans certains domaines.

C'est ainsi qu'EDB et le Trade Development Board gèrent nombre **d'incitations fiscales** relevant de leurs attributions respectives, parmi lesquelles le « *Pioneer Status* », qui octroie une exemption d'impôt pendant cinq à dix ans aux sociétés « pionnières » et dont plusieurs entreprises françaises ont bénéficié pour leur implantation à Singapour.

#### QUELQUES INCITATIONS FISCALES À SINGAPOUR

	Activités	Conditions requises	Réductions fiscales
Statut de pionnier ( <i>Pioneer Status</i> )	Secteur manufacturier et services	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduction de nouvelles technologies d'un niveau supérieur à celui existant dans l'île.</li> <li>- Aucune autre société d'activité comparable à Singapour qui n'ait obtenu le statut de pionnier.</li> </ul>	Exemption de l'impôt sur les bénéfices pendant une période de 5 à 10 ans.
Operationnel headquarters ( <i>OHQ</i> )	Siège à Singapour reconnu comme centre opérationnel	Le siège opérationnel doit gérer des sociétés hors de Singapour et fournir des services à celles-ci.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les revenus des services sont imposés à un taux réduit de <b>10 %</b> pendant une durée maximum de 10 ans.</li> <li>- Exemption d'impôt sur les dividendes perçus des filiales ou des partenaires en dehors de Singapour.</li> </ul>

<sup>1</sup> Toujours sur le site internet du ministère des finances

	Activités	Conditions requises	Réductions fiscales
Statut Siège d'Affaires (BHQ)	Siège à Singapour reconnu comme centre d'affaires dans les opérations commerciales d'un groupe opérant sur la région.	Le siège régional doit fournir des prestations de services administratifs aux entités commerciales qui dépendent de lui (au moins 3 sociétés offshores).	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mise en place de programmes d'incitations.</li> <li>– Exemption d'impôt sur les dividendes perçus des filiales ou des partenaires en dehors de Singapour.</li> </ul>
Provision pour Investissements (Investment Allowance Incentive)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Secteur manufacturier et services.</li> <li>– Recherche et développement.</li> <li>– Construction.</li> <li>– Projets visant à la réduction de la consommation d'eau potable.</li> <li>– Projets dans les secteur du tourisme.</li> </ul>	Les investissements doivent être réalisés sous une période de 5 ans, et être utilisés sur une période minimum de 2 ans.	Non imposition d'une partie du bénéfice au plus égale à 50 % du montant de l'investissement.
Incitation au développement et à l'expansion (Development and Expansion Incentive)		Engagement dans de nouveaux projets et dans des activités à haute valeur ajoutée.	Taux de l'impôt réduit à 13 % pour une période de 10 ans.
Incitations aux investissements internationaux directs (Overseas Investment Incentive)	Investissements dans des projets à l'étranger approuvés par l'EDB pour utiliser et développer une nouvelle technologie ou pour acquérir une technologie d'une entreprise étrangère et l'utiliser à Singapour.	Les entreprises doivent : <ul style="list-style-type: none"> <li>– appartenir au moins à 50 % à des citoyens singapouriens ou à des résidents permanents ;</li> <li>– être constituées et résider à Singapour au sens de la loi fiscale.</li> </ul>	Les pertes provenant de la vente des actions ou de la liquidation des entreprises étrangères pouvant s'élever jusqu'à 100 % des capitaux investis peuvent être imputées sur les autres recettes imposables.
Incitations aux investissements locaux (type capital-risque) (Venture capital incentive)	Investissements par des sociétés holdings ou des particuliers dans des entreprises locales.	Les entreprises investissant doivent : <ul style="list-style-type: none"> <li>– appartenir au moins à 50 % à des citoyens singapouriens ou à des résidents permanents ;</li> <li>– être constituées et résider à Singapour au sens de la loi fiscale ;</li> <li>– les investisseurs individuels doivent être des citoyens singapouriens ou des résidents permanents.</li> </ul>	Les pertes provenant de la vente des actions de l'entreprise pouvant s'élever jusqu'à 100 % des capitaux investis peuvent être imputées sur les autres recettes imposables.

	<b>Activités</b>	<b>Conditions requises</b>	<b>Réductions fiscales</b>
Investissement couvert par un emprunt de l'étranger ( <i>Approved Foreign Loan Scheme</i> )	Activités reconnues de fabrication ou dans le secteur tertiaire. Le prêteur doit être non-résident.	Emprunt minimum de 200.000 SGD destiné à l'achat d'équipements de production.	Exemption de retenue à la source sur les intérêts.
Investissement supposant un paiement de redevances à l'étranger ( <i>Approved Royalties</i> )	Activités reconnues de fabrication ou dans le secteur tertiaire. Le bénéficiaire doit être un non-résident.	L'aide fiscale ne doit pas se traduire par une augmentation de l'impôt payé dans le pays receveur.	Exemption totale ou partielle de retenue à la source sur les redevances.
Programme de double déduction pour les dépenses de RD ( <i>Double deduction for R&amp;D expenses</i> )	Dépenses de recherche et développement reconnu par l'EDB.		Double déduction des dépenses de recherche et développement.
Programme de double déduction dans les biens et des services	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à des salons et des foires à l'étranger.</li> <li>- Engagement dans des développements de marchés exports.</li> <li>- Publication dans des brochures orientés « export » reconnues par les organismes singapouriens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'entreprise doit être entreprise résidente.</li> <li>- Elle ne doit pas bénéficier d'autre aide fiscale régie par l'EEI.</li> </ul>	Les entreprises peuvent déduire deux fois les dépenses éligibles à ces activités de leur revenu imposable.

*Source : The Investor's Guide to Singapore 2000, cité dans le « guide de l'implantation à Singapour », PEE.*

*c) Incitations non fiscales*

Les incitations non fiscales et autres programmes d'aide sont nombreux. Le tableau ci-dessous en résume les grands traits :

**INCITATIONS NON FISCALES**

Fond de capital-risque (voir ci-dessus, action d'EDB)	Le capital risque investi par EDB s'adresse tout particulièrement aux PME qui connaissent une expansion rapide mais qui n'ont pas assez d'ancienneté pour accéder aux marchés de capitaux classiques.
Programme d'aide à l'innovation (IDS)	L'IDS concerne des projets de 3 ans maximum qui permettent d'innover dans le cadre d'un produit ou d'un service. L'IDS prend en charge entre 30 % et 50 % des dépenses engendrées.
Total Business Program (TBP)	Le TBP assiste les PME dans leur développement (expansion, acquisition de technologie, partenariat, diversification) en les aidant à construire leur « <i>Total Business Plan</i> ».
Programme d'aide à l'expansion régionale (RFS)	Le RFS finance l'expansion régionale des petites entreprises. Pour en bénéficier, l'entreprise doit posséder moins de 30 millions de SGD d'actifs et dans le cas d'une entreprise de services compter moins de 100 employés.
Entreprise Development Fund (EDF) incluant : – Local Entreprises Finance Scheme (LEFS) – Local Entreprises Technical Assistance Scheme (LETAS)	Le LEFS permet aux PME de bénéficier de taux d'intérêt préférentiels pour les prêts contractés pour l'acquisition de machines, de locaux industriels, le financement du besoin en fonds de roulement. Le LETAS finance l'assistance technique étrangère et en particulier l'intervention d'un consultant jusqu'à hauteur de 70 %.

*Source: The Investor's Guide to Singapore 2000, cité dans le « guide de l'implantation à Singapour », PEE.*

**C. DE LA CRISE À LA CROISSANCE... À LA CRISE ?**

Singapour a très vite surmonté la crise asiatique, qui ne l'a d'ailleurs affecté que par ricochet.

L'objet du présent rapport n'est pas de rentrer dans l'interprétation délicate des causes de cet événement. Au-delà de la crise de confiance qui a

saisi les marchés financiers, des explications macro-économiques -touchant les modalités de la croissance asiatique- et micro-économiques, portant sur les éléments structurels de l'économie, ont été avancées. On a ainsi parlé à la fois d'une crise du régime des taux de change, d'une politique monétaire inadaptée (masse excessive des crédits à l'économie), d'une financiarisation excessive des balances des paiements (avec prédominance des capitaux à court terme), d'un surinvestissement, d'une inflation des actifs, d'une mauvaise allocation des capitaux, d'une mauvaise coordination dans les termes des engagements et des placements des banques et des entreprises, ainsi que de l'immaturation des marchés financiers...

La délégation ne souhaite pas revenir sur ces différentes analyses, d'autant qu'il existe une littérature abondante sur ce sujet. Il suffira, pour le présent propos, de mesurer les conséquences de la crise régionale sur l'économie singapourienne.

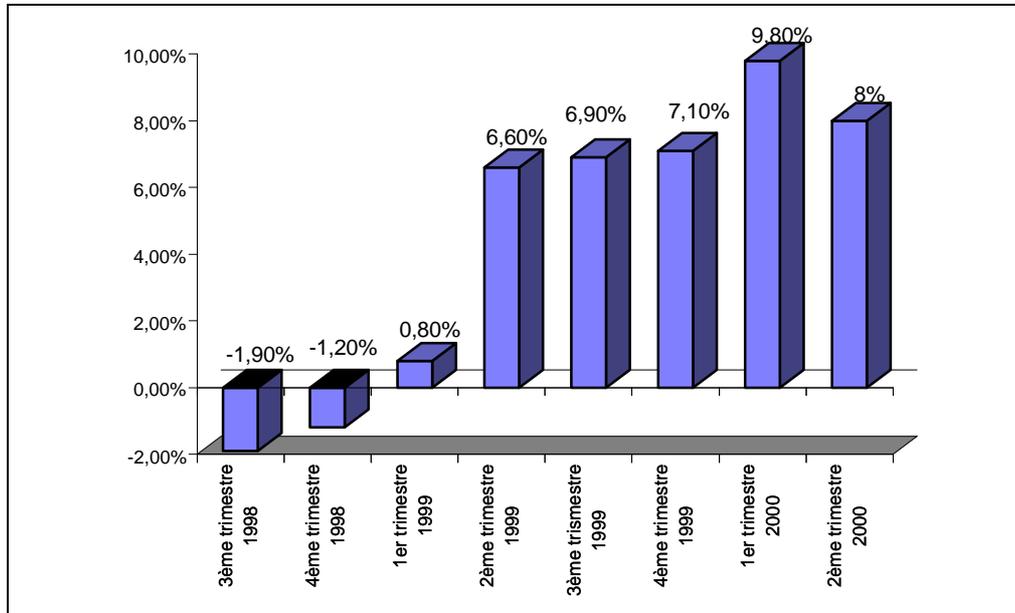
### **1. Un impact mesuré de la crise asiatique de 1997**

Singapour n'a été que peu affecté, dans un premier temps, par la crise financière régionale déclenchée en Thaïlande en été 1997 et qui s'est progressivement propagée, à partir de cette date, aux pays voisins.

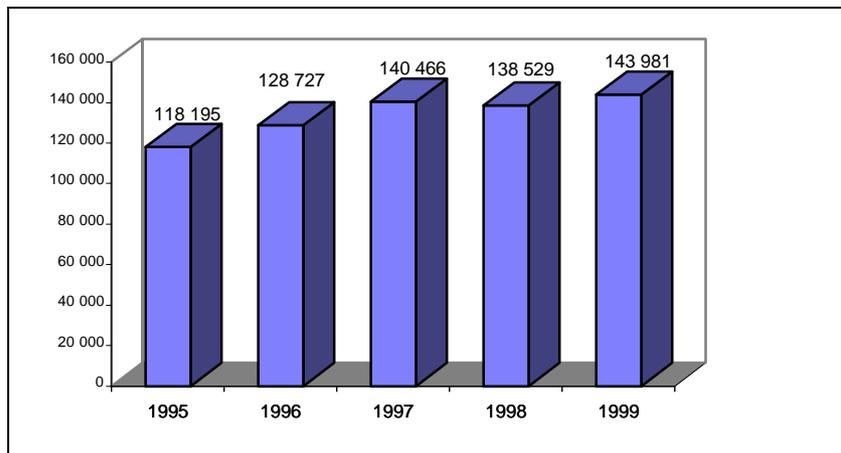
Ce n'est qu'à la fin de 1998 que l'économie fut touchée, principalement par le biais de **l'effondrement du commerce intra-asiatique**, ainsi que par le recul de la demande mondiale.

Au total, les graphiques ci-dessous illustrent le ralentissement -temporaire mais réel- de l'économie singapourienne en 1998 :

**EVOLUTION TRIMESTRIELLE DU PIB  
(À PRIX CONSTANT 1990, EN GLISSEMENT ANNUEL)**



**EVOLUTION DU PIB ANNUEL EN MILLIONS DE DOLLARS SINGAPOURIENS**



Le tassement de la croissance n'aura été que très passager.

## 2. Une flexibilité de l'économie qui a favorisé une reprise rapide

### a) *La croissance retrouvée dès 1999*

#### ● Une reprise « tirée » par la demande occidentale, puis asiatique

Après la récession de 1998, Singapour a **renoué avec la croissance dès 1999**. La reprise de l'activité a été « tirée » par la **demande extérieure**, stimulée par un environnement international très porteur, notamment dans le **secteur électronique**, à partir de la fin 1998.

Les effets de la crise ont ainsi été amortis par le **différentiel de conjoncture entre l'Asie** d'une part, en récession pendant 2 ans, et **les Etats-Unis et l'Europe**, d'autre part. Les exportations de Singapour vers l'Asie (55 % des exportations totales en 1998) ont chuté de 5 %, tandis que les Etats-Unis et l'Europe les tiraient à un rythme de respectivement 7 % et 15 %. Par ailleurs, la **dépréciation du change effectif réel** a stimulé les exportations.

Il convient toutefois de noter que le **rebond du commerce intra-régional** en 1999 est rapidement venu prendre le relais. Les exportations vers l'Asie ont progressé de 11 % en 1999, tandis que les Etats-Unis les tiraient à un moindre rythme (de 2 %). Quant aux exportations vers l'Europe, elles ont diminué de 4 %. L'analyse géographique des exportations domestiques non pétrolières en 1999 confirme cette tendance : ces exportations n'ont augmenté que de 2,2 % vers les Etats-Unis et de 7 % vers l'Europe, alors que vers le Japon et la Malaisie les hausses respectives ont été de 38,2 % et 21,4 %.

Grâce à la **spécialisation de Singapour dans le secteur électronique**, l'amélioration de l'environnement économique mondial dans ce secteur a eu un effet multiplicateur sur les exportations surtout en 2000 (sur les 9 premiers mois de l'année, leur hausse a été de plus de 22 %). La demande en semi-conducteurs et en équipements de télécoms, tirée par l'usage croissant de l'Internet (+31 % en 2000, selon l'Association américaine de l'industrie du semi-conducteur) a été exceptionnellement dynamique.

### ● Un redémarrage de la consommation domestique

Mais le retour de la croissance économique en 1999 est également dû à la reprise de la demande interne tirée par la consommation privée (+6,6 % en 1999). Les dépenses des ménages ont ainsi dépassé dès 1999 leur niveau d'avant crise. Cette reprise vigoureuse de la demande intérieure s'est traduite par un dynamisme retrouvé des importations : ces dernières ont augmenté de 9,4 % en 1999, et de 23 % sur les 9 premiers mois de l'année 2000 (in fine, la croissance sera de l'ordre de 10 %). La **consommation des ménages** stimulée par la remontée des prix des actifs et l'amélioration de la situation sur le marché du travail a également été en 2000 la principale source de croissance.

Cette reprise de l'activité s'est accompagnée d'un mouvement massif de reconstitution des **stocks** qui a apporté une contribution décisive à la croissance en 1999. Enfin, **l'investissement** a lui aussi affiché une reprise plus rapide que dans de nombreux autres pays asiatiques.

Depuis le début de l'année 2000, l'économie singapourienne a affiché d'excellentes performances : la croissance ne devrait pas être très loin de 10 % sur l'ensemble de l'année 2000. Néanmoins, ce bon résultat d'ensemble masque des **disparités sectorielles** : si le secteur manufacturier fait preuve d'un grand dynamisme, d'autres secteurs comme l'immobilier sont moins bien orientés. L'inflation reste modérée (1,5 % en glissement annuel au troisième trimestre) malgré la vigueur de l'activité et la hausse des prix des matières premières.

**La convalescence de l'économie singapourienne a donc été particulièrement rapide.**

#### *b) Le choix délibéré de la flexibilité pour accommoder la crise*

Il faut dire que les autorités locales ont utilisé une large palette d'instruments de politique économique pour accommoder le choc de la crise et favoriser la reprise.

Alors que, traditionnellement, les autorités locales ont un objectif d'appréciation réelle de la devise singapourienne, pour favoriser la montée en gamme de l'économie, elles ont, durant la crise, **laissé glisser la monnaie** pour préserver la compétitivité du pays. Depuis, le taux de change du dollar singapourien vis-à-vis du dollar américain a peu fluctué et le dollar singapourien ne s'est que légèrement déprécié en termes réels, compte tenu de l'absence de pressions inflationnistes.

Ce n'est que sous l'effet d'une reprise plus forte que prévue que l'exercice 2000 s'est soldé par un excédent budgétaire, les autorités locales anticipant initialement un déficit conséquent, signe d'une **politique budgétaire accommodante**.

Le Gouvernement a fait le choix, en 1999, d'amplifier la flexibilité de l'économie, en **baissant de moitié les cotisations patronales**<sup>1</sup> pesant sur les employeurs (dont le taux est passé de 20 % à 10 %), afin de diminuer le coût du travail.

Les **salaires ont également été baissés de 15 %**, puis gelés pour l'année suivante. La **taxe** sur les travailleurs étrangers a été baissée, ainsi que les **loyers** des usines « clés en main » gérés par JTC. Des **remises** sur les loyers des HDB ont été accordées, les **taxes** portuaires baissées. Et la liste pourrait être allongée.

### 3. Les hypothèques qui pèsent sur la croissance singapourienne

Tout en restant soutenue, l'activité est entrée, dans les derniers mois, dans une phase de décélération ; la croissance devrait s'établir, d'après les prévisions, **entre 5 et 7 % en 2001**. Mais les risques d'un ralentissement plus marqué existent :

– **en raison de son degré élevé d'insertion financière et commerciale, Singapour reste vulnérable aux aléas de la conjoncture internationale**. Le ralentissement brutal de la croissance des Etats-Unis, scénario de plus en plus probable, pèserait sur la croissance, à la fois par des canaux commerciaux et financiers ;

– **un retournement du cycle électronique** (qui semble s'amorcer) pourrait avoir des effets directs et indirects dommageables pour certains secteurs d'activité (industrie manufacturière mais aussi activités de commerce) ;

– **sur le plan interne**, alors que le mouvement de reconstitution des stocks touche à sa fin -voire pourrait s'inverser en cas de crise dans le secteur électronique-, la **consommation** devrait pâtir d'un affaiblissement prolongé de la bourse, alors que les effets richesse avaient été très favorables en 1999 et 2000. Néanmoins, les **revalorisations salariales** prévues pour 2001 joueront en sens opposé.

---

<sup>1</sup> Part des employeurs dans les fonds de retraite.

A moyen terme, Singapour doit s'adapter à deux défis :

– d'une part, la **perte de vitesse des pays voisins** qui sont, pour certains, durablement déstabilisés par les conséquences de la crise asiatique. L'intégration régionale n'est pas encore le moteur économique qu'elle pourrait constituer ;

– d'autre part, les problèmes **d'adéquation qualitative et quantitative entre offre et demande de travail**. Pour pallier cette difficulté, les autorités ont, comme à l'accoutumée, une démarche très volontariste notamment en matière de formation professionnelle et d'ouverture à la main d'œuvre qualifiée étrangère.

## CHAPITRE II

### LA MALAISIE OU LE REBOND DU « TIGRE »

#### I. UN PAYS PARTICULIÈREMENT PROMETTEUR

##### A. *UNE FÉDÉRATION JEUNE, MULTIRACIALE, À PRÉDOMINANCE MALAISE*

###### 1. La formation de la Malaisie indépendante

###### a) *Une naissance autour des villes-comptoirs*

###### ● **L'essor commercial et la colonisation**

Des vestiges paléolithiques et des récits chinois du III<sup>e</sup> siècle montrent l'existence d'un peuplement dans la péninsule malaise, ainsi que, probablement, de contacts, dès cette époque, avec l'Inde et la Chine.

C'est avec **l'essor du commerce maritime** et, surtout, **la fondation de Malacca** -par un Prince du Palembang voulant fuir l'autorité du Royaume de Modjopahit à Java- au début du XV<sup>e</sup> siècle, que s'amorce le développement. La ville devient un important carrefour cosmopolite. Les premiers souverains de Malacca cherchent l'appui de la Chine pour se dégager de la souveraineté du Siam. En 1419, le prince fondateur se convertit à l'Islam et le sultanat de Malacca atteint son apogée sous les sultans Mansur Shah (1459-1477) et sous Ala ud Din Riayat Shah (1477-1488).

La ville est un centre de commerce animé où se développe une culture raffinée qu'évoqueront, par la suite, plusieurs oeuvres littéraires.

**En 1511, Malacca passe aux mains des Portugais d'Albuquerque.** Le commerce musulman émigre vers d'autres rades de la péninsule, en

particulier celle d'Atjeh, au nord de Sumatra. Quant au dernier sultan de Malacca, il s'établit à Johor, au sud de la péninsule, où il crée une nouvelle cour, non moins magnifique.

Sous l'effet de l'émigration de populations malaises de Sumatra, qui affluent dans la péninsule, plusieurs sultanats se constituent au XVI<sup>e</sup> siècle, non sans rivalités internes (par exemple, diverses expéditions du sultanat d'Atjah ont lieu contre Malacca). C'est par Malacca que la Malaisie a été l'objet d'une islamisation progressive mais rapide et pacifique, notamment par l'intermédiaire des marchands du Moyen-Orient, à partir du XV<sup>e</sup> siècle.

**En 1641, Malacca passe aux mains des Hollandais.** Le commerce maritime dans le détroit de Malacca fait l'objet au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle d'une âpre lutte entre plusieurs princes indonésiens.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, **les Anglais**, en quête de relais sur la route maritime d'Extrême-Orient, s'installent d'abord dans l'îlot de Penang, cédé par le sultan de Kedah à Francis Light en 1786, puis en 1795 à Malacca, qu'ils prennent aux Hollandais.

**Le traité de Londres** de 1814 attribue la péninsule malaise à l'Angleterre mais restitue le port de Malacca et les Iles de la Sonde aux Pays-Bas. Puis, en 1824, les Hollandais abandonnent le port de Malacca à l'Angleterre en échange d'un établissement à Sumatra, **consacrant ainsi un partage des zones d'activités, qui fera de la Malaisie une colonie britannique et de l'Indonésie une colonie néerlandaise.**

Malacca est donc intégrée en 1826 à la colonie Britannique des Détroits (« *Straits Settlements* ») avec Penang et Singapour, tandis que les sultanats malais de la péninsule forment une fédération (« *Federated Malay States* ») sous protectorat britannique. Les cultures d'exportation (café, caoutchouc, poivre) et l'exploitation minière (étain) connaissent alors un essor sans précédent.

Ces trois possessions anglaises furent longtemps considérées comme des postes avancés de l'empire des Indes. Les Anglais ne se risquèrent pas à intervenir davantage en péninsule malaise avant 1874.

#### ● **La diaspora chinoise et indienne**

C'est à cette époque qu'a lieu l'arrivée massive des **Chinois**. Ceux-ci s'établissent bien sûr à Singapour, mais aussi dans l'Etat de Johor où ils créent des plantations de gambiers et de poivriers, à la faveur de contrats spéciaux, dits de « *kang-chu* », qui, moyennant le versement aux sultans de quelques

taxes fixes, laissent aux chefs de l'entreprise une liberté d'action quasi totale. Parallèlement, ils se groupent pour ouvrir des mines d'étain.

Cet essor ne fait que stimuler encore l'immigration : aux Chinois, qui arrivent toujours très nombreux, se joignent à présent **des Indiens**, surtout des Tamouls, plus spécialement recrutés pour travailler sur les plantations de caoutchouc, constituées souvent grâce à des capitaux étrangers. Ainsi se forme, sous l'égide britannique, une population multinationale. En 1921, on comptait 1.627.000 Malais, 1.173.000 Chinois et 471.000 Indiens.

#### *b) L'indépendance et la constitution de la Fédération de Malaisie*

Pendant la deuxième guerre mondiale, la Malaisie fut occupée par les Japonais, qui sévirent tout particulièrement contre les Chinois. Ces derniers jouèrent un rôle important dans la résistance et la constitution du front de libération nationale<sup>1</sup>.

Sous la double pression de la montée des idées nationalistes malaises et de la guérilla communiste (1948), les Britanniques organisent en 1955 les premières élections générales. Elles assurent la victoire d'une alliance de partis indépendantistes représentant les trois ethnies principales ; les Malais dans l'*United Malay National Organization* (UMNO), les Chinois dans la *Malaysian Chinese Association* (MCA) et les Indiens dans le *Malayan Indian Congress* (MIC). **L'Indépendance de la « Fédération de Malaya » est proclamée le 31 août 1957, jour de la promulgation de la constitution. En septembre 1957, la Malaisie est admise à l'ONU.**

A partir de 1959/1960, la vie politique de Malaisie est dominée par la question de l'éventuel **élargissement de la fédération** : en juillet 1963 est signé le *Malaysia Agreement*, qui prévoit l'entrée de Singapour, du Sarawak et de Nord-Bornéo (rebaptisé Sabah) comme 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> Etats de la nouvelle fédération (dénommée « *Malaysia* », et non plus « *Malaya* », dénomination qui faisait référence à la Malaisie péninsulaire stricto sensu). C'est en août 1965 que **Singapour** sort de la fédération.

La période de l'après-indépendance est également marquée par des relations parfois difficiles avec les voisins de la Malaisie. Un conflit sur le Sabah oppose les Philippines à la Malaisie et, en 1964, l'Indonésie déclenche des hostilités (confiscations de biens malais, embargo,...) et lance des opérations de guérilla dans la péninsule malaise. Des traités de paix sont signés à Jakarta et Bangkok en 1966. Par la suite, avec le nouveau dirigeant

---

<sup>1</sup> Le *MPAJA* : *Malayan People's anti Japanese army*, armée populaire malaisienne anti-japonaise

indonésien Suharto, la lutte contre le communisme cimentera l'amitié entre les deux pays. Cette même motivation conduit à la **création de l'association des nations du sud-est asiatique (ASEAN) le 8 août 1967.**

Des contentieux frontaliers ont opposé la Malaisie à ses principaux voisins, ainsi qu'à la Chine et au Vietnam : parmi ceux-ci, les îles Spraleys (avec la Chine, le Vietnam, les Philippines, Brunei, et Taiwan), les îles Ligitan et Sipadan (avec l'Indonésie), ainsi que des questions de délimitation (avec Singapour, la Thaïlande et l'Indonésie pour Bornéo). Les modalités de règlement de ces différends sont centrés sur une approche bilatérale et non conflictuelle.

## **2. Un pays divers, doté d'importantes richesses naturelles**

La fédération de Malaisie, dont la surface est comparable à celle de l'Italie, est composée de deux parties :

- **la Malaisie continentale**, qui occupe l'extrémité de la péninsule thaïlandaise et regroupe, sur 131.598 km<sup>2</sup>, plus de 80 % de la population ;

- **la Malaisie orientale** ou insulaire (197.951 km<sup>2</sup>), située dans l'île de Bornéo, qui est constituée des deux Etats du Sabah et du Sarawak et qui comprend moins de 20% de la population.

La péninsule malaise fait 750 km de long sur 350 de large. Montagneuse, elle comprend huit chaînes, qui culminent à 2.185 mètres.

Outre la culture du **riz** (qui couvre environ 450.000 hectares, culture familiale à dominante malaise), **l'hévéaculture** (l'hévéa est l'arbre à caoutchouc) couvre près des deux tiers du territoire (1,4 millions d'hectares), cultivé en plantations ou petites exploitations. La main d'œuvre des plantations est essentiellement indienne. L'hévéaculture est localisée surtout sur la côte ouest de la péninsule, d'où, historiquement, est parti le développement, grâce au réseau de routes et de voies ferrées existant.

La culture du **palmier à huile**, introduite à la fin des années 1920, connaît, ces vingt dernières années, une croissance spectaculaire. En termes de surface cultivée, les palmiers à huile gagnent de plus en plus sur l'hévéaculture.

Sont également cultivés **l'ananas** et le **cacao**.

Enfin, outre le **marbre**, **l'étain** fut longtemps une ressource économique importante pour la Malaisie. Ajoutons que des **gisements de pétrole** offshore importants ont été découverts dans les Etats du Sabah et du Sarawak.

Le tableau ci-dessous donne les principales données chiffrées, ainsi que le rang mondial de la Malaisie en matière de production énergétique et minière :

**PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE ET MINIÈRE MALAISIENNE**  
(en millions de tonnes, sauf gaz naturel en milliards de m<sup>3</sup> et argent en tonnes)

	1996	1997	1998	1999	rang
Argent	10	10	7	7	-
Bauxite	0,216	0,261	0,240	0,250	<b>16</b>
Etain	0,005	0,005	0,006	0,006	<b>8</b>
Fer	0,324	0,282	0,360	0,425	<b>26</b>
Gaz naturel (production)	34,8	38,4	40,7	43,0	<b>13</b>
Lignite	0,2	0,2	0,2	0,2	-
Pétrole (production)	35,1	36,7	35,4	35,8	<b>24</b>
Réserves de gaz	2 400	2 258	2 839	2 839	<b>16</b>
Réserves de pétrole	544	530	551	551	<b>21</b>

*Source : Atlas éco 2001*

### 3. Une fédération monarchique, parlementaire et multiethnique

#### a) Une monarchie fédérale et parlementaire

La fédération malaisienne regroupe treize Etats :

– 9 *sultanats* : Perak, Perlis, Kedah, Kelantan, Terengganu, Pahang, Selangor, Johor, Negeri Sembilan ;

– 4 *Etats* : Malacca, Penang, Sabah et Sarawak ;

– 2 « *territoires fédéraux* » : Kuala Lumpur et Labuan.

Chaque Etat de la fédération dispose d'une assemblée locale, élue au suffrage universel direct. A leur tête se trouve soit un sultan, soit un gouverneur désigné par le roi. Chaque assemblée désigne en son sein un comité exécutif ou gouvernement local, dirigé par un ministre en chef. Le

partage des compétences entre le parlement fédéral et les assemblées locales est défini par la constitution fédérale de 1957.

Les Etats disposent d'un **certain pouvoir**, en particulier en matière de contrats commerciaux, notamment au Sabah et au Sarawak. Chaque Etat dispose, en général, d'une structure administrative ad hoc, en charge du développement économique industriel.

Cette **monarchie constitutionnelle** a pour particularité d'avoir à sa tête un souverain coopté tous les 5 ans par ses pairs, et choisi parmi les Sultans des neufs sultanats fédérés. Le roi actuel est le sultan de l'Etat du Selangor, qui a pris ses fonctions en avril 1999.

**Le pouvoir exécutif** est, en fait, détenu par le Premier ministre, qui est le chef de la majorité parlementaire. Depuis l'indépendance, cette fonction a toujours été confiée au Président en exercice de l'*United Malays National Organisation* (UMNO), parti dominant de la coalition gouvernementale. L'actuel premier ministre, Datuk Seri Dr Mohamad Mahathir, est au pouvoir depuis 1981. On note d'ailleurs, avec l'usure du pouvoir, la montée d'une contestation grandissante (voir ci-dessous, chapitre II, B, 3, b)). A noter que la peine de mort est toujours pratiquée en Malaisie.

**Le Parlement fédéral** comprend deux chambres :

– l'Assemblée du peuple (*Dewan Rakyat*), qui compte 192 députés élus au suffrage universel direct pour cinq ans. Elle est dominée depuis l'indépendance par une coalition, « l'*Alliance Nationale* » (*Barisan Nasional*), composée de quatorze partis, dont les trois principaux représentent respectivement l'ethnie malaise (UMNO), chinoise (MCA) et indienne (MIC) ;

– le Sénat (*Dewan Negara*), qui comprend 68 membres, dont 26 sont élus par les assemblées des Etats (2 par Etat). Les 42 autres membres sont nommés par le roi.

b) *Une société multiethnique*

La Malaisie est un pays multiracial comptant, d'après les statistiques de 1999, une population totale de 22,6 millions d'habitants.

Les principaux groupes ethniques sont les **Malais** (58 %), puis les **Chinois** (27 %) et les **Indiens** (9 %). Les autres groupes importants sont constitués par les ethnies indigènes du Sarawak et du Sabah, c'est-à-dire les Dayaks, Kadazans, Bajaux, Melanaus et Muruts, ainsi que les aborigènes de la Malaisie péninsulaire.

Bien que l'**Islam** soit la religion officielle, la liberté de culte est reconnue et différentes religions telles le bouddhisme, le taoïsme, l'hindouisme et le christianisme sont pratiquées. Chaque groupe ethnique a conservé ses propres coutumes, sa culture, ses croyances.

Contrairement à Singapour, aux trois quarts chinoise, les Malais, qui bénéficient d'une politique de discrimination positive en leur faveur, ne sont que faiblement majoritaires en Malaisie.

Outre l'**anglais**, langue de l'administration et des affaires, dans la plupart des cas, les Malais parlent le **bahasa malayu** et sont musulmans (nombre de Malaises sont voilées), alors que les Chinois parlent différents dialectes du sud de la Chine ou le **mandarin**, et pratiquent le confucianisme ou le bouddhisme. Quant aux Indiens, ils sont hindouistes en majorité, bien qu'il existe une minorité musulmane, et sont très présents dans les secteurs du commerce et des professions libérales, ainsi que dans les plantations -où ils sont la plupart du temps ouvriers-.

## ***B. UN « TIGRE » ASIATIQUE EN DÉVELOPPEMENT RAPIDE***

### **1. La contagion du développement**

A la première vague de développement asiatique, celle des « dragons », ou NPI, a rapidement succédé une deuxième vague de développement touchant les économies émergentes d'Asie (Thaïlande, Malaisie, Indonésie et Philippines), et surnommées les « tigres » asiatiques.

#### *a) De l'exploitation des ressources naturelles à l'industrialisation par l'exportation*

La Malaisie a globalement suivi la voie du rattrapage économique décrit ci-dessus et valable pour nombre de pays asiatiques, dont on ne reprendra donc ici que les grandes lignes, s'attachant à mettre en lumière les spécificités de ce pays sur la voie du développement.

Dans les années cinquante, le tiers du PIB malaisien reposait sur **l'extraction de deux matières premières (l'étain et le caoutchouc)** dont l'exploitation remontait à la colonisation britannique. Le pays s'est par la suite

lancé dans une politique de transformation des matières premières locales et de substitution des importations.

Les années soixante-dix ont vu se développer une politique publique ambitieuse **d'industrialisation dans les secteurs de base**, d'une part, ainsi que de mise en place progressive d'une **promotion des exportations**, d'autre part. Parallèlement, la **création de zones industrielles** fut destinée à attirer les investissements directs étrangers.

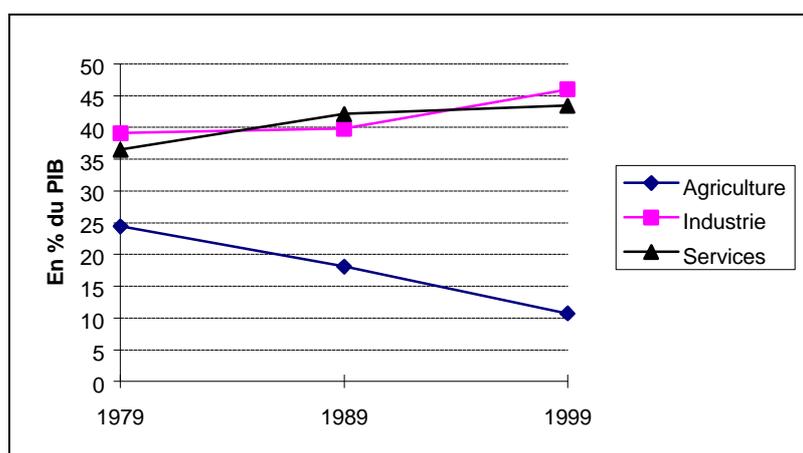
A la suite de la crise qui affecte le cours des matières premières au début des années 1980 et qui touche les économies de la région, la stratégie de développement se tourne de plus en plus vers l'appel aux **investissements étrangers**. Les secteurs exportateurs (mises à part les matières premières) avaient été peu développés au cours de la période antérieure, le pays ne disposant pas de véritable marché. L'ouverture aux capitaux étrangers, à l'instar de ce qui s'était fait avec succès à Singapour, se présente donc comme une alternative naturelle. Elle va s'opérer à peu près au même moment dans l'ensemble de la zone du sud-est asiatique, à partir de la **seconde moitié des années quatre-vingt**.

Alors que les règles de **participation étrangère** au capital des entreprises étaient jusqu'alors moins libérales, à compter de 1986, les projets à 100 % de participation étrangère sont autorisés, à condition que 80 % de la production soit exportée (ce qui signifie que les firmes multinationales se voient accorder l'accès au marché local à hauteur de 20 % de leur production). En 1986, un premier programme de **privatisations** est mis en œuvre. Au total, le montant des investissements étrangers a très significativement augmenté à compter de cette date.

Le mode de développement retenu à partir de ce virage de la moitié des années 1980 se fonde sur **l'insertion dans la division internationale du travail et des processus de production**. L'insertion dans l'économie mondiale est favorisée par l'appréciation de la monnaie japonaise à compter des accords du Plaza en 1985, ainsi que des dollars taïwanais et singapourien. Ces évolutions nominales entraînent une délocalisation des zones de production au sein de l'ensemble asiatique entre l'Asie du Nord et celle du Sud-Est, entre « dragons » et « tigres » et servent de moteur à la transformation progressive de l'économie malaisienne.

Cette dernière bascule progressivement vers les secteurs secondaires et tertiaires, comme le montre le **graphique ci-dessous** :

#### LA STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE : DE L'INDUSTRIALISATION À LA TERTIARISATION



*Source : Banque Mondiale*

Les **flux financiers** qui se développent à cette époque accélèrent la mise en place **d'un partage du travail** entre une Asie développée, dont les coûts de production se sont envolés, et l'Asie émergente, qui fait de ses bas coûts de production un avantage concurrentiel de premier ordre.

En outre, le rôle des diasporas asiatiques est souvent central dans la constitution de réseaux d'affaires intra-asiatiques qui favorisent la « *contagion* » du développement.

Certains auteurs<sup>1</sup> estiment ainsi que le développement de l'Asie émergente a été particulièrement facilité par l'existence de **la diaspora chinoise**, présente dans tous les pays concernés. Les autres communautés asiatiques, notamment coréenne, japonaise, vietnamienne, conservent également une cohérence forte à l'étranger et jouent un rôle crucial dans l'organisation de réseaux internationaux et dans la circulation des connaissances et des moyens financiers. Mais la communauté chinoise reste de très loin la plus importante.

---

<sup>1</sup> M. Eric Bouteiller notamment. Voir par exemple « *Le développement économique de l'Asie orientale* », collection Repères, La Découverte 1995.

**L'ouverture de l'économie malaisienne**, mesurée par l'importance du commerce extérieur par rapport au produit intérieur brut (PIB), est particulièrement rapide :

**LE RATIO COMMERCE EXTÉRIEUR/PIB (EN %)**

	<b>Indonésie</b>	<b>Malaisie</b>	<b>Philippines</b>	<b>Thaïlande</b>	<b>Singapour</b>
1985	34	<b>86</b>	32	42	280
1991	48	<b>151<sup>1</sup></b>	46	70	294

*Source* : « ANSEA, la décennie prodigieuse », D. Besson et M. Lanteri, notes et études documentaires, 1994.

Cette progression est d'autant plus remarquable que le PIB, sur la période, a également augmenté très rapidement.

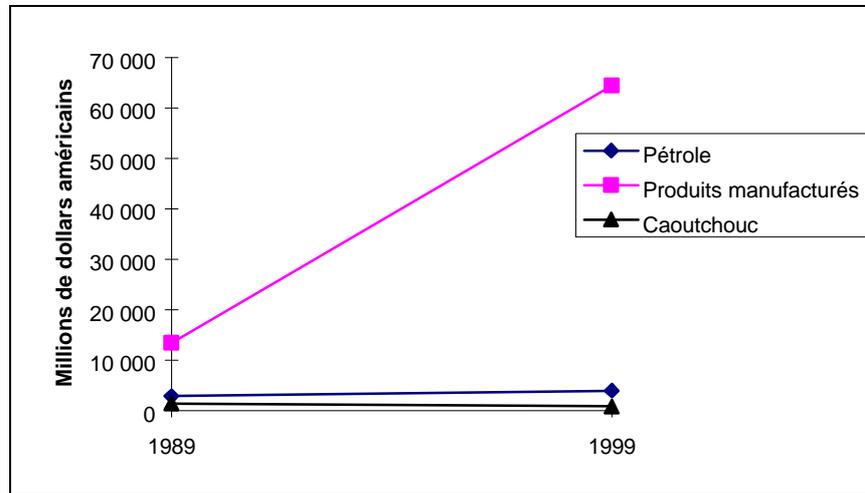
La transformation de la **structure** du commerce extérieur est, elle aussi, spectaculaire.

En dix ans, la place du secteur primaire dans les exportations a reculé très sensiblement, au bénéfice des **produits manufacturés** et des **machines et biens d'équipement**, qui représentent environ 60 % des exportations en Malaisie dans les années 1990 (contre 27 % en 1980). Cette déformation de la structure du commerce extérieur reflète la politique de diversification économique mise en œuvre à compter des années quatre-vingt.

---

<sup>1</sup> Ce ratio est aujourd'hui de 200 %.

### ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES EXPORTATIONS



*Source : Banque Mondiale*

#### *b) L'économie malaisienne aujourd'hui*

Riche en ressources naturelles (gaz, pétrole, étain) et agricoles (caoutchouc, huile de palme), la Malaisie s'est donc rapidement développée, diversifiant ses exportations (surtout dans les secteurs électronique et électrique). La forte croissance (**plus de 8 % par an en moyenne entre 1988 et 1996**) a permis une élévation du revenu par habitant de **4 % l'an**, plaçant le pays au 3<sup>e</sup> rang de l'ASEAN, après Singapour et Brunei.

Les flux massifs **d'investissements directs étrangers**, concentrés dans les secteurs d'exportation, ont favorisé l'ouverture aux échanges. Cette source de financement est vitale au pays pour poursuivre la **diversification** de son appareil exportateur et **sa montée en gamme**.

Les principaux indicateurs économiques et démographiques, repris dans le tableau ci-après, montrent la réussite de cette stratégie économique :

### PRINCIPALES DONNÉES ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES SUR LA MALAISIE

. **PNB (1999)** : 77,1 milliards de dollars américains

. **PNB par habitant** : 3.390 dollars américains (moyenne en Asie orientale et Pacifique : 1.000 dollars américains)

. **Taux de croissance annuel moyen du PIB et des exportations depuis 1979**

	1979-1989	1989-1999	1998	1999	Prévisions 1999-2003
PIB	5,2 %	7,2 %	- 7,4 %	5,8 %	5,1 %
PNB par hab.	2,1 %	4,8 %	- 7,4 %	1,6 %	3,0 %
Exportations	9,3 %	12,8 %	0,5 %	13,4 %	6,0 %

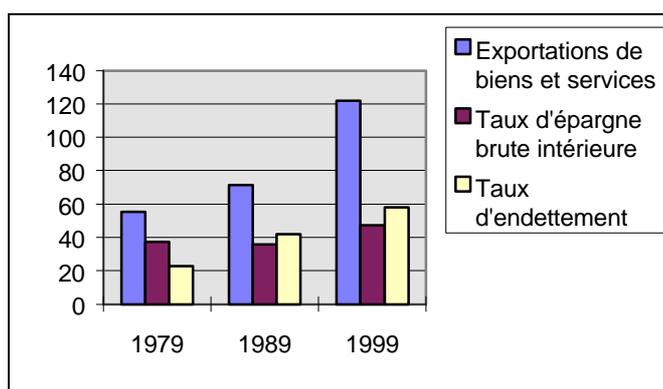
. **Taux d'urbanisation** : 57 % (contre 34 % dans la zone Pacifique/Asie de l'Est)

. **Espérance de vie à la naissance** : 72 ans (69 dans la zone Pacifique/Asie de l'Est)

. **Taux de mortalité infantile** : 8 ‰ (35 ‰ dans la zone Pacifique/Asie de l'Est)

. **Taux d'illettrisme** dans la population âgée de 15 ans et plus : 13 % (contre 15 % dans la zone Pacifique/Asie de l'Est)

#### Tendances économiques de moyen terme (en % du PIB)

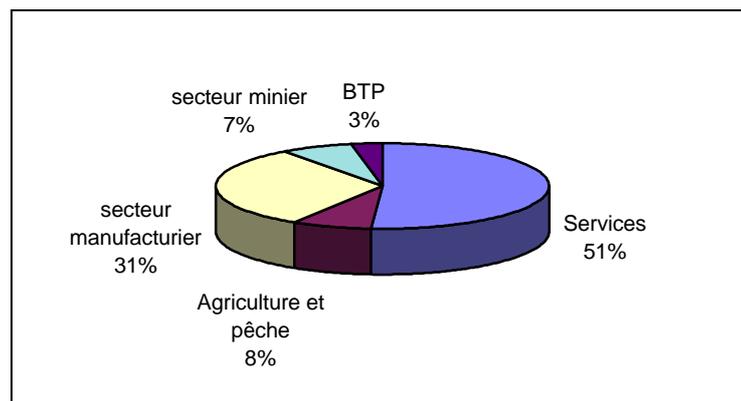


*Source* : Banque Mondiale

### ● Une économie diversifiée

Alors que l'agriculture représentait le quart du PNB en 1979, elle ne compte plus que pour moins de 10 % aujourd'hui, tandis que les services représentent la moitié et le secteur manufacturier<sup>1</sup> le tiers.

**L'ÉCONOMIE MALAISIENNE PAR SECTEURS EN 1999**



*Source : Poste d'expansion économique de Kuala Lumpur*

↳ Dans le **secteur primaire**, la Malaisie exploite les ressources naturelles dont elle est richement dotée. Le pays est ainsi :

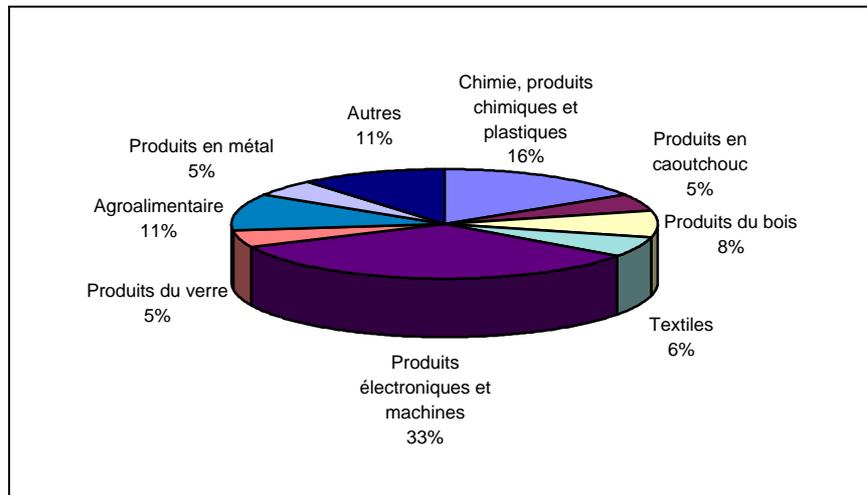
- le 1er producteur mondial d'huile de palme (10,5 millions de tonnes par an)
- le 3<sup>e</sup> producteur mondial de caoutchouc (700.000 tonnes par an)
- un producteur d'étain significatif (6.100 tonnes par an)
- un important producteur de bois (17 millions de mètres cubes par an)
- un important producteur de pétrole (700.000 barils par jour) et de gaz naturel.

---

<sup>1</sup> Au sens strict.

↳ Dans le **secteur industriel**, l'électronique et la chimie sont les deux principaux secteurs productifs :

#### RÉPARTITION DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE MALAISIENNE



*Source : Poste d'expansion économique de Kuala Lumpur*

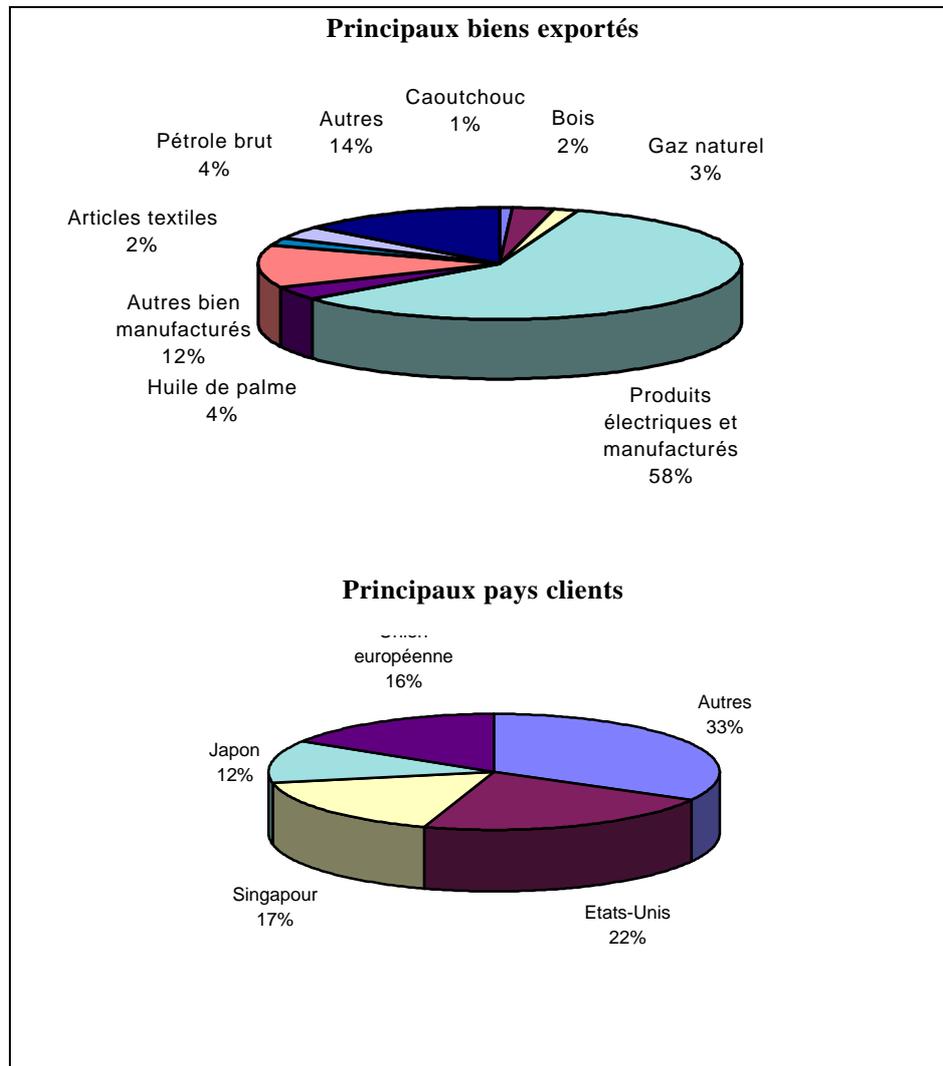
L'industrie électrique et électronique est le premier secteur en termes de production, d'emploi et d'exportations. Aujourd'hui la Malaisie dispose d'importantes capacités de production en termes de composants électroniques, ainsi que de produits finis appartenant aux secteurs électrique et électronique.

Les grands noms de l'électronique y sont implantés : Motorola, Dell Computer, Texas Instrument, Intel, Panasonic, Ericsson, Samsung, Mitsubishi, Canon, Siemens, Alcatel, ST Micoelectonics... Il en va de même dans le secteur pétrochimique : BP Amoco, Shell, Esso, Union Carbide...

#### ● Une économie ouverte

Le commerce extérieur malaisien est particulièrement dynamique : la somme des importations et des exportations représente aujourd'hui **2 fois le PIB**. Les exportations se montent en 1999 à 97 milliards de dollars ; les importations à 82 millions de dollars. A quelques exceptions près, l'économie est ouverte, les taux de droits de douane sont en moyenne inférieurs à 8 %.

## LES EXPORTATIONS MALAISIENNES



*Source : Poste d'expansion économique de Kuala Lumpur*

## 2. La voie de la Malaisie vers le développement : ambition et spécificités

Bien que répondant, comme cela a déjà été dit, au schéma global d'industrialisation rapide des pays d'Asie, la Malaisie présente une ambition et des particularités propres.

a) *La discrimination positive en faveur des « Bumiputras »*

La diversité ethnique malaisienne s'accompagne de clivages qui divisent la société.

La communauté chinoise (30 % du total) qui bénéficie, historiquement, d'une prédominance dans le domaine économique, est en position dominante dans les villes et sur la côte ouest de la Malaisie péninsulaire, plus développée, alors que la communauté malaise prédomine dans le milieu rural, tout le long du littoral est.

En mai 1970, des affrontements violents entre Chinois et Malais -à l'initiative de la majorité malaise, dans l'ensemble plus pauvre- ont révélé le fossé existant entre les deux communautés : au cours d'émeutes à caractère racial, deux cents Chinois furent tués le 13 mai 1969. Ces événements tragiques entraînèrent la mise en place de politiques spécifiques.

Parmi celles-ci, en 1979, le Gouvernement mit en œuvre une « *Nouvelle politique économique* » (NEP) tendant non seulement à développer l'économie mais aussi à la « réorienter ». Il avait été constaté qu'en 1969 le revenu moyen des Malais était de 40 % inférieur à celui des Chinois, et surtout que les Malais ne possédaient que 1,5 % des actifs de l'économie moderne du pays (plantations, mines, industries, commerces, transports). Les étrangers en contrôlaient 62 % et les Chinois et Indiens environ 36 %. La NEP, dont l'objectif fut repris dans les plans économiques successifs, et jusqu'en 1990 par la « *New Development Policy* », visait à réduire la part des étrangers et à obtenir qu'en 1990, 30 % des actions soient dans des mains malaises. On espérait, par une croissance rapide, désamorcer à la fois le ressentiment des Malais et celui des Chinois qui pourraient compenser, dans l'industrie, le commerce et la finance, les limitations qui leur étaient imposées dans le domaine politique, éducatif et culturel.

Une discrimination positive pro-Malais fut ainsi instaurée, comportant toute une gamme de mesures spécifiques en faveur des « *Bumiputras* » (littéralement les fils du sol, c'est à dire les Malais) : aides financières, priorité au capital bumiputra dans les entreprises publiques, places réservées dans les universités...

La Malaisie apparaît, à cet égard, comme un cas particulier dans l'ensemble des économies émergentes d'Asie : à l'objectif d'industrialisation a été ajoutée la **contrainte d'une redistribution des richesses entre groupes ethniques**. Dans cette perspective, des programmes de **développement rural** ont également été mis en place, visant à améliorer la qualité des infrastructures et la qualité de la vie dans les zones rurales, à prédominance malaise.

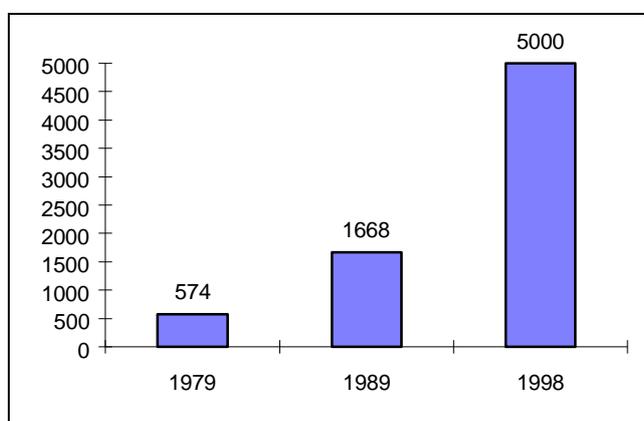
*b) Les outils du développement*

● **Un flux continu d'investissements étrangers**

Comme cela a déjà été dit, le développement malaisien a été largement impulsé par l'installation de firmes à capital étranger. Le **stock d'investissements étrangers** en Malaisie s'élève à **47 milliards de dollars**.

Il n'est que de rappeler **l'évolution des flux d'investissement direct étranger** pour voir à quel point elle est concomitante avec celle du développement économique :

**L'ACCROISSEMENT DU FLUX D'INVESTISSEMENT DIRECTS ÉTRANGERS**  
*(en millions de dollars américains)*



*Source : Banque Mondiale*

Le MIDA (*Malaysian Industrial Development Authority*) est l'agence gouvernementale chargée de la promotion et de la coordination du développement industriel en Malaisie. Il est très actif pour apporter aux investisseurs information et assistance pour leur implantation en Malaisie.

**L'intérêt des investisseurs étrangers pour la Malaisie ne s'est pas tari pendant la crise asiatique.** Entre 1998 et août 2000, 60,3 % (en valeur) des investissements dans le secteur manufacturier ont été le fait de sociétés étrangères, pour un montant de 9,2 milliards de dollars. Cinq pays (États-Unis, Pays-Bas, Japon, Chine et Singapour) représentent 70 % du total des investissements directs étrangers (IDE) de la période, qui ont principalement concerné les produits électriques et électroniques, le gaz naturel, les produits pétroliers (y compris les produits pétrochimiques), le papier, l'impression édition et les produits chimiques.

Les investisseurs étrangers ont en particulier profité de **la politique d'assouplissement du régime des prises de participation étrangères au capital**, proposée par le gouvernement malaisien (qui permet une prise de

participation de 100%<sup>1</sup>) pour les demandes faites entre le 31 juillet 1998 et le 31 décembre 2000. Il est ainsi prévu par les autorités malaisiennes que les flux d'IDE vers le secteur manufacturier augmenteront en l'an 2000, avec la reprise économique et l'application de la politique favorable aux investissements étrangers.

### ● Une palette très large d'incitations diverses

Comme le soulignait à Lyon, en octobre dernier, au cours d'une mission commerciale et d'investissement, Mme Rafidah Aziz, ministre du commerce et de l'industrie que la délégation a eu l'honneur de rencontrer à Kuala Lumpur, **les facteurs** qui ont incité les investisseurs à s'implanter en Malaisie, sont, outre la stabilité politique, le niveau (relativement élevé par rapport à ses voisins et notamment à la Thaïlande) de formation de la main d'œuvre et l'accessibilité d'un marché par ailleurs géographiquement bien situé, **la politique active d'attraction des investisseurs étrangers.**

Cette politique se fonde sur une **très large palette d'instruments fiscaux et non fiscaux.** La brochure de présentation du ministère du commerce et de l'industrie consacre d'ailleurs 20 pages à ces incitations diverses (fiscalité directe et indirecte, incitations sectorielles, etc...) prévues notamment par les lois de 1986 de promotion des investissements ; par la loi fiscale de 1967 ; par la loi douanière de 1967 et par la loi sur la fiscalité commerciale de 1972.

Alors que le taux normal d'imposition sur les bénéficiaires est de 28 %, de nombreuses exemptions ont été mises en place. Pour ne citer que les plus importantes, on mentionnera le « *Statut du Pionnier* », fiscalité allégée pour les entreprises en démarrage ; les déductions d'impôt au titre des investissements ; les déductions de réinvestissement ; les incitations aux industries de technologie de pointe ; les incitations aux projets stratégiques ; les incitations à la recherche et au développement ; les incitations à la formation ou les incitations à l'exportation.

↳ Le « *statut du Pionnier* » -signalé par plusieurs expatriés français comme particulièrement attractif- permet aux entreprises en démarrage dans des secteurs innovants de bénéficier d'une **exemption partielle d'impôt sur les bénéfices pendant 5 ans.**

↳ En matière de **recherche et développement**, par exemple, il existe plusieurs dispositifs d'encouragement qui peuvent comporter des  **doubles déductions fiscales**  des dépenses de recherche, ainsi que **d'autres incitations**, telles que l'exonération de droits d'importation sur les machines, équipements, matières premières ou composants et échantillons utilisés. Il existe également un système de déduction d'impôt des dépenses agréées, pendant 10 ans, pour certains travaux de recherche.

---

<sup>1</sup> A l'exception de sept secteurs « protégés ».

Entre 1995 et août 2000, 47 projets ont ainsi bénéficié d'incitations pour la recherche, pour des investissements de 224,3 millions de dollars. Les principaux secteurs concernés sont les produits électriques et électroniques, la fabrication de machines et les produits chimiques. Les investissements étrangers se montèrent à 68,7 % du total, provenant principalement du Japon et des Etats-Unis.

↳ Il existe également un statut fiscal dérogatoire pour les sociétés étrangères dont l'implantation en Malaisie est reconnue comme « *siège opérationnel* » et qui leur donne accès à un taux réduit d'imposition de 10 % pendant 5 ans, l'exemption étant renouvelable 5 ans.

Les exemples pourraient être multipliés, qu'il s'agisse de la politique d'aide à l'export, à la formation de la main-d'œuvre, à l'investissement, ou encore d'incitation à l'utilisation des nouvelles technologies.

### ● **Une démarche de constitution de zones franches, industrielles, financières et technologiques**

En plus des incitations générales et sectorielles, le gouvernement malaisien a développé une politique active de constitution de zones franches, zones industrielles thématiques ou parcs technologiques.

Il existe ainsi 14 zones franches industrielles (FIZ) destinées à répondre aux besoins des industries d'exportation. Les sociétés basées dans les FIZ sont autorisées à **importer sans taxes des matières premières, des composants, des pièces détachées, des machines et des équipements** requis pour la production. En outre, elles peuvent vendre jusqu'à 20 % de leur production sur le marché domestique. Dans les régions où il n'y a pas de FIZ, les sociétés peuvent installer des entrepôts de fabrication autorisés (LMW) auxquels sont accordées des facilités très similaires à celles dont bénéficient les entreprises installées dans les FIZ.

Des **parcs spécialisés** ont aussi été développés en Malaisie pour répondre aux besoins d'industries spécifiques. On peut citer par exemple le parc technologique de Malaisie (TPM) à Bukit Jalil, Kuala Lumpur, et le parc de haute technologie de Kuhm dans l'Etat de Kedah, qui sont destinés aux industries à haute valeur ajoutée et aux activités de recherche et développement. L'île de Penang, que la délégation a visitée, jouit, par exemple, d'une concentration exceptionnelle **d'entreprises du secteur de l'électronique** -parmi lesquelles TPC, usine de fabrication de composants électroniques, que la délégation a eu l'honneur de visiter-.

**Dans le secteur financier**, les autorités malaisiennes ont mis en place, dans les années 1990, un centre financier international hors place (ou paradis fiscal « *offshore* ») sur l'île de Labuan (au large des côtes de Bornéo) bénéficiant d'un statut fiscal dérogatoire.

Dans le secteur des **nouvelles technologies**, les entreprises implantées dans le « *Multimedia Super Corridor* » (MSC) (voir ci-dessous) bénéficient d'un **statut légal et fiscal dérogatoire** :

– les investisseurs étrangers peuvent détenir **100 % du capital** d'une société enregistrées en Malaisie et dédiée au projet ;

– les sociétés étrangères ne subissent pas de restrictions sur les entrées et le séjour en Malaisie de **travailleurs qualifiés** ;

– les sociétés installés dans le MSC sont **exonérées d'impôts** sur le revenu pendant au maximum 10 ans ;

– aucune taxe ne grève les **importations** de matériel multimédia dans le MSC ;

– 5 « *cyber-lois* » ont été prises, notamment en matière de signature électronique, de propriété intellectuelle, de télémédecine et de délits sur Internet, pour favoriser le développement des usages des technologies de l'information.

*c) Un pays aux vastes ambitions*

● **De la transition économique à la « vision 2020 »**

Les pouvoirs publics ont toujours eu une attitude active en matière de développement économique en Malaisie. Après la NEP, introduite en 1970 et qui fut déclinée en plusieurs plans pluriannuels (jusqu'au cinquième plan couvrant la période 1986-1990), la « *politique nationale de développement* » (NDP) a défini les objectifs de la période 1990-2000. Depuis lors, les objectifs économiques pour les 20 prochaines années ont été rassemblés dans une **stratégie dénommée « Vision 2020 »**, élaborée par le gouvernement du Dr Mahathir.

Dans un entretien accordé à la « *Lettre diplomatique* »<sup>1</sup>, l'Ambassadeur de Malaisie en France résume ainsi le contenu de cette vision :

**« Vision 2020 prévoit que la Malaisie devienne une nation pleinement développée d'ici 2020.**

**« Compte tenu de l'évolution historique et de la composition ethnique unique de la Malaisie, ce développement doit se réaliser selon *notre propre moule* et non selon celui des autres. Vision 2020 précise clairement et**

---

<sup>1</sup> N° 47, 3<sup>e</sup> trimestre 1999, entretien avec le Dr Rajmah Hussain.

*explicitement que la Malaisie ne doit pas se développer uniquement sur le plan économique. Elle doit devenir une nation pleinement développée à tous les niveaux : économique, politique, social, spirituel, psychologique et culturel.*

*« C'est dans cette perspective que Vision 2020 fixe **neuf objectifs stratégiques** ou défis, le premier étant de créer une nation malaisienne unie dans laquelle serait partagée la volonté d'une destinée commune. Les objectifs sont de parvenir à la maturité démocratique du pays ; réaliser une société où morale et éthique sont respectées ; une société scientifique et progressiste, profondément humaine, juste économiquement et prospère. »*

### **De fait, la Malaisie nourrit de vastes ambitions.**

Pour les atteindre, elle table sur la **formation** de sa main-d'œuvre -une priorité clairement affichée- et sur le développement **d'infrastructures** d'envergure internationale.

#### **● Une politique volontariste en matière d'infrastructures**

Un tiers des crédits du septième plan (couvrant la période 1996-2000) a été consacré aux infrastructures. Outre l'autoroute Nord-Sud en Malaisie péninsulaire, il existe cinq aéroports avec des liaisons internationales -dont le superbe aéroport international de Kuala Lumpur, aux dimensions gigantesques, récemment mis en service et disposant d'un fort potentiel de développement-.

La péninsule compte cinq ports internationaux (Port Klang, Penang, Johor, Kuantan et Kemaman) équipés pour recevoir des porte-conteneurs, tandis que le port de Bintulu, au Sarawak, est principalement destiné à l'industrie du gaz naturel liquéfié. En outre, le port de Tanjung Pelapas Tanjung ouvert en janvier 2000, et situé à l'extrême sud de la Malaisie, s'affiche comme un concurrent direct du port de Singapour, dont il n'est distant que de 40 kilomètres. Il dispose d'équipements modernes pour, notamment, le transbordement des conteneurs et a conclu un partenariat avec l'une des premières compagnies mondiales de transport maritime.

En matière **d'infrastructures de télécommunications**, la Malaisie fait preuve, avec le projet, déjà cité, de « *Multimedia Super Corridor* » (MSC) d'une grande ambition. Le principe est que l'offre crée la demande.

Symboliquement bordé au nord par les tours jumelles « *Petronas* », les plus hautes du monde avec 451 mètres, et au sud par l'ambitieux aéroport international, le super couloir multimédia est une zone franche qui fait bénéficier les entreprises qui y sont implantées d'un statut privilégié (cf. ci-dessus).

Ce projet illustre les grandes ambitions de la Malaisie. Ainsi, « *Cyberjaya* », cœur névralgique du MSC, qui ne compte actuellement que quelques milliers d'habitants, est conçue pour accueillir 240.000 personnes. *Putrajaya*, la nouvelle capitale administrative, devrait quant à elle, à terme, recevoir 250.000 habitants.

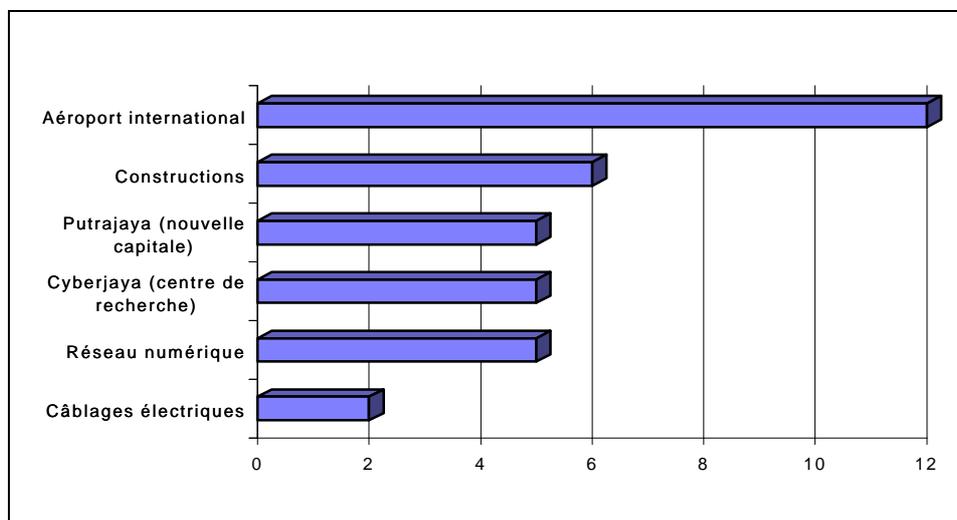
### LE SUPER COULOIR MULTIMÉDIA « MSC »

● **Ambition** : le projet de super couloir multimédia, annoncé par le premier ministre en août 1995, est un des moyens pour atteindre en 2020 le statut de pays pleinement développé.

● **Le projet** : le MSC est **une zone de 15 kilomètres de large sur 50 kilomètres de long**, entre Kuala Lumpur et l'aéroport international et comprenant la nouvelle capitale administrative en construction (*Putrajaya*). Ce projet vise à attirer dans cette zone les sièges régionaux et les laboratoires de recherche des plus grandes multinationales de l'informatique et du multimédia, via des **incitations techniques** (infrastructures de télécommunications) et **fiscales**.

● **Les moyens mis en œuvre** : les investissements dépassent 50 milliards de francs sur 10 ans. Telekom Malaysia va par exemple investir 20 milliards de francs pour le déploiement d'un réseau de fibre optique à très haut débit.

#### PRINCIPAUX COÛTS DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET MSC (en milliards de francs)



● **Les principales applications** : le gouvernement a identifié sept applications prioritaires :

- réseau multimédia entre administrations (« *gouvernement électronique* ») ;
- écoles multimédia ;
- télémédecine : développement d'un réseau informatique médical national ;
- lancement d'une carte à puce personnelle multifonctions pour tous les Malaisiens (faisant office de carte d'identité, passeport, permis de conduire, porte-monnaie électronique, ...)

- centre de recherche technologique « *Cyberjaya* » avec Université multimédia ;
- centre marketing ;
- « *centre de réseaux mondiaux* » pour les multinationales implantées.

● **Les entreprises impliquées** : sur plus de 300 candidats, environ 250 entreprises ont déjà obtenu le « *statut MSC* », dont plus de 30 multinationales (Sun, NTT, Oracle, Ericsson, Hewlett Packard, Intel, Alcatel, Siemens, BT, Motorola, Lucent Technologies, ...).

● **Les secteurs d'activité** concernés sont principalement la création de logiciels (37 %), l'intégration de systèmes (15 %), l'industrie du contenu (19 %) et les télécommunications (10 %).

*Source* : Poste d'expansion économique de Kuala Lumpur

Cette ambition en matière de nouvelles technologies correspond à la stratégie gouvernementale de créer davantage de valeur ajoutée, pour faire sortir, d'ici à 2020, la Malaisie de son statut d'économie intermédiaire entre des pays moins développés comme la Thaïlande, l'Indonésie et les Philippines et des pays plus avancés comme Hong Kong, Singapour, Taïwan ou la Corée du Sud. Cet objectif n'a pas été remis en cause par la crise asiatique de 1997-1998.

## II. UNE ÉCONOMIE ÉMERGENTE ENCORE EN CONVALESCENCE

### A. UNE GESTION ORIGINALE DE LA CRISE

#### 1. L'instauration d'un contrôle des changes et des capitaux

Après une année 1997 pendant laquelle la croissance économique était restée soutenue, la Malaisie a subi en 1998 les effets de la crise asiatique, qui a entraîné la chute des **cours de bourse**, la **dépréciation de la monnaie nationale** -le ringgit- et **une contraction du PIB (- 7,5 %)**, contrastant avec les très forts taux de croissance enregistrés pendant la précédente décennie (de l'ordre de 8 % par an en moyenne).

Le « *choc externe* » qu'a constitué cette crise, via l'effondrement du commerce intra-asiatique, a d'autant plus affecté l'économie malaisienne que celle-ci est particulièrement ouverte et tournée vers l'Asie du Sud-Est.

Au début de la crise, la Malaisie a appliqué une politique macro-économique proche de celle suivie dans les pays voisins (hausse des taux d'intérêt notamment). Mais elle s'est toutefois singularisée, dès août 1997, en **limitant certaines opérations bancaires transfrontalières**, et surtout, en septembre 1998, en instaurant **un contrôle des changes et des capitaux** visant à empêcher les transactions en ringgits malaisiens sur les places financières extérieures et à limiter les possibilités de sortie de capitaux : un délai d'un an a été imposé avant que les investisseurs étrangers ne puissent rapatrier leurs fonds. Ces mesures ont été assouplies en février 1999, puis, de nouveau en septembre 1999 (l'interdiction de rapatriement des investissements de portefeuilles étrangers a été remplacée par une taxe au taux unifié de 10 %), sans provoquer de véritable fuite des capitaux. L'analyse faite par le gouvernement malaisien était, en effet, que la crise avait été causée par une **absence de contrôle des mouvements de capitaux de court terme**.

Parallèlement, les autorités ont arrimé le ringgit au dollar en définissant une parité fixe<sup>1</sup>. L'objectif était d'enrayer la dépréciation du ringgit. La fixation de cette parité a permis à la Malaisie de **faire baisser librement les taux d'intérêt** (de 11 % à 5,5 %) et ce, afin de favoriser l'investissement et la consommation, dans un contexte de politique budgétaire expansionniste.

Cette stratégie **d'isolement monétaire**, initialement critiquée par les institutions internationales, n'a pas été dépourvue d'effets : le risque d'une éventuelle dépréciation incontrôlée de la monnaie a été écarté, en raison notamment de la quasi-disparition des transactions spéculatives qui s'opéraient auparavant sur les places financières « *offshore* » ; parallèlement, si les performances économiques se sont avérées globalement comparables à celles du reste de la zone, la Malaisie semble avoir évité une aggravation trop forte du chômage (300.000 chômeurs supplémentaires ont toutefois été enregistrés).

La Malaisie s'est donc illustrée par l'adoption d'une **voie originale** -ouvertement opposée à celle préconisée par certaines institutions financières comme le Fonds monétaire international- **pour sortir de la crise**. Au lieu de la mise en place d'une politique économique orthodoxe (basée sur la réduction des déficits publics et la hausse des taux d'intérêts), le gouvernement malaisien a privilégié la poursuite de ses propres objectifs économiques et sociaux (notamment au travers d'une politique budgétaire expansionniste).

Les **exportations** ont, en outre, bénéficié de la parité de change imposée -surtout depuis le début de 1999- puisque la réévaluation des

---

<sup>1</sup> Un dollar américain pour 3,8 ringgits.

monnaies asiatiques observée depuis lors a entraîné, de fait, une dévaluation relative du ringgit malaisien estimée entre 8 % et 13 %.

Cette politique de change et de contrôle des capitaux pourrait être, d'après les déclarations des autorités malaisiennes, assouplie dès que les réserves de change auront atteint le niveau estimé suffisant à la défense du ringgit sur les marchés de capitaux internationaux.

## **2. Un assouplissement monétaire progressif et la poursuite d'une politique budgétaire accommodante**

Jusque là, le Gouvernement malaisien souhaite conserver, aussi longtemps que possible, l'avantage comparatif de la **sous-évaluation actuelle du ringgit**, en dépit des risques d'inflation importée et de spéculation que cela pourrait entraîner.

En effet, malgré les assouplissements monétaires successifs (le taux interbancaire à 3 mois est actuellement proche de 3 %, à son plus faible niveau depuis 10 ans) permis par la décrue de l'inflation (1,4 % pour les 6 premiers mois de 2000), **l'attitude prudente du secteur financier** contraint la reprise du crédit (phénomène de « *crédit crunch* »), dont l'évolution en termes réels n'est redevenue positive qu'à partir de février 2000. En effet, les banques hésitent encore à contracter de nouveaux engagements, de peur de compromettre les fusions planifiées par la Banque Centrale pour consolider ce secteur (une cinquantaine d'institutions financières devraient être fusionnées autour de 10 groupes bancaires avant la fin de l'année).

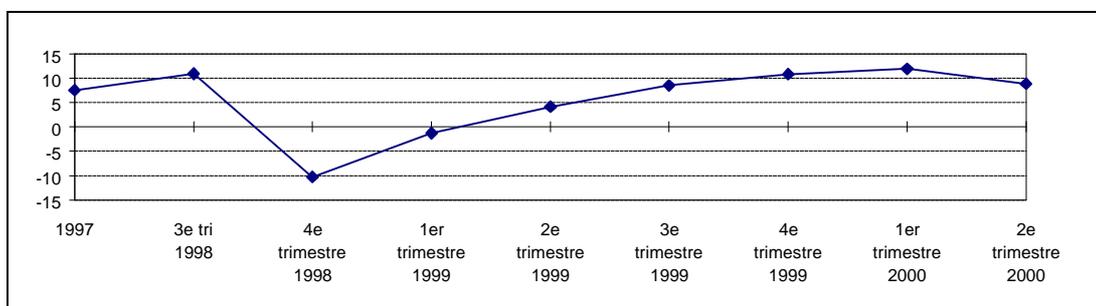
En termes de **politique budgétaire**, la dégradation du solde budgétaire (- 1,1 % du PIB en 1998), a résulté de la baisse mécanique des recettes fiscales liée à la contraction du PIB. En revanche, le budget 1999 a été beaucoup plus volontariste et a privilégié la **relance par la dépense publique** (+ 13 % en 1999), dont 30 % furent consacrés aux dépenses de développement (investissement en infrastructures pour l'essentiel). Après avoir atteint 4,5 % du PIB en 1999, le déficit, initialement programmé à 4,4 % en 2000, devrait s'élever à 5,9 % accusant **une nette détérioration du solde public**. Le budget 2001, comme les trois années précédentes, vise à soutenir la croissance. Il prévoit une augmentation de 16,7 % des dépenses publiques et un déficit de 4,9 % du PIB, à peine inférieur à celui de 2000.

## B. LE REBOND DE 1999 ET LES INCERTITUDES À MOYEN TERME

### 1. Une sortie de crise particulièrement rapide et vigoureuse

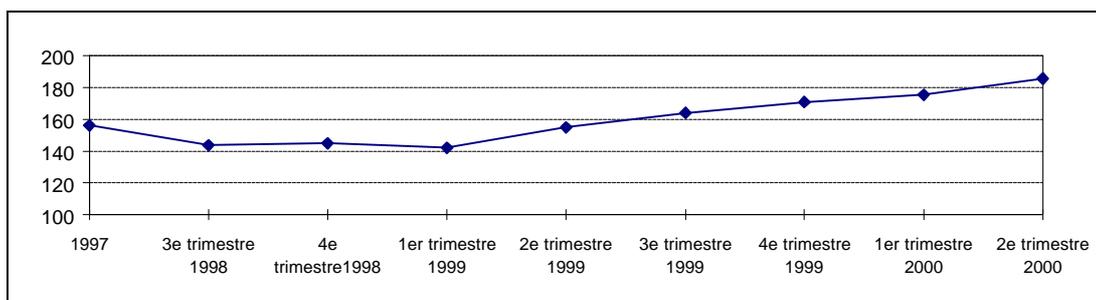
La reprise économique a eu lieu en Malaisie dès le **deuxième trimestre 1999**. Elle a été particulièrement vigoureuse, comme le montrent les graphiques suivants :

TAUX DE CROISSANCE TRIMESTRIELS DU PIB MALAISIE



Source : Banque Mondiale

INDICE DE PRODUCTION INDUSTRIELLE



Source : Banque Mondiale

La reprise économique fut d'abord tirée par les **exportations**, puis par la **demande intérieure**, soutenue par une **consommation** privée dynamique (+ 14,4 % au premier semestre 2000). **L'investissement** est, lui aussi, reparti (respectivement + 14 % et + 26 % sur les deux premiers trimestres 2000). Amorcée en 1999, la reprise s'est amplifiée en 2000, avec un **taux de croissance annuel de 8 %**.

La reprise a été favorisée par la conjonction de plusieurs facteurs cycliques favorables : la forte demande mondiale de **produits électroniques**, la reprise dans les autres pays de la **région** et **l'augmentation des cours du pétrole**, dont la Malaisie est un exportateur net (environ 350.000 barils/jour pour une production de 700.000 barils/jour). A ces facteurs cycliques, se sont ajoutés les effets **d'une politique budgétaire expansionniste** (augmentation du 10 % des salaires des fonctionnaires et reprise des grands travaux d'infrastructure) qui ont permis une progression annuelle de 15 % de la consommation privée et de 20 % des investissements.

Le **marché boursier** s'est significativement redressé depuis son plus bas niveau de septembre 1998 (l'indice est passé de 263 à 1010 en février 2000, soit une capitalisation égale à 250 % du PIB). Cette valorisation a eu un effet positif sur la **consommation des ménages**, dit « effet de richesse ».

De manière quelque peu optimiste, le gouvernement malaisien prévoit une **progression de 7 % du PIB en 2001**. Le maintien d'une politique budgétaire et monétaire expansionnistes, rendu possible par la faible inflation (1,9 % en 2000) et le contrôle des mouvements de capitaux à court terme, laissent penser que cet objectif n'est pas hors de portée mais, en raison du **ralentissement de l'économie américaine**, la plupart des économistes privés tablent plutôt sur une fourchette comprise entre 5 et 6 % de croissance.

**Le taux de chômage**, qui est actuellement légèrement inférieur à 3 % de la population active, devrait rester stable en 2001. Des tensions commencent à apparaître sur le marché du travail, qui poussent les salaires à la hausse et encouragent une forte mobilité, notamment pour les emplois les plus qualifiés.

Malgré cette convalescence rapide, certaines zones d'ombres persistent à moyen terme.

## **2. Des éléments de fragilité économique qui persistent**

### *a) Une « soutenabilité » discutée de la politique de change*

Soucieuses de préserver leur indépendance, les autorités malaisiennes se sont donc démarquées des recommandations du FMI en appliquant une politique de change originale, très critiquée dans un premier temps. Aujourd'hui, la sous-évaluation du ringgit consécutive à l'instauration d'un système de change contrôlé, à parité fixe, si elle confère un avantage

compétitif à l'exportation, n'est pas dénuée de risques. Les experts en identifient plusieurs :

– il existe un **risque « d'inflation importée »** lié à la reprise de la demande intérieure. En effet, même si les importations malaisiennes sont composées à 73 % de biens intermédiaires destinés à être transformés ou réexportés, 6,1 % du total sont des biens de consommation ;

– le second risque avancé par certains analystes, est celui de la **constitution d'une bulle spéculative**. Le prix des actifs pourrait, en effet, être artificiellement entraîné à la hausse par la faiblesse de la parité du ringgit, ce qui détournerait les investisseurs des investissements physiques ;

– enfin, il est clair que **l'avantage artificiel** que procure une compétitivité-coût liée à la parité monétaire ne pousse pas les entreprises malaisiennes à effectuer les restructurations qui peuvent s'avérer nécessaires.

De même, la politique monétaire expansionniste de la banque centrale, permise par le contrôle des changes, diminue le montant des remboursements en monnaie locale auxquels les entreprises ont à faire face. Cet allègement du service de la dette n'est pas de nature à les inciter à se défaire des actifs non productifs qu'elles possèdent, ni à envisager une refonte de leurs activités.

Or, certains secteurs dont la production est destinée au marché intérieur (immobilier-construction ; sidérurgie ; sociétés de transport urbain ; télécommunications) souffrent de surcapacité et n'effectuent pas les restructurations nécessaires (dans plusieurs cas, un appel aux excédents de la société *Petronas* ou à un fonds d'investissement public a été effectué pour leur apporter un nécessaire soutien financier.

#### *b) Un libéralisme « tempéré »*

Malgré sa politique très volontariste d'insertion dans les échanges internationaux, la Malaisie a maintenu certaines restrictions dans l'accès à son marché.

En matière **d'importation**, des produits intéressant directement l'industrie française, et aussi divers que les pièces détachées automobiles, les véhicules, les engins de travaux publics ou les vins sont soumis à des régimes de licence préalable.

Dans **les secteurs industriels naissants ou stratégiques**, la délivrance préalable d'une licence constitue parfois un moyen de protéger les

industries locales. Des produits étrangers concurrents des productions locales, tels que le ciment, les câbles téléphoniques et électriques ou certains produits agro-alimentaires sont soumis à l'obtention de licences spéciales difficiles à obtenir.

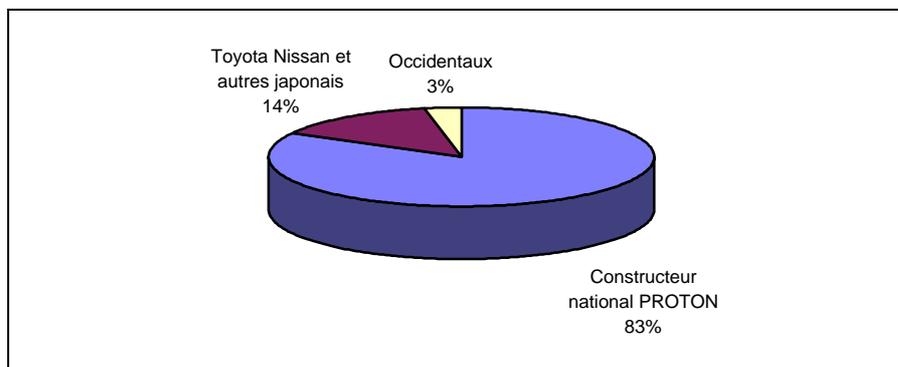
**S'agissant d'investissement direct**, le code des investissements, bien que récemment assoupli, laisse persister des obstacles à l'investissement dans les secteurs en concurrence avec les industries malaisiennes existantes (par exemple, l'emballage papier, l'industrie métallique, les câbles, l'imprimerie).

**Dans le secteur des services**, les règles relatives à l'investissement étranger demeurent assez contraignantes : restrictions dans le secteur des services financiers, impossibilité d'établissement pour les professions libérales.

Il est d'ailleurs significatif d'observer que, lors de son dernier sommet, l'ASEAN ait décidé de permettre à la Malaisie de maintenir, jusqu'en 2005, **les droits de douane élevés qu'elle impose aux importateurs de véhicules et de pièces détachées automobiles**<sup>1</sup>, en dépit du calendrier de libéralisation douanière programmée dans le cadre de l'AFTA<sup>2</sup>.

L'ouverture du marché malaisien automobile est toute relative, comme le montre le graphique suivant :

#### PARTS DE MARCHÉ DANS L'AUTOMOBILE EN MALAISIE



Cette décision de l'ASEAN a d'ailleurs été critiquée aux Etats-Unis et en Europe. Les constructeurs japonais ont quant à eux basé, depuis les années 1970, leur stratégie sur le postulat d'un maintien des obstacles tarifaires en matière automobile. Ils ont ainsi dispersé leurs unités de production au sein de l'ASEAN. Les constructeurs américains (GM, FORD) et européens (BMW,

<sup>1</sup> Droits qui s'élèvent à 45 % pour les pick up par exemple.

<sup>2</sup> Asian Free Trade Area, zone de libre échange asiatique.

VOLVO) ont en revanche concentré l'essentiel de leurs capacités de production en Thaïlande, misant sur l'ouverture imminente du premier marché de la région, celui de la Malaisie, la proximité et la concentration de leurs usines leur permettant de réaliser des économies d'échelle importantes par rapport à leurs rivaux japonais. L'absence d'ouverture du marché malaisien est donc particulièrement pénalisante pour les constructeurs occidentaux.

c) *Une restructuration économique et financière inachevée*

En Malaisie, comme dans la plupart des économies d'Asie touchées par la crise, la restructuration des entreprises et celle du secteur financier sont deux nécessités. En effet, la **fragilité du système bancaire** et l'**endettement excessif** ont largement déterminé la crise asiatique.

Le financement des groupes industriels s'est longtemps fait par le **crédit** (les entreprises ayant privilégié les créanciers au détriment des actionnaires pour financer leur développement). Ainsi, lorsque la crise a éclaté, **les banques** présentaient des bilans fragiles et d'importantes expositions de hors-bilan, de sorte que les problèmes de service de la dette, rencontrés en 1997 par de nombreuses entreprises, grandes et petites, se sont rapidement propagés au secteur financier.

La reprise d'une croissance durable passe par un assainissement du **système bancaire**, une diminution de l'**endettement interne privé** (qui représente environ 120 % du PIB) et par la baisse corrélative des charges financières qui pèsent sur les entreprises.

En Malaisie, **deux agences gouvernementales** ont été chargées de restructurer le secteur financier. Les résultats obtenus semblent mitigés. Si *Danamodal*, l'agence chargée de recapitaliser les institutions financières, estime avoir rempli ses objectifs (le ratio « *Cooke*<sup>1</sup> » moyen de l'industrie bancaire est de plus de 13 %), les résultats de *Danaharta*, la structure de défaisance, qui a acquis environ un tiers du total estimé des mauvaises créances du système bancaire, sont plus contestés : ses tentatives, à partir de fin 1999, de mise aux enchères des biens immobiliers, collatéraux des prêts non performants, n'ont pas atteint leurs objectifs, si bien que l'agence se retrouve contrainte de conserver ces actifs et risque de devoir recourir aux fonds publics pour rembourser les obligations qu'elle a émises en 1998 et, au début 2000, pour un montant total de 2,9 milliards de dollars américains.

---

<sup>1</sup> *Ratio prudentiel bancaire*

Dans une analyse récente des progrès de la restructuration bancaire en Malaisie, la **Banque Mondiale** estime qu'à la fin juin 2000, le montant des prêts « non performants »<sup>1</sup> du système bancaire malaisien s'élevait à 65,2 milliards de ringgits, même s'ils ne représentaient plus, à cette date, que 16,2 % de l'encours total de crédits, contre 18,9 % en 1998. Comme nombre d'observateurs internationaux, la Banque Mondiale estime que les progrès en la matière ont été particulièrement lents.

Parallèlement, la **consolidation programmée du secteur financier** (58 institutions devaient fusionner avant la fin de l'année 2000 autour de 10 pôles bancaires) se poursuit mais a pris du retard : au 31 décembre 2000, seuls six regroupements avaient eu lieu, la Banque centrale ayant prolongé le délai de l'autorisation de fusion pour les quatre autres piliers.

Les avantages attendus de cette consolidation sont, d'abord, l'amélioration de la compétitivité du secteur bancaire face à la croissance de la concurrence internationale et, ensuite, l'assurance d'éviter des défaillances éventuelles qui auraient des conséquences néfastes sur l'économie en général.

#### *d) Une sensibilité extrême à la demande extérieure*

Compte tenu de son degré d'ouverture, la Malaisie reste vulnérable aux **chocs de demande** et plus particulièrement de demande externe. Ainsi, une baisse de la demande extérieure, notamment américaine, par exemple à travers l'atterrissage brutal de l'économie nord-américaine -scénario qui semble de plus en plus probable- aurait non seulement des effets directs sur la demande nationale mais également **un effet multiplicateur**, au travers de son impact sur le commerce intra-asiatique.

Paradoxalement, les facteurs qui ont permis la reprise de la croissance pourraient s'avérer être, pour l'avenir, des éléments de fragilité :

– la demande soutenue en provenance des **Etats-Unis**, qui absorbent 20 % des exportations de la Malaisie, pourrait se ralentir ;

– la forte demande émanant du **secteur électronique** pourrait se modérer. Les exportations d'Asie de l'Est sont fortement corrélées au rythme des importations des Etats-Unis, lui-même liée à celui de la consommation américaine et du cycle électronique. Les ventes de produits électroniques ont, par ailleurs, profité de l'effet exceptionnel « *an 2000* ». La forte contribution du secteur électronique à la croissance rend la Malaisie vulnérable à tout retournement éventuel de cycle en 2001 ;

---

<sup>1</sup> Créances ayant donné lieu à des incidents de remboursement

– la sensibilité au **commerce intra-asiatique** : la part du commerce intra-asiatique est d'environ 40 % dans le total des exportations, ce qui implique la présence d'effets multiplicateurs régionaux à la hausse comme à la baisse.

En outre, l'économie malaisienne dépend, pour sa production, **d'investissements directs étrangers**. Il lui faut donc absolument rester attractive vis-à-vis des investisseurs étrangers sous peine de ne pas réussir sa montée en gamme et d'obérer son potentiel de croissance. Le maintien du contrôle des changes, une main d'œuvre relativement chère, un certain manque de transparence dans la gestion des conglomérats et l'absence de libéralisation de certains secteurs considérés comme sensibles (automobile, banque) sont à cet égard des obstacles. Ainsi, un article -sans doute exagérément pessimiste- du *Financial Times* titrait-il récemment « *Les investisseurs perdent foi dans les faibles réformes malaisiennes* ».

### 3. Un équilibre territorial, social et politique délicat

**Si la Malaisie se définit comme un « merveilleux kaléidoscope », c'est qu'en effet sa diversité est manifeste. Au risque de remettre en cause sa cohésion territoriale, sociale, voire politique ?**

Dans l'ouvrage collectif « *Crises en Asie du Sud-Est* »<sup>1</sup> on peut lire, en introduction :

*« Foyer de peuplement et de dispersion des populations, depuis les temps les plus reculés, l'Asie du Sud-Est continentale pourrait bien être la région du monde la plus riche et la plus complexe sur le plan linguistique et ethnique [...] cette diversité conduit à l'apparition de mosaïques d'une extrême complication [...].*

*Deux courants migratoires, largement activés par la colonisation européenne, accentuent la complexité ethnique du Sud-Est asiatique : Indiens venus du Sud-Est de l'Inde (Tamoul) et Chinois originaires des régions côtières de la Chine du Sud et dont la diaspora tient un rôle essentiel dans l'économie régionale. Ne donnons qu'un exemple : la Malaisie, avec 11.733.000 Malais, 5.643.000 Chinois et 1.139.000 Indiens, à côté de proto-Malais (45.000) de Semoi (26.000) et de Negritos (1.500) ».*

Cette diversité, présentée et souvent vécue comme une richesse, est toutefois source de divisions sociales et territoriales.

---

<sup>1</sup> Sous la direction de Philippe Richer, *Presses de Sciences Po* - 1999.

*a) Le défi de l'aménagement et de la cohésion du territoire*

La question de la cohésion et de l'équilibre territorial se pose de façon particulièrement vive en Malaisie. Rappelons que ce pays comporte deux parties distinctes, **la Malaisie insulaire** (les Etats de Sabah et Sarawak sont situés sur l'île de Bornéo, partagée entre la Malaisie, l'Indonésie et le sultanat de Brunéï) et **la Malaisie péninsulaire**. Les deux ensembles, séparés de plus de 800 kilomètres, sont inégalement développés (même si d'importants gisements de pétrole *off shore* ont été découverts au large du Sabah et du Sarawak). Historiquement, les deux Etats insulaires n'ont rejoint la fédération -qui s'appelait jusqu'alors la Fédération de Malaya- que dans un deuxième temps, pour constituer la Fédération de Malaisie (Malaysia) en 1963. Le gouvernement fédéral a d'ailleurs mis en œuvre des politiques spécifiques pour ces deux Etats, qui témoignent de l'inégalité de développement entre les deux composantes.

Au sein même de la Malaisie continentale, la répartition de la population et le niveau de développement sont très inégaux. On peut parler, à la suite de certains auteurs, d'un « *endroit* » et d'un « *envers* » de la péninsule : la densité de peuplement est de 100 habitants/km<sup>2</sup> en moyenne à l'ouest (304 habitants/km<sup>2</sup> dans le Selangor ; 926 habitants/km<sup>2</sup> à Penang) ; elle est de moins de 60 habitants/km<sup>2</sup> à l'Est (22 habitants/km<sup>2</sup> dans le Pahang, au centre de la péninsule).

## LA MALAISIE PÉNINSULAIRE : L'ENDROIT ET L'ENVERS<sup>1</sup>

**L'Endroit** est l'ouest de la péninsule. Ici se trouve la *Rubber Belt* (ceinture de caoutchouc, c'est-à-dire l'hévéaculture), où le palmier à huile joue, d'ailleurs, un rôle de plus en plus grand : la *Northern Belt* bénéficie, en outre, des plus importantes mines d'étain (Kinta Valley) avec Ipoh et de la présence de Penang avec son port de Georgetown : la *Southern Belt*, avec la capitale fédérale Kuala Lumpur possède aussi de l'étain. Mais l'Endroit, c'est également, dans Johor, des *small holdings* (petites exploitations) d'hévéas, des cultures de poivre et d'ananas -et aussi, au nord, dans Perlis et Kedah, une riziculture intensive, irriguée, mécanisée, produisant deux récoltes par an. C'est encore une pêche en mer, moderne, avec chalutiers en acier, produisant l'essentiel des 600.000 tonnes de poisson pêchées par la fédération. La population, dans cette région très urbanisée (Kuala Lumpur, Georgetown, Ipoh) est très mélangée, Chinois et Indiens l'emportant sur les Malais.

**L'Envers** est l'est de la péninsule, où la masse confuse des *Terrengganu Highlands* culmine à 2.190 mètres. L'essentiel de la population se groupe, dans les deux petits deltas septentrionaux de Kelantan et Terengganu, où les densités atteignent ou dépassent 200 habitants au kilomètre carré. Or, il s'agit de densités en grande partie rurales, bien que la population du Terengganu, en voie d'industrialisation, soit urbaine à 42 %. Kota Bahru et Kuala Terengganu sont des villes modestes n'atteignant pas 200.000 habitants. La riziculture, ici prédominante, est médiocre. On obtient une seule récolte dans l'année. De ce fait, les deux deltas sont, dans l'aimable décor de leurs kampongs, abrités de cocotiers, surpeuplés. La pêche, traditionnelle, ici pratiquée, est une pêche littorale, par pièces. Le pays est entièrement malais, y compris les villes. Dans ces conditions difficiles, en dépit de la présence offshore de pétrole et de gaz naturel, le fondamentalisme musulman a fait son apparition.

Ces inégalités territoriales de développement sont d'autant plus problématiques qu'elles ont **une évidente composante ethnique**, les Malais étant relativement plus nombreux dans les zones rurales moins développées et les Chinois plus présents dans la Malaisie urbanisée et industrialisée de l'ouest de la péninsule.

Au cours de la mission effectuée par la délégation de la Commission des Affaires économiques, une interview<sup>2</sup> du ministre du développement rural, Datuk Azmi Khalid, parue dans la presse, a parfaitement posé -bien qu'en termes voilés- **les implications sociales et politiques des inégalités de revenus entre populations rurales (à dominante malaise) et urbaines**. Le ministre déclarait en effet :

*« Si on considère la situation multiethnique, cela peut être sérieux car les zones rurales sont surtout peuplées de certains groupes ethniques, alors que la majorité urbaine est faite d'un autre groupe. Ces groupes des zones rurales pauvres viennent dans les centres urbains, dans des quartiers*

---

<sup>1</sup> Source : Article de Jean Delvert : « Le milieu et les ressources », in « La Malaisie », *Encyclopedia Universalis*.

<sup>2</sup> « Rural-urban income gap can become unhealthy » *The Sun* ; January 14, 2001.

*d'habitat à faible loyer. Cette disparité peut être exploitée par certains et cela n'est pas sain pour le pays.*

*« [...] Pour la nation, ce n'est pas un problème complexe. Mais du point de vue ethnique, nous devons le régler au plus vite. Nous ne voulons pas que cette disparité [de revenus] se transforme en disparité ethnique ».*

Cet article indique également que le développement spectaculaire de la Malaisie, en dépit des efforts pour le propager à l'ensemble de l'économie -300 millions de ringgits ont été alloués, lors du 7<sup>e</sup> plan malaisien, à la réduction de la pauvreté- a accru les différences de revenus. Le ministre indique que pour lutter contre l'inégalité de développement entre zones rurales et urbaines, le Gouvernement malaisien a tenté, dans les années 1980, d'industrialiser certaines zones rurales, ce qui fut, dans certains Etats, un pari réussi. Mais l'absence d'infrastructures n'a pas permis que cette stratégie réussisse dans des Etats comme le Kelantan, le Terangganu ou le Sabah, où les taux de pauvreté<sup>1</sup> sont de respectivement 19 %, 17 % et 16 % de la population, alors que dans l'ensemble du pays, la pauvreté a reculé du taux de 49 % en 1970 à 6,8 % de la population en 1999, les personnes les plus pauvres (the « *hardcore poor* ») représentant au total, toujours d'après les statistiques malaisiennes, citées dans cet article, 1,6 % de la population.

*b) La poussée de l'Islam politique et de la contestation du pouvoir*

La coalition au pouvoir, le *Barisan Nasional*, avec ses trois composants ethniques UMNO (Malais), MCA (Chinois) et MIC (Indien), qui gère le pays depuis 1957, a remporté les dernières élections. Elle est majoritaire tant en nombre de sièges à la chambre des représentants du Parlement fédéral (148 sièges contre 45 à l'opposition), qu'en nombre d'Etats remportés (tous sauf deux) et en nombre de voix obtenues (56,5 % aux législatives, 56,2 % aux régionales).

Toutefois, on peut observer, surtout depuis la crise qui a fragilisé le consensus social et politique, la montée d'une certaine **contestation du pouvoir**, liée à l'usure de l'équipe actuelle, (le Dr Mahatir est Premier ministre depuis 1981), et alimentée par l'affaire Anwar Ibrahim (ex vice-premier ministre, condamné à 15 ans de prison à la suite de deux procès successifs). On observe également une montée du **fondamentalisme islamique**.

---

<sup>1</sup> D'après des chiffres malaisiens cités par le ministre dans l'entretien précité, dont le mode de calcul n'a pas été précisé.

Ainsi, au dernier scrutin, l'opposition a-t-elle progressé, gagnant 20 sièges et 10 % des voix aux élections législatives et remportant deux Etats (contre un précédemment) aux élections régionales. Le parti islamiste *PAS* est le principal parti d'opposition : il a gagné 20 sièges au Parlement fédéral et 83 au sein des Parlements fédérés et c'est lui qui assume, depuis 1999, la direction des deux Etats fédérés remportés par l'opposition.

Le *PAS* est soutenu par le vote des Malais et alimente le débat sur la place de l'Islam dans la société. Les islamistes du *PAS* réclament en effet **l'instauration d'un régime islamiste**.

A cet égard, on peut penser que la montée de l'islamisme entraînera forcément une certaine radicalisation du débat politique. Les propos du Dr Rajmahj Hussain, ambassadeur de Malaisie en France, dans l'entretien précité à « *La lettre diplomatique* » se veulent pourtant rassurants : « *un parti islamique, le PAS, est au pouvoir dans le Kelantan, un Etat du nord de la Malaisie. D'après certains développements récents, certains observateurs ont pu faire une analyse selon laquelle l'influence du PAS s'affirmerait de plus en plus. Je tiens à vous assurer qu'il n'y a pas lieu d'être inquiet à ce que la politique nationale soit un jour dominée par un radicalisme islamique ou de toute autre religion. En effet, la nature multiraciale de la société malaisienne est une garantie contre l'obtention par ces groupes radicaux du soutien de la majorité d'un peuple qui valorise et chérit sa liberté de culte et la diversité culturelle de son mode de vie. A cet égard, le Gouvernement actuel comprenant des membres des principaux groupes ethniques de Malaisie, ne permettra pas aux extrémistes religieux de répandre leurs enseignements en Malaisie, enseignements qui pourraient pousser le peuple à commettre des actes extrémistes au nom de la religion* ».

Plusieurs observateurs constatent une radicalisation du régime. La presse française<sup>1</sup> a, par exemple, récemment relaté l'emprisonnement d'un dirigeant de la branche jeunesse du parti d'opposition créé par l'épouse de l'ancien vice-premier ministre, emprisonné depuis 2 ans, Anwar Ibrahim, le « *Parti de la justice* », ainsi que la « suspension » de la distribution des hebdomadaires *Asiaweek* et *Far Eastern Economic Review*.

c) *Une certaine remise en cause de la discrimination positive en faveur des Bumiputras ?*

A bien des égards, on peut estimer que la discrimination positive menée en faveur des Malais a porté des fruits, puisque ces derniers détiennent

---

<sup>1</sup> Voir l'article de *La Tribune* du 14 mars 2001 : « *Mahatir resserre son étreinte sur la Malaisie* ».

désormais l'essentiel du pouvoir politique, les Chinois (et, dans une moindre mesure, les Indiens) étant davantage présents dans les principaux rouages économiques du pays.

Certains considèrent ainsi que la discrimination ethnique a atteint ses objectifs, le déséquilibre institutionnel rétablissant une sorte d'équilibre social en corrigeant le déséquilibre économique.

Toutefois, elle n'a pas eu tous les résultats escomptés et pourrait compromettre le consensus sur la base duquel elle a été mise en place. Des voix se font entendre pour dire que, peu attractive pour les investisseurs étrangers, cette discrimination positive risque, en outre, de dériver vers une logique d'assistanat de la communauté malaise.

Des violences entre ethnies malaise et indienne auraient récemment eu lieu<sup>1</sup> près de Kuala Lumpur, faisant plusieurs morts. En outre, la minorité chinoise conteste de plus en plus la politique raciale du Gouvernement.

---

<sup>1</sup> *D'après l'article précité de « La Tribune ».*



## CHAPITRE III

### LA FRANCE : DES POSITIONS À CONSOLIDER

#### I. SINGAPOUR ET LA MALAISIE : LES DEUX PREMIERS PARTENAIRES ECONOMIQUES DE LA FRANCE DANS UNE RÉGION PROMETTEUSE

##### A. *LES GÉMONIES APRÈS LES NUÉS ? L'ASIE DE L'EST, UN POTENTIEL À NE PAS SOUS-ESTIMER*

A l'heure où l'émergence de la Chine et son admission à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) focalisent l'attention, la crise asiatique a ébranlé la confiance placée dans le développement de l'Asie du Sud-Est, tandis que le modèle japonais, grand-frère et précurseur des tigres asiatiques, semble lui-même s'essouffler. **Doit-on pour autant détourner le regard de cette zone et vouer aux gémonies une région jadis portée aux nues ?**

La délégation estime que la crise que traverse ou qu'a traversée l'Asie du Sud Est ne doit pas occulter la rapidité de sa convalescence ni faire oublier son potentiel de développement à moyen terme.

#### 1. Des turbulences aux racines certes profondes

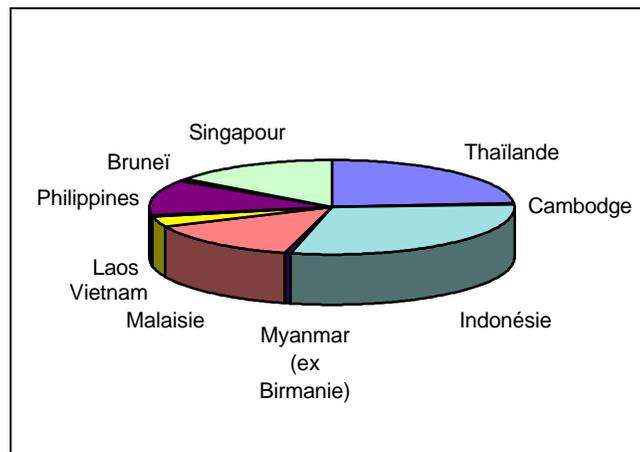
Les éléments de fragilité de l'Asie du Sud Est existent bel et bien, même s'ils ont longtemps été occultés par le miracle économique de la région.

a) *Un ensemble régional disparate*

L'Asie du Sud-Est regroupe des Etats d'une extrême diversité.

Sur le plan économique, l'Association des nations du Sud Est asiatique (ASEAN) est très hétérogène. En 1998, **la moitié des 10 membres cumulait 94 % du PIB total** de l'association, évalué à environ 670 milliards de dollars américains.

**LES PIB DES PAYS DE L'ASEAN**  
(en milliards de dollars, chiffres 1998).



*Source : « World Development Indicators » de la Banque Mondiale*

Ces différences s'interprètent bien sûr par des disparités de taille et de population (entre l'Indonésie, archipel de 17.000 îles et 200 millions d'habitants et Singapour ou Brunei, l'échelle n'est pas la même) mais également, voire avant tout, par **des écarts très importants de niveau de développement**. Les pays membres de l'ASEAN couvrent à eux seuls l'ensemble du spectre du développement économique. Alors que **Singapour** possède un niveau de vie comparable à celui des pays développés, d'autres Etats à l'histoire tourmentée (**Cambodge**), longtemps fermés (**Vietnam, Laos**), ou encore isolés (**Birmanie**), font toujours partie des plus pauvres du monde.

Le fait est que les pays de l'Asie du Sud Est disposent de ressources naturelles et humaines relativement hétérogènes, et qu'ils s'inspirent de modèles économiques différents.

– En tant que pays socialiste, **le Vietnam** suit attentivement les évolutions de son voisin et rival de toujours, la Chine. L’accession prochaine de cette dernière à l’OMC et la libéralisation progressive de son économie, à l’aide de flux massifs d’investissements directs étrangers, rendent d’autant plus nécessaires les efforts d’ouverture de ce petit pays. Pour pouvoir espérer moderniser et développer son économie, il doit plus que jamais convaincre des investisseurs quelque peu désabusés de sa réelle volonté de réforme.

– **Les Philippines** partagent de nombreux points communs avec les pays d’Amérique latine (déficits et endettements publics incontrôlés, pouvoir politique à connotation populiste, faible épargne..) bien qu’intégrées dans le circuit asiatique de production électronique. Elles disposent d’atouts comparatifs certains, notamment une main d’œuvre qualifiée et anglophone, et n’ont pas connu tous les excès du capitalisme asiatique des années 1990. Mais le manque de crédibilité du pouvoir politique continue à handicaper le retour des capitaux étrangers, lesquels sont cruciaux pour assurer une croissance soutenue.

– **La Thaïlande et l’Indonésie** ont été directement touchées par la crise financière de 1997. Pour elles, l’enjeu principal est la rénovation de leur modèle de développement, dont la plupart des travers ont été regroupés sous le terme de « *crony capitalism* »<sup>1</sup>. Dans ces pays, les réformes structurelles nécessitent encore des efforts coûteux et une certaine détermination politique, surtout en Indonésie, pays au bord de l’éclatement où les autorités ne disposent pourtant que de marges de manoeuvre budgétaire, monétaire et politique très limitées. En Indonésie, la méfiance des investisseurs étrangers, aggravée par des incertitudes politiques fortes, rend d’autant plus difficile la relance de l’économie et l’assainissement financier.

*b) Des tensions internes, politiques et sociales, avivées par la récession*

Au sein de l’ensemble du Sud Est asiatique, la **situation birmane** est particulièrement alarmante<sup>2</sup>. Alors que la junte militaire est toujours au pouvoir en Birmanie, les atteintes aux droits de l’homme pratiquées dans ce pays sont tristement connues : ainsi Amnesty International estimait qu’en 1997, la Birmanie comptait 1.200 prisonniers politiques, tandis qu’un rapport de l’Organisation internationale du travail d’août 1998 soulignait l’existence de « *travail forcé, souvent accompli par des personnes âgées, des femmes et des enfants ... pour le portage, la construction, l’entretien et le service des camps militaires* ».

---

<sup>1</sup> Terme péjoratif, qu’on pourrait traduire par « *capitalisme de copinage* ».

<sup>2</sup> Voir par exemple l’article de Philippe Richer : « *Myanmar, une dictature ouvertement contestée* » dans l’ouvrage collectif précité « *Crises en Asie du Sud Est* », Presses de Sciences-Po, 1999.

Sans s'appesantir sur le cas des Etats à l'histoire douloureuse comme le **Laos** et, surtout, le **Cambodge** ou le **Vietnam**, force est de constater que la crise asiatique a également fragilisé certains des Etats les plus prometteurs, d'ores et déjà classés parmi les « tigres », comme la **Thaïlande**, les **Philippines** ou l'**Indonésie**, la **Malaisie**<sup>1</sup>, faisant peser nombre d'incertitudes sur l'avenir de la zone.

Le cas indonésien, déjà brièvement évoqué, est à cet égard très révélateur : il a été particulièrement bien analysé dans un rapport d'information récent de la Commission des Affaires étrangères du Sénat, qui a mis en lumière les hypothèques pesant sur l'évolution politique et économique de ce pays<sup>2</sup>. L'instabilité politique de l'Archipel, menant à une situation couramment qualifiée de « *volcanique* » ou d'« *explosive* » menace en effet, compte tenu du poids démographique et économique de ce pays, mais aussi de son rôle longtemps pivot au sein de l'ASEAN, l'équilibre de l'ensemble régional.

### **Au-delà de ses conséquences politiques, la crise a eu aussi des conséquences sociales.**

Alors que la croissance soutenue des décennies d'avant-crise avait permis une forte réduction de la pauvreté en Asie du Sud-Est, cette tendance a été remise en cause par la période 1997-1998. L'impact social de la crise a été inégalement réparti, entre pays, régions et classes sociales, accroissant des inégalités : en particulier, les catégories défavorisées, urbaines et les moins qualifiées, ont été les principales victimes des ajustements de prix et d'effectifs.

Jusqu'en 1997, le « *miracle asiatique* » générait des taux de croissance records, qui ont profité à l'ensemble des couches de la population. **Entre 1987 et 1998, le taux de pauvreté<sup>3</sup> est passé en Asie de l'Est de 27 % à 15 %. Aucune région n'est parvenue à réduire ses inégalités avec une telle célérité et une telle ampleur** : en Asie du Sud, par exemple, la proportion de démunis est restée élevée (40 % en 1998 contre 45 % en 1987), alors qu'elle a stagné en Amérique latine (de l'ordre de 15 %).

---

<sup>1</sup> *Les procès et la crise politique consécutive à l'affaire Anwar ont accentué les clivages internes et quelque peu décrédibilisé le gouvernement du Dr Mahatir.*

<sup>2</sup> « *L'Indonésie après Soeharto : de la crise économique au changement politique* », Sénat n° 457, 1997-1998 ; par MM. Xavier de Villepin, Michel Alloncle, André Boyer, Jean-Pierre Demerliat, André Dulait et Mme Danielle Bidard-Reydet.

<sup>3</sup> *Part de la population disposant de moins d'un dollar par jour*

Pendant cette décennie, la région a effectué un bond spectaculaire, grâce notamment aux actions des pouvoirs publics, qui ont facilité **l'accès à l'éducation et à l'aide sociale et sanitaire**. Ainsi, l'espérance de vie en Asie de l'Est est passée de 59 ans en 1985 à 69 ans en 1995 et le taux de mortalité infantile a diminué sur la même période à 34 pour mille en moyenne, contre 76 auparavant.

La crise économique s'est au contraire traduite par une **recrudescence de la pauvreté** (cette dernière augmentant plus rapidement en phase de récession qu'elle ne se réduisait en phase de croissance). En Indonésie, il est estimé que le taux d'accroissement de la pauvreté était à peu près de 10 fois supérieur à celui de la baisse de la consommation par habitant. Selon la Banque Mondiale, plus de 23 % de la population en Indonésie vivait, après la crise, sous le seuil de un dollar par jour (contre 11 % en 1996). Si les effets de la crise ont touché l'ensemble des pays de la région, des différences sont toutefois apparues : l'Indonésie a été le plus profondément affectée, suivie par la Thaïlande (en particulier au nord est et au sud), la Corée et la Malaisie. Les Philippines ont été moins touchées, tout en accusant une détérioration du niveau de vie global. Ce sont, globalement, les populations urbaines à faibles revenus et qualifications qui ont été les plus concernées.

*c) L'ASEAN, une association régionale à l'efficacité contestée*

Fondée le 8 août 1967 par la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, les Philippines et l'Indonésie, l'ASEAN (de son nom anglais *Association of South-East Asia Nations*) consacre un processus de réconciliation régionale après les turbulences conflictuelles des premières années d'indépendance (notamment entre l'Indonésie et la Fédération de Malaisie). Ce processus de réconciliation sera étendu en 1984 au sultanat de Brunei, en 1995 au Viêt-nam, en 1997 au Laos et à la Birmanie et en 1999 au Cambodge.

L'ASEAN se distingue des autres associations régionales (Communauté européenne, Mercosur, Alena...) par deux caractéristiques. D'une part, la volonté affichée **de ne pas s'engager dans une intégration astreignante**. Les membres fondateurs ont d'emblée écarté l'idée d'institutions supranationales, de politiques communes (les quelques initiatives en la matière se sont soldées par des échecs et encore aujourd'hui le commerce intra-régional ne dépasse pas 24 % du commerce des pays membres) ou de calendrier contraignant. D'autre part, l'instrumentalisation pragmatique de ce cadre comme **front commun et tremplin vers l'extérieur**. En leur permettant de négocier à plusieurs, l'ASEAN donne à ses membres une crédibilité plus grande sur la scène internationale.

La construction régionale en Asie du Sud-Est, autour de l'ASEAN, est désormais fragilisée par la crise de légitimité que traverse l'association.

On observe d'abord **la résurgence de tensions ou conflits intra-régionaux** de plus ou moins forte intensité, révélant des tensions latentes. Un article paru à l'automne 1999<sup>1</sup> donne, par exemple, un aperçu des frictions sur lesquelles ont débouché les difficultés économiques. Ainsi entre Singapour et la Malaisie :

*« Les clichés sont revenus en force (comme l'arrogance des Chinois côté malaisien et l'incapacité malaisienne côté singapourien) et la suspicion a remplacé l'entente pragmatique et profitable qui s'était construite sur trente ans.*

*« Dans ces périodes difficiles, la rivalité économique prend le dessus sur les synergies. Kuala Lumpur, par exemple, ouvre son nouvel aéroport international et espère bien, grâce à des tarifs attractifs, supplanter l'aéroport de Changi comme pôle régional. Même réflexe côté portuaire depuis que les autorités malaisiennes exhortent les industriels locaux à « faire preuve de patriotisme » et à utiliser les « ports nationaux » plutôt que les infrastructures singapouriennes (par lesquelles transitent encore 65 % des exportations malaisiennes).(...)*

*« Depuis le printemps 1998, s'est instaurée une relation de chantage dont la meilleure illustration reste l'approvisionnement en eau potable de Singapour. Kuala Lumpur a haussé ses exigences et face aux hésitations des autorités singapouriennes, a fait échouer la réalisation d'investissements singapouriens prévus de longue date (...).*

*« Beaucoup plus grave pour les autorités singapouriennes que ces initiatives vexatoires à répétition : le désengagement des forces armées malaisiennes des derniers exercices du FDPA (Five Power Defence Agreement) et l'interdiction faite aux SAF (Singapore Army Forces) d'utiliser l'espace aérien malaisien sont leur entraînement ».*

Mais la liste ne s'arrête pas là et les contentieux bilatéraux sont multiples (travailleurs illégaux indonésiens renvoyés par la Malaisie, tension entre l'Indonésie et Singapour, le président du premier pays traitant le deuxième de « *petit point rouge sur la carte* », tensions entre Thaïlande et Birmanie...).

La portée de ces escarmouches ne doit pas être surestimée. Mais ces incidents révèlent, en quelque sorte, la faillite de l'ASEAN à construire une identité commune. Eloquente a été son impuissance à apporter une réponse au problème des feux de forêt touchant un million d'hectares en 1997 en Indonésie, qui ont entraîné une vague de pollution : cinq pays de l'ASEAN étaient pourtant touchés (Brunei, Malaisie, Singapour et, à un moindre degré, le sud des Philippines et de la Thaïlande).

Cette affaire, qui a commencé quelques semaines avant la crise financière, a démontré une certaine incapacité fonctionnelle et politique de l'ASEAN. Dans un premier temps, en dépit de l'interdépendance écologique évidente entre ses membres, les Etats voisins sont restés fidèles au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats. Dans un second temps, ils ont opéré dans un cadre bilatéral.

---

<sup>1</sup> « La sécurité de l'Asie du Sud-Est à l'épreuve de la crise économique, » Sophie Boisseau du Rocher, in « Chine, Japon, Asean », Notes et études documentaires, 1999.

L'ASEAN s'est retrouvée dans la même situation de blocage, empêchée et incapable d'agir, lors des attaques sur les monnaies de l'été 1997 : elle n'a pas pu proposer de réponse collective et est restée impuissante dans la gestion et le règlement de la crise.

**Les avancées récentes** de l'ASEAN sont d'ailleurs assez timides : ainsi, la réunion des ministres de l'économie à Chiang Mai en Thaïlande en octobre dernier n'a débouché que sur des résultats mitigés. L'approfondissement de l'AFTA, par exemple (*Asian free trade area*, zone de libre échange asiatique, projet lancé au sommet de Kuala Lumpur en 1992) n'a concerné que les six membres fondateurs : - Thaïlande, Malaisie, Brunei, Singapour, les Philippines, et l'Indonésie -, qui se sont engagés à réduire les tarifs douaniers<sup>1</sup> de 0 à 5 % d'ici 2002, pour plus de 9.000 produits agricoles et industriels.

Les quatre autres pays, moins avancés économiquement, ont obtenu un laps de temps plus long pour s'adapter.

En outre, le projet « *e-ASEAN* » concernant les nouvelles technologies, et initié en 1998, au cours du sommet de Hanoi, ne pourra vraisemblablement être appliqué que par le premier groupe de pays de l'ASEAN -Singapour, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Indonésie, Brunei-, qui disposent d'infrastructures avancées en matière de technologies de l'information.

Par ailleurs, des **divergences de vue importantes existent** : la Malaisie et l'Indonésie ont, par exemple, exprimé des réserves à l'élargissement de la zone de libre échange asiatique (AFTA) à l'Australie et à la Nouvelle Zélande.

Tous ces éléments sont bien connus. Ils ne doivent cependant pas faire oublier le potentiel économique de l'Asie du Sud-Est.

## **2. Mais un potentiel qui reste considérable**

La question de savoir si le miracle économique asiatique peut, d'une part, être durable et, d'autre part, être répliqué dans d'autres régions du monde, donne lieu, depuis 15 ans, à des controverses sans fin. La crise -qui n'avait été prévue par personne<sup>2</sup> a relancé les débats sur la pérennité de ce modèle, au-delà des éléments conjoncturels et, partant, sur la **capacité de l'Asie du Sud Est à entrer à nouveau dans un cycle de croissance élevée et durable.**

---

<sup>1</sup> Avec l'exception de taille du marché automobile malaisien.

<sup>2</sup> Même l'économiste Paul Krugman n'avait prévu, dans un célèbre article de 1994, qu'un ralentissement de la croissance asiatique, en-deçà du scénario qui s'est effectivement réalisé.

Avant la crise, nombre d'observateurs -et c'était notamment l'analyse de la Banque Mondiale, dans un rapport célèbre de 1993 sur le miracle économique du Sud Est asiatique- estimaient que la croissance des pays émergents d'Asie était **soutenable**, compte tenu de la forte épargne, de la qualité du capital humain et du fort niveau d'investissement enregistrés dans ces pays, trois éléments favorisant l'accumulation des facteurs de production (qui sont le capital et le travail).

D'autres économistes insistaient plus sur l'idée que la loi des rendements décroissants s'appliquerait un jour ou l'autre à ces économies, et ferait converger leurs taux de croissance vers ceux observés en Occident. Dans cette analyse, la croissance économique élevée des pays du Sud Est asiatique n'étant imputable qu'à l'accumulation des facteurs de production (par l'investissement et l'accroissement du volume de la population active) et non à l'augmentation de la productivité de ces facteurs, il ne saurait y avoir de croissance soutenable à un tel rythme dans le long terme. Avec l'inévitable ralentissement du taux d'accumulation, la croissance décélérerait.

Sans entrer dans ces débats, on peut toutefois faire deux remarques :

- **La première remarque** est que la réussite économique des pays du Sud-Est asiatique ces 25 dernières années était fondée sur des **facteurs qui, pour l'essentiel, persistent**. L'épargne nationale est nettement plus élevée que dans les autres pays émergents, et contrairement à l'Asie du Nord-Est vieillissante, la croissance de la population active y reste dynamique. Bien sûr, ce constat global doit être nuancé par les particularités de chaque pays : la structure de la population de Singapour est comparable à celle de la Corée du Sud, plus avancée dans la transition démographique que les pays jeunes d'Indochine, par exemple, et quant au taux d'épargne, il est structurellement faible aux Philippines, ainsi que dans certains pays peu développés, tels que le Viêt-nam. On peut néanmoins envisager une reprise du processus d'accumulation des facteurs de production, même si ces atouts perdent de leur intérêt au fur et à mesure du développement, et sont pas exemple de moins en moins pertinents pour Singapour.

- **La deuxième remarque porte sur les marges de progression existant en matière de productivité des facteurs de production**. L'exemple de Singapour est à cet égard éclairant : malgré un PIB par habitant supérieur à celui de la plupart des pays occidentaux, Singapour atteint ou dépasse régulièrement des taux de croissance supérieurs à 8 %, y compris depuis la crise asiatique. Or sa stratégie de remontée de filière progressive et continue, qui s'achève actuellement par sa spécialisation dans les activités à valeur ajoutée maximale (recherche, nouvelles technologies, services financiers), aurait dû éliminer progressivement son potentiel de rattrapage sur les pays occidentaux et entraîner une décréue du rythme de la croissance. Il n'en est rien. Cette situation s'explique par le fait que, contrairement à l'intensité capitaliste, qui a fortement augmenté au cours du décollage économique, on estime généralement que **la productivité du travail** en Asie de l'Est est encore sensiblement plus faible qu'en Occident et au Japon, et ce, même dans les

Etats les plus avancés tels que Hong-Kong et Singapour. Il existerait donc encore pour ces pays un potentiel de rattrapage important.

Or, l'importance des gains de productivité dans le processus de croissance va grandissant au cours du développement. D'après les économistes, ces derniers expliqueraient actuellement environ la moitié de la croissance des pays occidentaux. L'Asie du Sud-Est dispose donc d'une marge de progression dans ce domaine, pour passer d'une croissance extensive à une croissance intensive. Pour l'instant, les pays de l'ASEAN possèdent, dans leurs ensemble, des taux de scolarisation et des niveaux de dotation technologique encore inférieurs à ceux de leurs voisins nord asiatiques plus avancés, ce qui expliquerait la vigueur des taux de croissance observés.

Plusieurs analystes estiment parallèlement que **la productivité du capital** dispose, elle aussi, dans la zone d'Asie du Sud-Est, d'une importante marge de progression. La crise financière de 1997 a mis en lumière la corruption persistant dans certains pays, la collusion d'intérêts particuliers ou encore l'allocation sous-optimale des ressources (soutien du secteur bancaire par les autorités).

Les efforts de restructuration et d'assainissement des bilans des banques et des entreprises non financières, le rééquilibrage du système de financement des entreprises et la modification des comportements de rentabilité de ces mêmes entreprises (qui ont eu tendance, par le passé, à privilégier les parts de marché sur la rentabilité) devraient améliorer la productivité du capital.

**On peut donc affirmer que l'Asie du Sud Est dispose donc encore d'un important potentiel de rattrapage.**

#### ***B. SINGAPOUR ET LA MALAISIE, LES PREMIERS PARTENAIRES DE LA FRANCE EN ASIE DU SUD-EST***

La crise aidant, l'Asie du Sud-Est craint d'être éclipsée par le **Japon**, qui demeure, malgré ses difficultés actuelles, la deuxième économie mondiale, et représente à lui seul près des deux tiers de l'économie asiatique, et surtout par la montée en puissance de la **Chine**. Le développement et l'ouverture progressive de l'empire du milieu -en tous

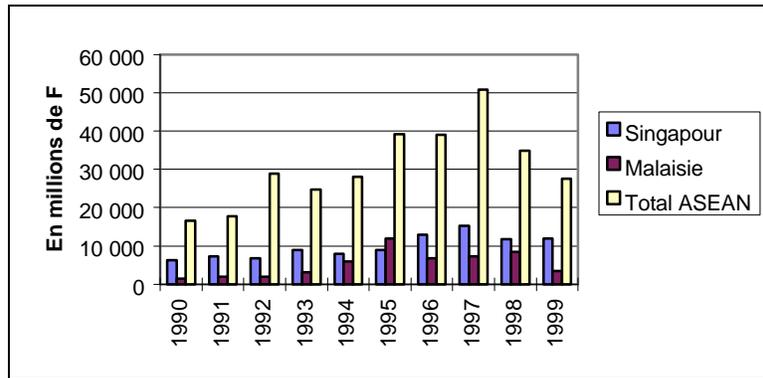
cas de ses régions côtières- ainsi que son accession à l'OMC, sa taille de géant dans l'équilibre géopolitique en font un acteur de premier plan.

Au sein même de l'ensemble du Sud-Est asiatique, les liens historiques et culturels font, à première vue, de la **péninsule indochinoise** l'interlocuteur le plus naturel de la France.

**Pourtant, sur le plan commercial, Singapour et la Malaisie sont, avec la Thaïlande, les premiers partenaires de la France en Asie du Sud-Est.** Cette réalité est souvent méconnue. Les expatriés français rencontrés, notamment à Kuala Lumpur, par la délégation, ont déploré le déficit de notoriété, en France, des potentialités économiques offertes par ces deux pays.

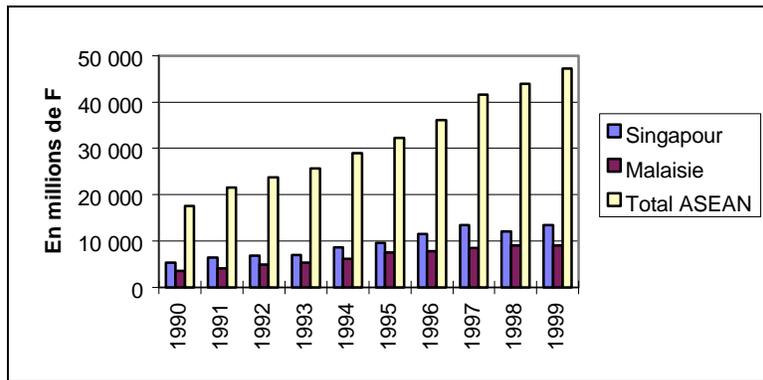
Les graphiques suivants, qui montrent l'évolution et la ventilation des échanges de la France avec les pays de l'ASEAN depuis 1990, illustrent cette réalité méconnue :

### EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS L'ASEAN



(données brutes, hors matériel militaire)

### IMPORTATIONS FRANÇAISES DEPUIS L'ASEAN



(données brutes, hors matériel militaire)

## 1. Singapour, le premier partenaire commercial français en Asie du Sud-Est

### a) Une relation bilatérale approfondie

Singapour mène une **politique étrangère active qui ne se limite pas à l'espace régional**. **Membre fondateur de l'ASEAN** (dont elle a exercé la Présidence en 1998/1999), la République est également très active au sein de l'APEC (forum de coopération économique Asie-Pacifique incluant 21 membres et créé en 1989). Si la Chine est, pour des raisons évidentes, un partenaire important, et **les Etats-Unis un partenaire privilégié**, notamment pour des raison d'ordre stratégique, Singapour entretient aussi des **liens étroits avec l'Europe**. Singapour est à l'origine du processus de

l'ASEM<sup>1</sup>, dont l'idée avait été lancée à Paris, par M. Goh Chok Tong, en 1994, et accueille le siège de la Fondation Europe-Asie (ASEF).

Singapour est l'un des principaux points d'appui de la France en Asie du Sud-Est. Les contacts bilatéraux sont nombreux. Le Président de la République s'est entretenu avec le Premier ministre de Singapour, M. Goh Chok Tong, en marge de l'ASEM III à Séoul, en octobre 2000. Le ministre des Affaires étrangères y a rencontré quant à lui son homologue singapourien, le Dr Jayakumar. Le « *Senior Minister* » M. Lee Kuan Yew, fondateur de la République, a été reçu par le Premier ministre le 3 octobre, au cours d'un voyage privé en France. Les Premiers ministres français et singapourien ont signé en mars 1999, à l'occasion de la visite officielle de M. Goh Chok Tong, une « *Déclaration pour un partenariat renforcé* » afin, notamment, d'intensifier notre dialogue politique et stratégique. M. François Huwart, Secrétaire d'Etat au commerce extérieur, s'est rendu à Singapour en mars dernier.

Un **accord intergouvernemental en matière de coopération de Défense** a été signé à Paris en octobre 1998 par les ministres de la défense des deux Etats, permettant notamment le **déploiement d'un escadron de chasse de la RSAF<sup>2</sup> sur la base de Cazaux**, près de Bordeaux. Il a été prorogé jusqu'en 2018, en mai 2000, à l'occasion de la visite en France du secrétaire d'Etat singapourien de la défense, M. Teo Chee Hean. Le ministre français de la défense, M. Alain Richard, s'est rendu en visite à Singapour en février 1999.

#### ACCORDS, CONVENTIONS ET PROTOCOLES UNISSANT LA FRANCE ET SINGAPOUR

**31 juillet 1975** : entrée en vigueur d'une convention de non-double imposition.

**18 octobre 1976** : entrée en vigueur d'un accord de protection réciproque des investissements.

**1982** : signature d'un accord de coopération bilatéral dans le domaine culturel, scientifique et technique.

**3 avril 1995** : signature d'un accord bilatéral de coopération entre le CNPF et l'EDB instaurant un club d'affaires France-Singapour.

**23 mars 1999** : signature entre M. Goh Chok Tong et le Président Chirac d'une déclaration commune visant l'approfondissement de la coopération entre les deux Etats dans le domaine politique, économique, militaire, la formation scientifique et universitaire. Sur le plan des relations commerciales bilatérales, les deux pays vont s'efforcer de promouvoir la stabilité financière, la libéralisation du commerce et renforcer le système commercial multilatéral au sein de l'OMC.

Soulignons également que les collectivités locales -et spécialement les régions françaises- tissent de plus en plus fréquemment des liens culturels et économiques avec Singapour.

---

<sup>1</sup> *Forum Asie-Europe.*

<sup>2</sup> *Armée de l'air singapourienne.*

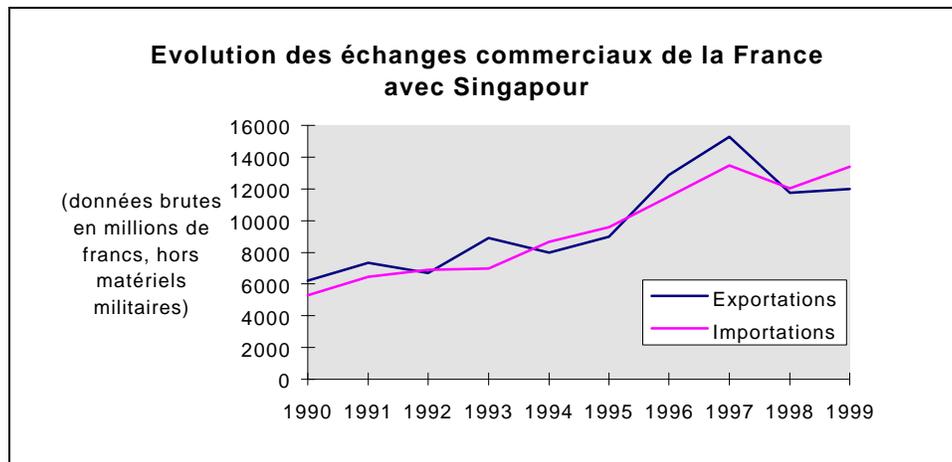
b) *Des relations commerciales en recomposition*

● **Un solde devenu négatif**

Lors des années 1990, nos échanges commerciaux avec la cité-Etat ont été relativement équilibrés : le solde bilatéral a alternativement été excédentaire et déficitaire ; le taux de couverture moyen a été proche de l'unité sur l'ensemble de la décennie. Les échanges commerciaux sont toutefois devenus déficitaires durant la crise asiatique. Cette détérioration, qui s'est poursuivie au cours de l'année 2000 (aggravation du déficit commercial français, malgré la forte reprise de la demande intérieure) a des causes conjoncturelles (nos exportations de biens d'équipement, relativement inertes, sont loin d'avoir retrouvé leur niveau d'avant crise) mais aussi structurelles (montée en puissance des échanges de biens intermédiaires).

Au total, **nos relations commerciales avec Singapour restent relativement modestes** : en 1999, Singapour représente 0,63 % de nos exportations et 0,75 % de nos importations. La cité-Etat a rétrogradé au **28<sup>e</sup> rang** des pays clients de la France sur les neuf premiers mois de 2000, tandis qu'elle reste notre **21<sup>e</sup> fournisseur** sur la période. La part de marché moyenne de la France à Singapour est de **2,3 %** en 1999, (contre 3,2 % pour l'Allemagne) pour une moyenne de 2,5 % sur les années 1990. La France est ainsi le **13<sup>e</sup> fournisseur** de Singapour, derrière les Etats-Unis (1<sup>er</sup> fournisseur), le Japon (2<sup>e</sup> fournisseur), les partenaires asiatiques, l'Allemagne (8<sup>e</sup> fournisseur) et le Royaume-Uni (12<sup>e</sup> fournisseur).

L'évolution de nos échanges est retracée ci-après :



● **Une structure en évolution**

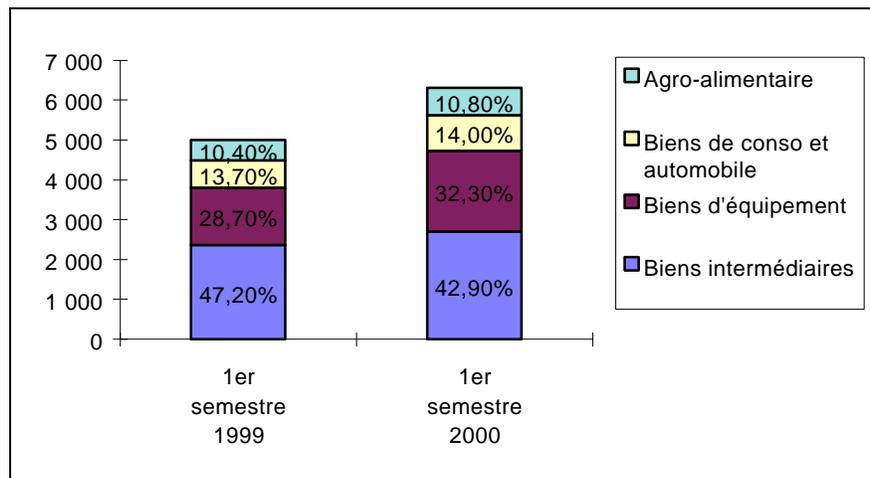
- *Les exportations françaises*

La structure des exportations françaises vers Singapour est traditionnellement constituée principalement de biens d'équipement, mais avait tendance, depuis la crise, à se modifier au profit des biens intermédiaires et des biens de consommation.

Le retour des investissements des entreprises dans un contexte économique en amélioration a fait que le **secteur des biens d'équipement** a connu la plus forte croissance en ce qui concerne les exportations françaises : ce secteur représente désormais 32,3 % des exportations totales, ce qui est toujours moins qu'au 1<sup>er</sup> semestre 1998 quand ce chiffre atteignait 43,8%.

La progression des exportations de **biens intermédiaires** est en grande partie le résultat de la progression des composants électroniques (+28,8 %), principale catégorie de produit exportée, qui représente à elle seule 20,3 % des exportations françaises totales. Cette tendance s'explique par le renouveau de la demande asiatique de produits électroniques, et le restockage corrélatif de l'industrie électronique singapourienne. Dans un même temps, l'amélioration du climat économique à Singapour au premier semestre 2000, conjointe à une relance de la consommation des ménages, a entraîné à la hausse les exportations françaises de **spiritueux** (plus de la moitié des exportations agro-alimentaires vers Singapour) et de **biens de consommation** tels que l'habillement (+49,2 %), la pharmacie-parfumerie (+36,3 %) et l'automobile (+70,7 %).

**EVOLUTION STRUCTURELLE DES EXPORTATIONS FRANÇAISES  
(CHIFFRES EN MILLIONS DE FRANCS ET EN %)**



### - Les importations françaises

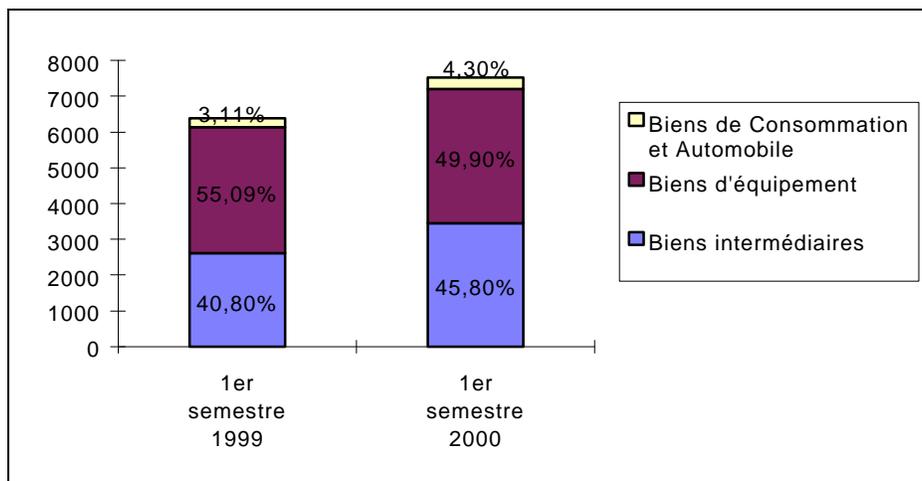
La structure des importations françaises est traditionnellement déséquilibrée au profit des **biens d'équipement** et des **biens intermédiaires**, notamment en raison de la

part de l'équipement et des composants électroniques. Cette part était néanmoins en diminution depuis 1998.

Or, la tendance récente est à un retour à la prédominance des importations d'équipement et composants électroniques : ces catégories ont représenté 77 % des importations françaises durant le 1<sup>er</sup> semestre 2000 (ce chiffre était de 70 % en 1998). L'explication est la progression de 97,8 % des importations en composants électroniques, stimulées par la demande en produits de la « *Nouvelle Economie* ».

Dans un même temps, les importations de **produits chimiques**, qui avaient cru de manière importante durant les deux dernières années, ont lourdement chuté (- 21,3 %), limitant la croissance des importations de biens intermédiaires. Plus accessoirement, la croissance des importations en **pharmacie-parfumerie** (+ 124,8 %), qui concerne surtout les produits pharmaceutiques de base, a entraîné avec elle la progression des importations de **biens de consommation** (+ 21,8 %). Malgré tout cela, les importations de **trois catégories de produits**, les ordinateurs et équipements informatiques (38,4 % des importations totales), les produits chimiques organiques de base (21,0 %) et les composants électroniques (16,9 %), représentent à elles-seules 76,3 % des importations françaises depuis Singapour.

#### EVOLUTION STRUCTURELLE DES IMPORTATIONS FRANÇAISES (CHIFFRES EN MILLIONS DE FRANCS ET EN %)



Les prévisions sont optimistes pour 2001 : les flux commerciaux vers Singapour devraient être soutenus par la pérennité du rebond de la consommation des ménages d'une part (+ 9,1 % au second trimestre 2000, en glissement annuel) et surtout par la bonne santé de l'économie singapourienne, qui devrait stimuler la demande en biens intermédiaires et en biens d'équipement. A cet égard, il faut signaler également la reprise

des commandes des biens d'équipement lourds, avec la commande par Singapore Airlines de 25 superjumbo A380 à Airbus, pour un total de 8,6 milliards de dollars, livrés entre 2006 et 2011.

c) *Les investissements français à Singapour*

**Le stock** des investissements français à l'étranger reste très concentré sur l'Europe, la part de l'Asie ne s'élevant qu'à 2 % du total (0,7 % du total pour la seule république de Singapour).

En termes de **flux**, les investissements français ont toutefois tendance à **se réorienter sur l'Asie**, qui représentait 5 % du total de 1996, contre 2 à 2,5 % au début de la décennie. D'après les chiffres de la Banque de France, ils sont principalement dirigés vers l'Asie émergente (4 % dont 1 % pour Singapour), vers la Chine (0,86 %) puis vers le Japon (0,68 %).

D'après les statistiques singapouriennes, le stock français d'investissements s'élevait à **2,79 milliards de dollars singapouriens en 1996** (environ 12 milliards de francs), soit trois fois plus qu'en 1990, ce qui faisait de la France à cette date le **dixième investisseur** et le quatrième investisseur européen derrière le Royaume-Uni, la Suisse et les Pays-Bas, mais devant l'Allemagne.

Différents recensements font apparaître **350 entreprises françaises** officiellement installées dans l'île, auxquelles il convient d'ajouter des bureaux plus informels (soit 400 entreprises françaises environ présentes à Singapour).

Au cours des vingt dernières années, ce nombre a doublé tous les cinq ans en moyenne. Il augmente moins vite depuis deux ou trois ans, mais est demeuré stable malgré la crise.

La France est présente dans :

– **les services (44,8 % des investissements français)** : le secteur des services est dominé par les banques et les sociétés d'assurance, avec 12 établissements bancaires regroupant plus de trente licences et 8 compagnies d'assurance. Les banques françaises opèrent principalement en « *offshore* », à l'exception du Crédit Agricole Indosuez et de la Banque Nationale de Paris, qui bénéficient d'une licence de plein exercice ;

- **le commerce (27,4 %)** : les investissements commerciaux français dans l'île portent sur la distribution tous secteurs, où sont présentes la plupart des grandes marques du luxe, et, depuis 1997, un hypermarché Carrefour ;

– **l'industrie (25 %)** : l'industrie française à Singapour compte notamment le groupe Thomson et ses différentes filiales spécialisées, Elf Atochem, Samaero (filiale d'Eurocopter, division hélicoptères de l'Aérospatiale), Rhône Poulenc, Air Liquide, Gemplus, dont la délégation a eu l'honneur de visiter les installations, le groupe Schneider : Michelin, Ciments Français, et le groupe SNECMA.

### PRINCIPALES IMPLANTATIONS FRANÇAISES À SINGAPOUR

Dix-huit sociétés françaises figuraient au palmarès 1998/1999 (années des exercices financiers pris en compte) des 1.000 sociétés les plus performantes de l'île, contre 16 l'année précédente :

- Thomson Multimédia, 56<sup>ème</sup>
- Danone Asia, 74<sup>ème</sup>
- Louis Dreyfus Asia, 176<sup>ème</sup>
- Moët-Hennessy Asia Pte Ltd, 185<sup>ème</sup>
- International Video Products Pte Ltd, 277<sup>ème</sup>
- Dragages et Travaux Publics, 427<sup>ème</sup>
- Rhodia Asia Pacific Pte Ltd, 459<sup>ème</sup>
- Elf Atochem, 511<sup>ème</sup>
- Thomson Television, 539<sup>ème</sup>
- Gemplus, 546<sup>ème</sup>
- TCE Marketing Asia Pte Ltd, 547<sup>ème</sup>
- Samaero, 591<sup>ème</sup>
- Michelin Asia, 657<sup>ème</sup>
- Elf Lubricants, 739<sup>ème</sup>
- Schneider Singapore, 665<sup>ème</sup>
- Axa Reinsurance, 833<sup>ème</sup>
- Louis Vuitton, 984<sup>ème</sup>
- Sextant Avionique, 992<sup>ème</sup>.

*Source : Poste d'expansion économique de Singapour.*

## 2. La Malaisie : un interlocuteur de premier plan

### a) Une relation bilatérale de qualité, qui se renforce

Signe de la bonne qualité des relations franco-malaisiennes, le Président de la République a rencontré le Dr Mahathir, Premier ministre de Malaisie, en janvier dernier à Paris. M. François Huwart, Secrétaire d'Etat au commerce extérieur, a effectué une visite en Malaisie les 5 et 6 mars tandis que M. Law Hieng Ding, Ministre malaisien des sciences, de la technologie et de l'environnement, s'est rendu en France le 21 août et

Mme Rafidah AZIZ, Ministre du commerce international et de l'industrie, à Lyon en octobre. En mars dernier, le président du Sénat malaisien a participé au Forum des Sénats du monde et le ministre des transports, le Dr Ling Sik s'est rendu en France. Tous ces contacts témoignent des relations denses qui unissent la Malaisie et la France. Votre délégation se félicite tout particulièrement de la signature, en juillet, entre le gouvernement malaisien et la France, **d'une convention qui prévoit l'envoi en France de cinq promotions de vingt cinq étudiants malaisiens pour des formations d'ingénieurs.**

Outre des positions parfois proches de celles de la France en matière de négociations commerciales multilatérales -notamment au sein de l'Organisation mondiale du commerce-, la Malaisie attache du prix au dialogue et à la coopération économique développés avec l'Europe au sein de l'ASEM. Les responsables malaisiens opposent volontiers l'ASEM à l'APEC, dont ils critiquent les résultats largement symboliques en matière de libéralisation. La Malaisie indique apprécier le caractère moins contraignant et plus informel du dialogue avec l'Europe, qu'elle estime plus prometteur, notamment en matière de coopération institutionnelle, d'aide au développement, d'échanges universitaires, scientifiques et techniques et de dialogue des hommes d'affaires.

*b) Des échanges commerciaux qui se densifient*

● **Un déficit global**

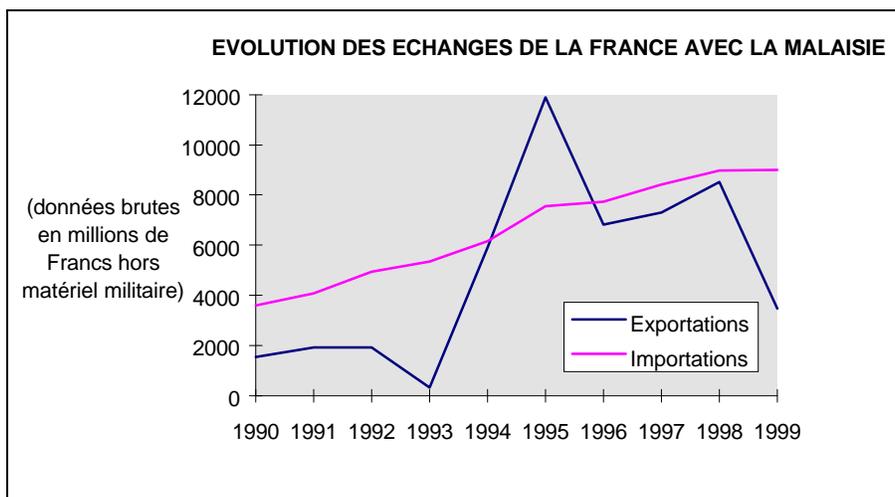
La Malaisie est, derrière Singapour, notre deuxième partenaire commercial au sein de l'ASEAN, tant à l'exportation qu'à l'importation.

La reprise des exportations françaises vers ce pays, amorcée en 1999 (+ 9,8 %), s'est confirmée en 2000 : au cours des dix premiers mois de l'année écoulée, nos ventes se sont élevées à 4,8 milliards de francs, soit une hausse de 19 % par rapport à la période correspondante de 1999. Les exportations sur l'ensemble de l'année 2000 devraient être de l'ordre de 6 milliards de francs et se rapprocher de leur niveau d'avant crise (6,8 milliards de francs en 1996). Cette progression est essentiellement imputable à l'augmentation de nos ventes de **composants électroniques** (2,3 milliards de francs, soit + 44 %) et de **biens intermédiaires** (3,0 milliards de francs, soit + 35 %). Nos exportations dans le domaine de **l'agro-alimentaire** ont progressé de leur côté de 20 % pour atteindre 341 millions de francs.

Avec **une part de marché de 1,5 %**, la France est le **13<sup>ème</sup> fournisseur de la Malaisie**, loin derrière le Japon (21,4 %), les Etats-Unis (16,3 %) et Singapour (13,8 %). Elle demeure le troisième fournisseur européen de la Malaisie après l'Allemagne (2,9 %) et le Royaume-Uni (2 %).

Dans le même temps, nos importations en provenance de Malaisie ont progressé de 40,2 %, pour atteindre 10,5 milliards de francs, en raison principalement d'une très forte hausse (+ 80 %) de nos achats **d'équipements électriques et électroniques** (téléviseurs, matériels hifi et ordinateurs). Le taux de couverture de nos échanges n'est plus que de 46 %, contre 54 % il y a un an et la Malaisie est actuellement notre 12<sup>ème</sup> déficit mondial. La Malaisie est le **44<sup>ème</sup> client** et le **32<sup>ème</sup> fournisseur de la France**.

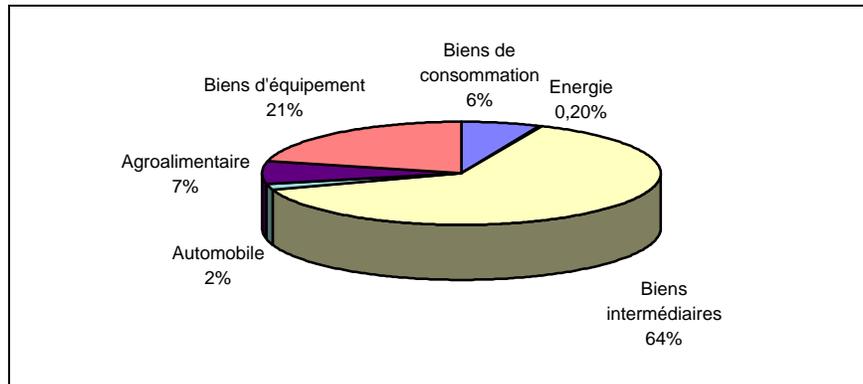
Le graphique ci-dessous récapitule l'évolution du commerce bilatéral depuis 1990 :



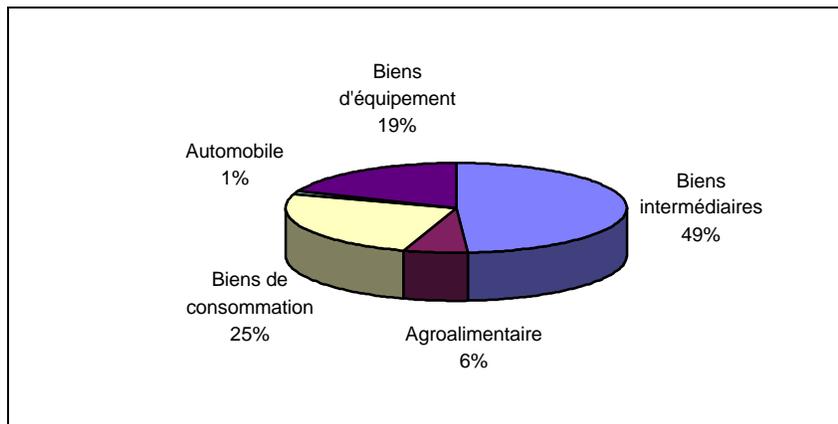
● **Des échanges dominés par les biens intermédiaires**

Tant pour les exportations que pour les importations, les échanges portent principalement sur les biens intermédiaires, la part de l'agro-alimentaire (environ 6 à 7 %), bien que modeste, étant toutefois plus significative que dans le cas des échanges avec Singapour :

**STRUCTURE DES EXPORTATIONS FRANÇAISES**



**STRUCTURE DES IMPORTATIONS FRANÇAISES**



*Source : Poste d'expansion économique de Kuala Lumpur*

*c) Une présence française de plus en plus visible*

Selon les statistiques de source malaisienne, la France est le **13<sup>ème</sup> investisseur** en Malaisie. Avec un stock estimé à environ **1 milliard de francs**, elle est aussi le

**quatrième** investisseur de l'Union européenne derrière l'Allemagne (6 milliards de francs), les Pays-Bas (3,2 milliards de francs) et le Royaume-Uni (3 milliards de francs). Toutefois, ces chiffres ne reflètent qu'imparfaitement la réalité dans la mesure où ils ne prennent en compte que les investissements industriels, alors que de nombreuses entreprises françaises ont investi dans les services (Carrefour, qui dispose de six hypermarchés en Malaisie, Vivendi, Suez-Lyonnaise, Technip, Sodexo, Axa etc.). Par ailleurs, de nombreux investissements transitent, pour des raisons fiscales ou d'organisation, par des pays tiers (Pays Bas, Royaume Uni par exemple) et ne sont pas considérés comme français par les autorités malaisiennes.

Les entreprises françaises sont présentes dans la plupart des secteurs économiques :

– **l'agro-alimentaire** : les groupes Clouet (conserves de poisson) et Danone se sont implantés industriellement en Malaisie ;

– **l'automobile** : malgré l'absence d'ouverture du marché malaisien, qui est le premier de l'ASEAN, les constructeurs français ont une stratégie de pénétration qui fait appel en partie à l'assemblage. Citroën, Peugeot et Renault montent certains de leurs modèles localement, afin de réduire le montant -très élevé- des taxes. Renault a lancé en novembre 1997 la production sous licence, par la société *Inokom* (70 % Berjaya, 15 % Renault, 15 % Hyundai), d'un véhicule commercial national, le *Permas*, dérivé du *Trafic*. Le constructeur français a remporté récemment la fourniture de 100.000 groupes motopropulseurs pour le dernier modèle de *Proton*, le constructeur national ;

– **le BTP et le second œuvre du bâtiment** : les deux chantiers majeurs sont la construction, par GTM, du plus grand centre commercial du pays (*Berjaya Star City*) et celle, par Dragages et Travaux publics, filiale du groupe Bouygues, de la nouvelle gare centrale de Kuala Lumpur. En ce qui concerne le marché du second œuvre, les groupes Lafarge (Lafarge Braas/Monier) et Saint-Gobain (Tuilerie Briqueterie Française) sont implantés dans le pays pour fabriquer des tuiles (8 unités Lafarge et 1 Saint-Gobain) et des carreaux (3 unités Lafarge) ;

– **les transports ferroviaires** : deux projets intéressent particulièrement nos entreprises (Alstom, Spie Enertrans, CSEE, Travaux du Sud-Ouest, Cogifer...) : doublement et électrification de la voie ferrée Ipoh-Rawang (180 km) en sous-traitance du japonais Mitsui, et du tronçon Ipoh-Padang Besar (350 km) ;

– **l'équipement électrique** : le groupe Alstom a remporté plusieurs projets importants au cours des quinze dernières années en Malaisie. Les succès les plus récents concernent la livraison à la compagnie d'électricité de l'Etat du Sarawak (Bornéo) de deux turbines à gaz sur le site de Kidurong, la fourniture de 9 turbines à gaz (cogénération) pour Petronas Gas (sites pétrochimiques de Kerteh et Gebeng), et l'obtention d'un contrat de construction de la plus grosse centrale électrique au charbon d'Asie du Sud-Est sur le site de Manjung. De son côté, Schneider a reçu, en novembre 2000, une commande de transformateurs et de disjoncteurs pour l'équipement de la centrale électrique d'Air Tawar ;

– **l'environnement** : en Malaisie, près d'un habitant sur trois boit de l'eau traitée par des technologies françaises. Suez Lyonnaise a obtenu, depuis 1992, en association avec des partenaires locaux, trois concessions, à Taiping dans l'Etat du Perak, à Johor Bahru (près de Singapour) et dans l'Etat du Sabah. Vivendi est très actif en tant que partenaire technique du concessionnaire local pour le traitement de l'eau à Kuala Lumpur et dans l'Etat du Selangor, où OTV vient d'achever la plus grande usine asiatique de traitement d'eau potable (2 millions de m<sup>3</sup>/j). Vivendi exploite depuis 1997 une concession à Ipoh, capitale du Perak (600.000 habitants). Les deux groupes s'intéressent à la troisième phase du projet SSP3 (*Sungai Selangor Phase 3*), d'un montant d'environ 2,6 milliards de francs qui prévoit la construction d'un barrage et de deux nouvelles usines de traitement d'eau, à Rasa (250.000 m<sup>3</sup>/j) et Bukit Badong (800.000 m<sup>3</sup>/j). Enfin,

Vivendi espère obtenir la gestion du traitement des eaux des complexes pétrochimiques situés sur la côte Est ;

– **le pétrole et le gaz** : ce secteur est l'un des points forts de la présence française à travers l'implantation locale de Technip, société établie en Malaisie depuis 1982, qui compte aujourd'hui quelque 900 collaborateurs et dont la délégation a eu l'honneur de visiter les installations. Technip a conclu l'un des contrats les plus importants concernant le développement des champs gaziers situés dans la zone offshore administrée par la MTJA (*Malaysia Thailand Joint Authority*) dans le golfe de Thaïlande ;

– **les nouvelles technologies** : implanté au sein du MSC (*Multimedia Super Corridor*) et disposant également d'une importante unité de production à Penang, Alcatel s'intéresse en particulier au raccordement d'abonnés par voie radio en zone urbaine pour Telekom Malaysia, à l'accès à grande vitesse (ADSL) et à la téléphonie mobile (notamment réseaux Maxis et Digicom). Les autorités malaisiennes préparent l'attribution de licences de troisième génération pour 2002 ;

– **la finance** : sans trop allonger la liste, citons toutefois la présence en Malaisie d'établissements tels que BNP-Paribas, Crédit-Lyonnais, Société Générale, Crédit Agricole Indosuez, Natexis, Axa, ...

## II. UNE PRÉSENCE À ACCENTUER

### A. LA FAIBLESSE RELATIVE DES POSITIONS FRANÇAISES

#### 1. Un déficit français au sein de l'ensemble européen

##### a) *Une présence européenne déjà loin derrière les Etats-Unis et le Japon*

Malgré la reprise de l'économie régionale, l'ASEAN reste un très **modeste partenaire commercial de l'Union européenne**. En 1999, elle représentait 1,5 % des exportations et 2,7 % des importations européennes, assez loin en Asie derrière le Japon (1,7 % des exportations et 3,5 % des importations européennes) et juste devant la Chine (0,9 % des exportations et 2,5 % des importations européennes). Pendant la crise asiatique, la contraction de la demande régionale a entraîné une baisse d'un tiers des exportations européennes vers l'ASEAN qui, après un pallier en 1999 légèrement supérieur à 31,5 milliards d'euros, sont reparties à la hausse en 2000.

Contrairement aux exportations, les importations européennes (notamment de biens d'équipement et de biens intermédiaires) ont continué d'augmenter pendant la crise (+12,6 % en 1998 et +7,3 % en 1999) pour atteindre près de 54,5 milliards d'euros en 1999. Le **déficit commercial de l'Union avec l'ASEAN** s'est ainsi creusé pour atteindre 24,4 milliards d'euros en 1999, après avoir frôlé l'équilibre en 1997. Les principaux partenaires commerciaux de l'Union européenne -comme de la France- au sein des 10 pays de l'ASEAN sont Singapour (38,1 % des exportations et 23,3 % des importations européennes), la Malaisie (respectivement 20,6 % et 24,1 %) et la Thaïlande (respectivement 15,1 % et 18,4 %).

Parmi les pays occidentaux, le poids économique des **Etats-Unis** est bien supérieur dans la zone, non seulement sur le plan des échanges commerciaux, mais également des investissements : par exemple, en 1999, les Etats-Unis ont représenté 45 % des investissements manufacturiers totaux à Singapour (contre 15 % pour le Japon et 14 % pour l'Europe).

*b) La France : des performances modestes*

Au sein de l'ensemble européen, la France réalise des performances modestes.

– *A Singapour*

**Sur le plan commercial**, sa part de marché est souvent en deçà de celle de ses principaux partenaires européens, au premier rang desquels figurent le Royaume-Uni, historiquement présent dans la zone, et l'Allemagne.

A Singapour, par exemple, la part de marché française tourne autour de 2,5 % en moyenne, pour la décennie 1990, alors que l'Allemagne est à 3,5 % et l'ensemble européen à 16 % (Royaume-Uni en tête).

Les principaux fournisseurs de Singapour sont en effet l'Asie (aux deux tiers : 17 % pour le Japon, 15 % pour la Malaisie, 5 % pour la Chine et la Thaïlande) et les Etats-Unis (18 %, premier pays fournisseur) devant l'Europe (16 %).

**De même, pour les investissements directs étrangers, en stock**, en 1997 (derniers chiffres disponibles) ce sont les **Etats-Unis qui possédaient le plus grand volant d'investissements étrangers dans la Cité-Etat avec 17,9 % du total**, en particulier dans le secteur manufacturier, soit plus de 29 % de la part étrangère, suivi par **le Japon**, qui contribue pour 16,9 %, et qui caracole en tête des investissements financiers avec 13,9 % du total de ces investissements (parts nationale et étrangère confondues).

Si l'ensemble des pays européens représente près du tiers du stock total, soit le même poids que l'ensemble des pays asiatiques, les **situations individuelles sont très**

**contrastées** : certains pays, en particulier le **Royaume-Uni**, ont déjà un stock important d'investissements directs à Singapour (36 % du stock européen), tandis que la **France** ou **l'Allemagne** ont un stock plus limité, mais en forte croissance depuis 1990. Les **Pays-Bas** ou la **Suisse** ont également une forte présence puisqu'en 1997 ils dépassaient Hong Kong et la Malaisie et se situaient devant l'Allemagne et la France (Royaume-Uni environ 11 % du stock d'investissements, Suisse environ 8 %, Pays-Bas environ 6 %, Allemagne environ 1,9 % et France environ 1 %).

D'après les données communiquées à la délégation par l'*Economic Development Board*, la France n'est que le **6<sup>e</sup> investisseur étranger** à Singapour dans le secteur de la production manufacturière.

– *En Malaisie*

En Malaisie, avec près de 40 % des investissements directs étrangers en 1999, les **Etats-Unis** sont les premiers investisseurs, devant le Japon (10,7 %) et Singapour (8,4 %). Selon les statistiques malaisiennes, la France n'est qu'au **13<sup>e</sup> rang des investisseurs étrangers**, et, avec 1 milliard de francs d'investissements, au 4<sup>e</sup> rang européen, loin derrière **l'Allemagne** (6 milliards de francs, soit 6 fois plus que la France), les **Pays-Bas** (3,2 milliards de francs) et le **Royaume-Uni** (3 milliards de francs, soit trois fois plus que la France). Rappelons toutefois que ces chiffres ne comptabilisent que les investissements manufacturiers, et non les services, et pourraient donc sous-estimer la position relative française.

Avec une part de marché de 1,5 % en Malaisie, la France est, **sur le plan commercial**, le **13<sup>e</sup> fournisseur** malaisien, loin derrière le Japon (21,4 %), les Etats-Unis (16,3 %), Singapour (13,8 %) et derrière ses partenaires européens allemand (2,9 % de part de marché, soit presque deux fois plus que la France) et britannique (2 % de part de marché).

Pour autant, les progrès réalisés depuis la précédente mission d'information de votre commission, en 1989, sont très importants. Ainsi, à l'époque, la France n'avait que 245 entreprises implantées à Singapour, où elle disposait d'une part de marché de 1,78 % (deux fois moins que l'Allemagne !), et seulement 73 entreprises implantées en Malaisie. On mesure dès lors mieux le chemin parcouru.

## 2. Une image parfois caricaturale et restrictive

Au-delà des données chiffrées et objectives, des entretiens que la délégation a eus avec certains Français expatriés de longue date à Singapour et en Malaisie sont ressorties des impressions -subjectives et certainement contestables à ce titre- sur l'image parfois caricaturale de notre pays, souvent véhiculée, osons le dire, par la presse financière internationale (d'influence anglo-saxonne).

Il a ainsi été signalé à la délégation que :

– l'image de la France est parfois négative, son système administratif, fiscal et social paraissant comme une monstruosité à des pays jeunes à la fiscalité plus légère ;

– la couverture médiatique de la France n'est qu'épisodique et tend à donner un écho disproportionné aux grèves françaises, dans la fonction publique en particulier, ce qui altère l'image de notre pays ;

– les produits français sont assimilés au luxe, aux cosmétiques, aux alcools et aux spiritueux, mais la qualité de l'industrie française n'est pas assez connue ;

– la France est largement associée à l'ensemble européen, ce qui est à la fois une force et une faiblesse, à trois points de vue : l'évolution du cours de l'euro n'est pas loin d'avoir déçu les espoirs placés en lui ; la complexité et la lourdeur du fonctionnement communautaire laissent perplexes les observateurs extérieurs ; la crise alimentaire et sa gestion communautaire décrédibilisent la construction européenne.

Il ne s'agit là, bien sûr, que d'impressions, de sentiments, de perceptions plus ou moins floues et donc, par nature, discutables, mais toutefois révélatrices d'un **déficit d'image**, autant qualitatif que quantitatif, lié sans doute à la modestie des positions françaises dans ces pays.

### ***B. LES OUTILS D'UN RENFORCEMENT FRANÇAIS***

#### **1. L'environnement institutionnel et social de la communauté d'affaires française en Malaisie**

Outre la section locale des Conseillers du commerce extérieur, la délégation a eu l'honneur de rencontrer des représentants de la Chambre de commerce (MFCCI - *Malaysian French Chamber of Commerce and Industry*), qui rassemble plus de

130 entreprises, dont 75 % d'entreprises françaises, et effectue un travail très intéressant. La délégation remercie d'ailleurs son président et ses membres, qui ont bien voulu lui faire partager leur expérience.

Sur le plan intergouvernemental, un protocole d'accord a été signé le 13 avril 1998 à Kuala Lumpur entre le CFME ACTIM et le MIDA (*Malaysian Industrial Development Authority*), qui précise le cadre de notre dispositif bilatéral d'aide au **partenariat industriel et technologique**. Ce dispositif vise à favoriser les accords de partenariat entre les entreprises françaises et malaisiennes. L'accord fixe également les modalités de coopération entre les deux organismes en prévoyant notamment la tenue régulière de réunions du comité local, sous la présidence du Conseiller économique et commercial et d'un responsable du MIDA, pour suivre les actions mises en œuvre et déterminer les priorités. Le MIDA a confirmé son accord pour le renouveler pour une période supplémentaire de 2 ans.

Les objectifs du nouveau programme qui prend le relais d'un dispositif existant, tout en limitant les dépenses d'expertise et de fonctionnement, sont les suivants :

- maintenir une forme d'encouragement public bilatéral au partenariat industriel et technologique entre les deux pays, un lien privilégié étant conservé avec le MIDA ;
- concentrer les moyens disponibles sur des actions spécifiques aux PME, par des rencontres d'entreprises ciblées, semi-collectives, proposées en accord avec les partenaires malaisiens.

Des secteurs d'activité prioritaires ont été définis : les premières rencontres d'entreprises ont été organisées en octobre 1999 dans le secteur des équipements agro-alimentaires et de l'aquaculture. Le programme de lancement a également vu l'organisation d'un colloque sectoriel appuyé par le CFME-ACTIM sur le traitement de l'eau ainsi que l'organisation, à Paris, d'un séminaire de promotion des investissements inauguré par la Ministre malaisienne du commerce international et de l'industrie, Mme Rafidah Aziz. Un séminaire similaire s'est tenu le 16 octobre dernier à Lyon.

Outre une mission commerciale prochaine en France de Mme Rafidah Aziz, planifiée lors du séjour de la délégation, des contacts commerciaux sont entretenus par divers moyens, dont la visite à Kuala Lumpur en mars d'une mission du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), organisée en liaison avec la FMM (*Federation of Malaysian Manufacturers*), occasion pour les chefs d'entreprises des deux pays de nouer des contacts fructueux.

Toutes ces initiatives doivent être vivement encouragées.

## 2. L'appui aux investisseurs français à Singapour

A Singapour, outre l'action (comme en Malaisie d'ailleurs), du poste d'expansion économique, des Conseillers du commerce extérieur ou de la *French Business Association* -chambre de commerce- signalons la création, récente et particulièrement prometteuse, d'un **club d'affaires franco-singapourien (FSBC)** d'ores et déjà très actif, qui regroupe des personnalités du monde des affaires des deux pays.

La délégation a, en outre, eu l'occasion de visiter une structure qui peut s'avérer très utile pour les PME ou les entrepreneurs individuels souhaitant s'implanter à Singapour, et mise en place sous l'égide de la *French Business Association* : le Centre français des Affaires ou *French Business Center*.

## LE CENTRE D'AFFAIRES FRANÇAIS (FRENCH BUSINESS CENTER) UNE PÉPINIÈRE POUR S'IMPLANTER À SINGAPOUR

### Historique et organisation

Créé en janvier 1995 à l'initiative de la FBA (*French Business Association*) de Singapour et du réseau consulaire, le FBC (*French Business Centre*) a bénéficié, dès son lancement, d'un soutien important des pouvoirs publics :

– programme conjoint de promotion en région en France mis en œuvre avec l'appui de la DREE (journées régionales ASEAN) ;

– participation active des directions régionales du commerce extérieur et du poste d'expansion économique.

Inauguré le 17 octobre 1995 par Mme Christine Chauvet, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, le FBC a reçu la visite, le 29 février 1996, du Président de la République.

### Objectifs et prestations

L'objectif du Centre est **d'aider les PME françaises à créer des implantations durables en Asie du Sud-Est**, de leur fournir une **base d'implantation temporaire** et un **service clé en main**. Libérées de contraintes logistiques, soutenues et conseillées lors de leur implantation, les entreprises peuvent concentrer leur énergie sur les opportunités d'affaires et se dédier totalement à la conquête de nouveaux marchés.

Le FBC occupe, à cet effet, un immeuble rénové de 2.800 m<sup>2</sup>, loué dans le quartier des affaires et aménagé en 50 unités modulables.

Outre l'infrastructure liée au centre d'affaires (matériel de bureau, secrétariat, domiciliation, standard, gestion du courrier, salle de réunion, accueil), le FBC assiste les entreprises pour toutes leurs démarches administratives, juridiques et fiscales et les oriente, le cas échéant, sur des consultants professionnels.

### Bilan et perspectives

Après plus de cinq années d'activité, le FBC aura accueilli plus de 90 entreprises dont 73 sont aujourd'hui sorties de la pépinière après avoir, pour la plupart, consolidé leur implantation. Actuellement, 18 sociétés résidentes occupent 33 modules, soit un taux d'occupation de 70 % de la surface disponible.

*Source : Poste d'expansion économique de Singapour*

Des informations plus détaillées sur son fonctionnement figurent en annexe du présent rapport.

## CONCLUSION

Avec la crise financière, l'impression d'une unité du Sud-Est asiatique a éclaté, en même temps que se dissipait l'illusion d'un miracle économique perpétuel.

Ce mythe d'un miracle asiatique tendait jusqu'alors en effet à faire apparaître l'ensemble des pays de la région comme un tout homogène. Il a fait long feu, non sans avoir causé quelques ravages : s'il a longtemps alimenté l'euphorie, il a, sans doute, eu des effets pervers au plus fort de la crise, en accélérant la contagion et en amplifiant les mouvements de panique et de repli. Après s'être tous précipités en même temps vers les marchés asiatiques, les investisseurs internationaux s'en sont simultanément et brutalement retirés.

Après la tourmente, et alors que certains Etats s'enfoncent dans la crise ou tardent à mettre en œuvre les réformes apparues nécessaires, Singapour et la Malaisie, les deux premiers partenaires économiques de la France, ont déjà effectué leur convalescence.

**Le « dragon » et le « tigre » sont désormais prêts à reprendre le destin prometteur qui fut le leur au cours de ces vingt dernières années.**

Ces deux Etats, immédiatement suivis, sans doute, de la Thaïlande, restent des atouts majeurs dans le jeu français, afin d'amplifier la nécessaire projection internationale de notre économie en Asie.

Au-delà des ajustements et des déséquilibres passagers, il importe de prendre position pour l'avenir dans une région prête à renouer avec un passé économique glorieux. Les opportunités de développement qu'offrent ces pays aux entreprises ne doivent pas être éclipsées par des difficultés passagères, ni même par la montée en puissance de leurs imposants voisins, la Chine et l'Inde.

**Il est temps pour la France de se tourner résolument vers l'Asie du Sud-Est.**

## ANNEXE I

### PROGRAMME DE LA MISSION D'INFORMATION

#### MARDI 9 JANVIER 2001 : SINGAPOUR

8 heures 05	Arrivée à Singapour. Transfert et installation à l'hôtel.
12 heures 30	Déjeuner à l'invitation de l'Ambassadeur avec les chefs de service de l'Ambassade. Présentation économique et politique de Singapour, échange de vues sur la relation bilatérale Franco-Singapourienne.
14 heures 30	Entretien avec M. Tan Soo Khoon, Speaker du Parlement de Singapour, suivi d'une discussion avec les membres du Comité parlementaire des Finances, du Commerce et de l'Industrie du Parlement de Singapour.
16 heures 30	Visite des installations industrielles de Gemplus.
20 heures	Dîner à la résidence de France avec des membres de la communauté d'affaires française.

**MERCREDI 10 JANVIER 2001 - SINGAPOUR**

13 heures à 14 heures 30	Entretien avec M. Lim Neo Chian, Vice-Président de l'Economic Development Board et co-président du club d'affaires franco-singapourien, suivi d'une visite des sites industriels de l'île de Jurong (Opération de poldérisation pour l'implantation d'un pôle chimique).
15 heures 30	Entretien avec M. Georges Yeo, ministre du commerce et de l'industrie.
16 heures 30	Visite du lycée français de Singapour.
18 heures 30	Cocktail à la résidence de l'Ambassadeur avec les membres de la communauté d'affaires française.

**JEUDI 11 JANVIER 2001 - SINGAPOUR**

8 heures 30	Petit-déjeuner à l'invitation des conseillers du commerce extérieur.
11 heures	Entretien avec M. Jean-Louis Michelet, Président de la Chambre de Commerce française de Singapour, suivi d'une visite des locaux du Centre Français des Affaires (French Business Center) par Mme Alexandra Bouthelier, directeur du centre.
17 heures	Départ de Singapour à destination de Kuala Lumpur.
17 heures 55	Arrivée à Kuala Lumpur.
20 heures 30	Dîner à la résidence de l'Ambassade de France à Kuala Lumpur avec les chefs de service de l'ambassade.

**VENDREDI 12 JANVIER 2001 - KUALA LUMPUR, IPOH et PENANG**

10 heures	Entretien avec la ministre du commerce international et de l'industrie, Mme Rafidah Aziz.
11 heures	Entretien avec le Président du Sénat Malaisien, M Datuk Michael Chen et des Sénateurs malaisiens.
12 heures	Déjeuner avec la Chambre de commerce franco-malaisienne.
15 heures	Départ pour Ipoh. Visite de l'usine de Mapa Hutchinson (Groupe Total Fina Elf) de fabrication de gants en latex.
20 heures	Arrivée à Penang.

**SAMEDI 13 JANVIER 2001 - PENANG**

9 heures	Trajet en bateau jusqu'au chantier de construction de la plate-forme gazière offshore « CTOC » construite par Technip.
9 heures 30	Présentation par M. Bernard Di Tullio, Président de Technip et M. Jean-François Reitter, chef du projet.
10 heures 30	Visite du site en compagnie de M. Kenneth Willie, responsable du chantier.
12 heures 30	Déjeuner offert par Technip à Penang.
15 heures	Visite de l'usine de composants électroniques de la société TPC à Penang.
19 heures 30	Dîner avec la communauté d'affaires française offert par le Conseiller Commercial.

**DIMANCHE 14 JANVIER 2001 - PENANG**

10 heures 40	Rendez-vous avec Datin Lubna Jumabhoy, Consul honoraire de France pour une visite de Penang.
13 heures 15	Déjeuner offert par Datin Jumabhoy à sa résidence. Echange de vues sur l'activité consulaire à Penang.
15 heures 15	Visite du « Boudha couché » et d'un temple birman.
16 heures	Visite de l'Alliance française.
18 heures 30	Départ pour Kuala Lumpur.

**LUNDI 15 JANVIER 2001 - KUALA LUMPUR**

9 heures	Réunion avec des conseillers du commerce extérieur de la France. Présentation de l'activité de leurs sociétés et des conditions d'implantation en Malaisie.
12 heures à 16 heures	Rendez-vous avec M. Jean-Christophe Dubois, Directeur Safic Alcan. Départ pour une plantation d'hévéas et de palmiers à huile. Visite de la plantation, des usines de fabrication de latex, de caoutchouc et d'huile de palme. Déjeuner sur place.
18 heures	Cocktail à la Résidence de France avec la communauté d'affaires française.
22 heures 50	Départ pour Paris

**ANNEXE II**

**ARTICLES DE PRESSE RELATIFS À LA VISITE DE LA DÉLÉGATION  
SÉNATORIALE EN MALAISIE**

**ANNEXE III**

**PRÉSENTATION ET BILAN D'ACTIVITÉ  
DU CENTRE FRANÇAIS DES AFFAIRES À SINGAPOUR**

Après les avoir portées aux nues, faut-il désormais vouer aux gémonies les économies d'Asie du Sud-Est ?

Durant les années 1990, le parcours économique remarquable des nouveaux pays industrialisés d'Asie, les « *Dragons* » comme Singapour, la Corée du Sud, Taïwan ou Hong Kong, ou la deuxième vague des « *Tigres* » comme la Malaisie, la Thaïlande, l'Indonésie ou les Philippines, fascine économistes et politiques. Donnés en exemple pour leurs politiques publiques vertueuses, ces puissances émergentes contribuent à forger le mythe d'un miracle économique et à alimenter, en Occident, la crainte d'un déclin.

La crise financière de 1997 change la donne. Alors que les esprits sont occupés par l'essor économique du géant chinois, voire de l'Inde, et que le précurseur japonais sur la voie du développement montre des signes de faiblesse, peut-on courir le risque d'oublier l'Asie du Sud Est ? La France ne doit elle pas au contraire y consolider des positions parfois médiocres sur le plan commercial ?

C'est pour souligner le potentiel de cette région que la Commission des Affaires économiques s'est rendue à Singapour et en Malaisie, les deux premiers partenaires commerciaux de la France en Asie du Sud-Est.